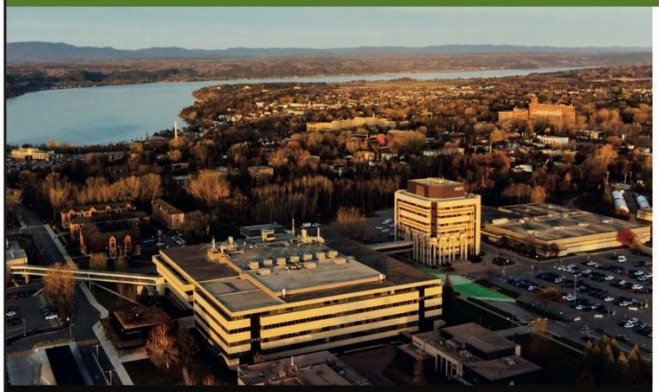
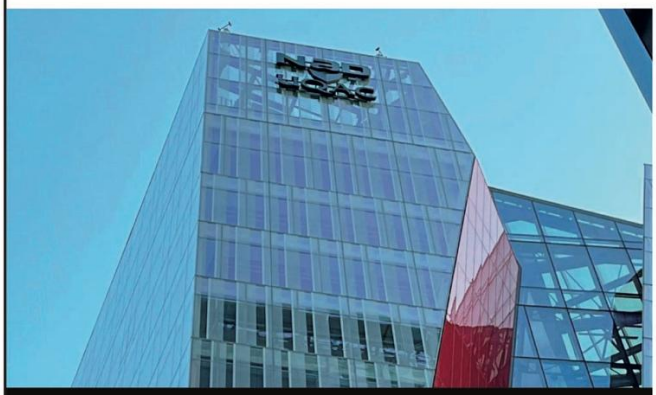
Université du Québec à Chicoutimi



SAGUENAY



SEPT-ÎLES



MONTRÉAL



SHERBROOKE

RAPPORT
DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

ÉDITION **2025-2026**

Saguenay
octobre 2026

UQAC

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION
Lettre de présentation

SECTION 1
États financiers 2025-2026
- Rapport de l'auditeur indépendant
- Système d'information financière des universités (SIFU)

SECTION 2
État du traitement des membres du personnel de direction 2025-2026
- État du traitement des membres du personnel de direction – Formulaire de déclaration
- Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements

SECTION 3
Rapport sur la performance
- Indicateurs institutionnels
 - Réussite académique
 - Durée des études
 Définitions
 - Effectifs étudiants et enseignants
 - Effectifs étudiants par cycle
 - Effectif du personnel
 - Intensité de la recherche
 Définitions et informations relatives aux indicateurs institutionnels
- Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et étudiants
 - Mesures phares d'encadrement
 - Autres mesures d'encadrement
- Programmes d'activités de recherche
 - Réalisations marquantes sur le plan de la recherche
 - Plan stratégique de la recherche et de la création 2024-2029

SECTION 4
Rapport sur les perspectives de développement
- Priorités de développement
- Orientation en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités
- Planification stratégique 2025-2030 de l'UQAC

.

LETTRE DE PRÉSENTATION

UQAC

Rectorat
Université du Québec à Chicoutimi

Le 14 octobre 2026

Madame Paméla Garcia Cournoyer
Directrice des politiques, de la planification et de la veille
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De la Chevrotière, 11e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Rapport 2025-2026 de l'Université du Québec à Chicoutimi déposé dans le cadre de l'application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Bonjour,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (Loi 95), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) vous transmet, par la présente, son rapport annuel 2025-2026. Celui-ci comprend quatre sections : *États financiers, État du traitement des membres du personnel de direction, Rapport sur la performance* et *Rapport sur les perspectives de développement*.

Les sections 1 et 2 présentent les états financiers et les renseignements relatifs au traitement des membres du personnel de direction, conformément aux exigences législatives. Elles regroupent les données comptables, financières et budgétaires nécessaires à l'appréciation de la situation financière de l'Université.

La section 3 rend compte de la performance institutionnelle de l'UQAC et des principaux résultats obtenus au cours de l'année 2025-2026. Elle présente notamment les indicateurs relatifs à la réussite et à la persévérance étudiantes, à la diplomation ainsi qu'aux activités de recherche, de création et d'innovation. Elle met également en lumière les principales réalisations de l'établissement, tant sur le plan de sa mission d'enseignement et de recherche que de sa contribution au développement des collectivités et des territoires qu'il dessert.

Enfin, la section 4 porte sur les perspectives de développement institutionnelles et s'inscrit dans la mise en œuvre de la Planification stratégique institutionnelle 2025-2030. Elle présente les grandes priorités qui orientent les actions de l'UQAC, notamment en matière d'expérience universitaire, de développement de l'offre de formation, de recherche et de création, de partenariats et de rayonnement. Elle témoigne également de la volonté de l'Université de poursuivre son développement en demeurant attentive aux besoins évolutifs de sa communauté et de ses milieux.

Nous espérons que ce rapport répondra aux attentes du Ministère et demeurons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Le recteur,



Ghislain Samson, Ph. D.

SECTION 1

États financiers 2025-2026

- Rapport de l’auditeur indépendant
- Système d’information financière des universités (SIFU)



Rapport de l’auditeur indépendant sur les états financiers

MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.
401-198 rue Racine E, CP 8360
Chicoutimi QC G7H 5C2

Téléphone : 418 693-8888
Télécopie : 418 693-9087
info.chicoutimi@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
l'**Université du Québec à Chicoutimi**,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de l'**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI** (Université), qui comprennent le bilan non consolidé au 30 avril 2026, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2026, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers non consolidés.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers non consolidés qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers non consolidés ont été préparés pour permettre à l'Université de se conformer aux dispositions en matière d'information financière stipulées par le ministère de l'Enseignement supérieur à la sous-section 1.1 du Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités. En conséquence, il est possible que les états financiers non consolidés ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration et au ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation des états financiers non consolidés conformément aux méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser ses activités.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. [1]

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Saguenay, Canada
28 septembre 2026

[1] CPA auditrice, permis de comptabilité publique nº A131362

ÉTATS FINANCIERS
Système d’information financière des universités (SIFU) 2025-2026

Université du Québec à Chicoutimi

Système d'information financière des universités

2025-2026

Responsable des ressources financières

22 septembre 2026
Date

Enseignement supérieur
Québec

Université du Québec à Chicoutimi
Système d'information financière des universités 2025-2026

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
~~ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS~~	5
~~ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS~~	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11: REDRESSEMENTS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
~~ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES~~	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20
~~ANNEXE 21: SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE~~	21
ANNEXE 22A: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU CANADA	22A
ANNEXE 22B: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS– GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	22B
ANNEXE 22C: CONTINUITÉ DES APPORTS ET DES PRODUITS REPORTÉS– AUTRES SOURCES	22C
ANNEXE 23 : PRODUITS DES ENTITÉS SUBVENTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA PAR FONDS	23
ANNEXE 24 : CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS– MES	24

Université du Québec à Chicoutimi
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2026
en $

	ACTIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	18 407 810	-	-	-	889 892		**19 297 702**	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		**-**	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	1 631		**1 631**	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		**-**	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	15 457 753	- - -	- - -	- - -	- - -		**15 457 753**	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	1 178 139	- - -	- - -	- - -	- - -		**1 178 139**	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	17 252 300	6 818 604	5 839 128	3 379	18 731		**29 932 142**	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		**-**	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	345 457	37 405 708	2 003 671	3 109 491	-	(42 864 327)	**-**	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	2 499 404	4 930	-	-	-		**2 504 334**	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	- - -	-	-		**-**	11
	Total de l'actif court terme		**55 140 863**	**44 229 242**	**7 842 799**	**3 112 870**	**910 254**	**(42 864 327)**	**68 371 701**	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		**-**	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	1 836 156	-	-	-	-		**1 836 156**	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	-	10 876 976		**10 876 976**	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		**-**	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		**-**	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	- - -	- - -	138 375 201	- - -	- - -		**138 375 201**	17
18	Logiciel-service (106)	s/o	- - -	- - -	-	- - -	- - -		**-**	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	817 426	-	-		**817 426**	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		**-**	20
21	**TOTAL DE L'ACTIF**		**56 977 019**	**44 229 242**	**147 035 426**	**3 112 870**	**11 787 230**	**(42 864 327)**	**220 277 460**	**21**

Université du Québec à Chicoutimi
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2026
en $

	PASSIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-		-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-		-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	327 368	-	-		**327 368**	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	- - -	- - -	- - -	- - -		-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	20 538 758	851 145	- - -	-	-		**21 389 903**	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	- - -	-	-		-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	7 686 954	816 644	808 910	-	2 682		**9 315 190**	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	5 251 046	-	- - -	- - -	-		**5 251 046**	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	40 498 716	868 198	-	-		**41 366 914**	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	-	-	-		-	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	39 409 379	-	-	-	3 454 948	(42 864 327)	-	32
	Total du passif à court terme		**72 886 137**	**42 166 505**	**2 004 476**	**-**	**3 457 630**	**(42 864 327)**	**77 650 421**	
	Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	38 561 000	-	-	-	-		**38 561 000**	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	-	-	-		-	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-		-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	- - -	-	117 715 700	- - -	- - -		**117 715 700**	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-		-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	38
39	**TOTAL DU PASSIF**		**111 447 137**	**42 166 505**	**119 720 176**	**-**	**3 457 630**	**(42 864 327)**	**233 927 121**	**39**
	SOLDES DE FONDS [1]									
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	2 054 149	2 062 737	6 003 771	-	2 739 008	-	**12 859 665**	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -	3 112 870	5 590 592	-	**8 703 462**	41
42	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(56 524 267)	- - -	- - -	- - -	-	-	**(56 524 267)**	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	-	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	-	- - -	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	- - -	- - -	21 311 479	- - -	- - -	-	**21 311 479**	45
46	**TOTAL DES SOLDES DE FONDS**		**(54 470 118)**	**2 062 737**	**27 315 250**	**3 112 870**	**8 329 600**	**-**	**(13 649 661)**	**46**
47	**TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS**		**56 977 019**	**44 229 242**	**147 035 426**	**3 112 870**	**11 787 230**	**(42 864 327)**	**220 277 460**	**47**

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Université du Québec à Chicoutimi
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2026
en $

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	15 024 395	---	---	---	---		**15 024 395**	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	5 080 556	---	---	---	---		**5 080 556**	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	s/o	1 940 384	---	---	---	---		**1 940 384**	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	s/o	606 483	---	---	---	---		**606 483**	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	s/o	5 086 264	---	---	---	---		**5 086 264**	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	s/o	5 679 981	---	---	---	---		**5 679 981**	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	2 048 238	---	---	---	---		**2 048 238**	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	s/o	-	---	---	---	---		-	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	s/o	-	---	---	---	---		-	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	s/o	-	---	---	---	---		-	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	4 173 698	---	---	---	---		**4 173 698**	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	382 425	-	-	-	-		**382 425**	12
13	**TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS**		**40 022 424**	-	-	-	-	-	**40 022 424**	**13**
14	Subventions du Ministère (515)		111 905 209	4 658 356	-	---	---		**116 563 565**	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	1 276 502	10 344 944	-	-	-		**11 621 446**	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	Annexe 23	1 874 392	10 961 920	8 618	-	-		**12 844 930**	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	830 282	647 111	-	-	-		**1 477 393**	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	146 212	---	---		**146 212**	18
	Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations:									
19	Ministère (530)	s/o	---	---	4 977 954	---	---		**4 977 954**	19
20	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	907 509	---	---		**907 509**	20
21	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	850 904	---	---		**850 904**	21
22	Autres (533)	s/o	---	---	747 672	---	---		**747 672**	22
23	**TOTAL DES SUBVENTIONS**		**115 886 385**	**26 612 331**	**7 638 869**	-	-	-	**150 137 585**	**23**
24	Intérêts et dividendes (435)	s/o	241 131	-	-	-	288 346		**529 477**	24
25	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-		-	25
26	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-		-	26
27	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	5 916	2 144 128	466	-	5 214		**2 155 724**	27
28	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	64 472	9 817 608	187	-	521 813		**10 404 080**	28
29	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	81 519		**81 519**	29
30	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---		-	30
31	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	2 911 236	(2 911 236)	---	---	---		-	31
32	Ventes externes (460)	s/o	6 283 809	1 430 781	2 597	---	29 607		**7 746 794**	32
33	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	29 205	-	-	-	-		**29 205**	33
34	**TOTAL DES PRODUITS AUTRES**		**9 535 769**	**10 481 281**	**3 250**	-	**926 499**	-	**20 946 799**	**34**
35	**TOTAL DES PRODUITS**		**165 444 578**	**37 093 612**	**7 642 119**	-	**926 499**	-	**211 106 808**	**35**

Université du Québec à Chicoutimi
État des charges
de l'exercice terminé le 30 avril 2026
en $

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	**Masse salariale**									1
2	Direction	s/o	4 814 011	186 417	---	---	---		**5 000 428**	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---		**-**	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	40 240 296	1 962 947	---	---	---		**42 203 243**	4
5	Chargés de cours	s/o	16 246 703	2 804	---	---	---		**16 249 507**	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 865 243	4 737 398	---	---	---		**7 602 641**	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	863 223	936 293	---	---	-		**1 799 516**	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	22 165 895	1 637 571	---	---	-		**23 803 466**	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	9 614 537	1 996 787	---	---	23 056		**11 634 380**	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	7 159 018	216 485	---	---	---		**7 375 503**	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	1 977 604	67 510	---	---	---		**2 045 114**	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	19 909 641	2 565 234	---	---	5 003		**22 479 878**	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	784 961	-	---	---	-		**784 961**	13
14	**TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX**		**126 641 132**	**14 309 446**	**-**	**-**	**28 059**	**-**	**140 978 637**	**14**
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	927 000	---	---	---	---		**927 000**	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	126 785	-	---	---	-		**126 785**	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	3 054	1 898 136	---	---	-		**1 901 190**	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	272 968	11 025	---	---	-		**283 993**	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	4 100 546	1 708 336	---	---	10 541		**5 819 423**	19
20	Bourses (735)	s/o	2 667 080	10 440 433	---	---	70 579		**13 178 092**	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	3 243 747	2 715 385	-	-	311 674		**6 270 806**	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	3 874 935	1 347 923	---	---	4 294		**5 227 152**	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	-	-	---	---	-		**-**	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	8 830 651	3 394 440	-	---	73 082		**12 298 173**	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	229 535	14 343	---	---	-		**243 878**	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	4 483 947	196 974	-	---	-		**4 680 921**	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1 183 922	18 094	---	---	-		**1 202 016**	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	58 052	26 763	---	---	-		**84 815**	28
29	Charges relatives à l'infonuagique (867)	s/o	---	---	46 489	---	---		**46 489**	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-		**-**	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	869 920	69 599	264 721	---	-		**1 204 240**	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	202 551	1 174	-	-	12 461		**216 186**	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-		**-**	33
34	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---		**-**	34
35	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	10 684 283	---	---		**10 684 283**	35
36	Amortissement d'un actif incorporel logiciel (896)	s/o	---	---	705 778	---	---		**705 778**	37
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	**139 419**	**50 990**	-	-	-		**190 409**	37
38	**TOTAL DES AUTRES CHARGES**		**31 214 112**	**21 893 615**	**11 701 271**	**-**	**482 631**	**-**	**65 291 629**	**38**
39	Ventes internes (878) [2]	s/o	(98 141)	(307 388)	---	---	-		**(405 529)**	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 868, 873, 894)	s/o	99 053	306 476	-	-	-		**405 529**	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	(544 263)		**(544 263)**	41
42	**Total des autres charges incluant les gains et pertes latents**		**31 215 024**	**21 892 703**	**11 701 271**	**-**	**(61 632)**	**-**	**64 747 366**	**42**
43	**TOTAL DES CHARGES**		**157 856 156**	**36 202 149**	**11 701 271**	**-**	**(33 573)**	**-**	**205 726 003**	**43**
44	**EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES**		**7 588 422**	**891 463**	**(4 059 152)**	**-**	**960 072**	**-**	**5 380 805**	**44**

Note Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec à Chicoutimi
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2026
en $

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	**SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE**		(50 575 008)	2 206 467	22 042 419	3 660 420	7 683 323	-	**(14 982 379)**	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-		-	2
3	**Solde de fonds redressé**		**(50 575 008)**	**2 206 467**	**22 042 419**	**3 660 420**	**7 683 323**	**-**	**(14 982 379)**	**3**
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	165 444 578	37 093 612	7 642 119	-	926 499	-	**211 106 808**	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	157 856 156	36 202 149	11 701 271	-	(33 573)	-	**205 726 003**	5
6	**Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges**		**7 588 422**	**891 463**	**(4 059 152)**	**-**	**960 072**	**-**	**5 380 805**	**6**
7	Réévaluation autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	(3 488 000)	- - -	- - -	- - -	- - -		**(3 488 000)**	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	(560 087)	-		**(560 087)**	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-		**-**	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	400	327 768	9 331 983	12 537	74 472		**9 747 160**	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	7 995 932	1 362 961	-	-	388 267		**9 747 160**	11
12	**Sous-total**		**(3 895 110)**	**(143 730)**	**5 272 831**	**(547 550)**	**646 277**	**-**	**1 332 718**	**12**
13	**SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE**		**(54 470 118)**	**2 062 737**	**27 315 250**	**3 112 870**	**8 329 600**	**-**	**(13 649 661)**	**13**

	RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS[2]									
14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	2 054 149	2 062 737	6 003 771	-	2 739 008		**12 859 665**	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -	3 112 870	5 590 592		**8 703 462**	15
16	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(56 524 267)	- - -	- - -	- - -			**(56 524 267)**	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	-			**-**	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -		- - -		**-**	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	- - -	- - -	21 311 479	- - -	- - -		**21 311 479**	19
20	**TOTAL DES SOLDES DE FONDS**		**(54 470 118)**	**2 062 737**	**27 315 250**	**3 112 870**	**8 329 600**	**-**	**(13 649 661)**	**20**

Note[1]: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note[2]: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.
Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec à Chicoutimi
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2026
en $

Annexe 1

		Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
		1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	-	---	15 024 395	-	---	---	---	**15 024 395**	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	5 080 556	---	---	---	---	**5 080 556**	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	---	---	1 940 384	---	---	---	---	**1 940 384**	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	---	---	606 483	---	---	---	---	**606 483**	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	-	---	5 086 264	-	---	---	---	**5 086 264**	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	5 679 981	---	-	-	---	---	---	**5 679 981**	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	4 070	---	-	2 044 168	---	---	---	**2 048 238**	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	-	---	-	-	---	---	---	**-**	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	-	---	-	-	---	---	---	**-**	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	-	---	-	-	---	---	---	**-**	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	79 425	-	2 520 403	-	1 573 870	-	-	**4 173 698**	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	575	-	327 700	36 560	17 590	-	-	**382 425**	12
13	**Total des produits provenant des étudiants**	**5 764 051**	**-**	**30 586 185**	**2 080 728**	**1 591 460**	**-**	**-**	**40 022 424**	**13**
14	Subventions du Ministère (515)	-	-	111 905 209	-	-	---	-	**111 905 209**	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	512 975	1 663	287 237	134 810	-	103 093	236 724	**1 276 502**	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	1 822 608	51 784	-	-	-	**1 874 392**	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	824 227	5 705	-	-	350	-	-	**830 282**	17
18	**Total des subventions**	**1 337 202**	**7 368**	**114 015 054**	**186 594**	**350**	**103 093**	**236 724**	**115 886 385**	**18**
19	Intérêts et dividendes (435)	---	---	241 131	-	-	-	---	**241 131**	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	**-**	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	---	**-**	21
22	Produits provenant dune fondation (446)	-	-	-	-	-	-	5 916	**5 916**	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	1 750	3 000	-	37 722	19 000	-	3 000	**64 472**	23
24	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	**-**	24
25	Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	71 003	-	2 840 233	-	-	-	---	**2 911 236**	25
26	Ventes externes (460)	1 143 509	43 286	469 888	1 377 381	2 368 648	858 922	22 175	**6 283 809**	26
27	Autres produits (466, 470)	20 447	-	1 729	-	-	-	7 029	**29 205**	27
28	**Total des produits autres**	**1 236 709**	**46 286**	**3 552 981**	**1 415 103**	**2 387 648**	**858 922**	**38 120**	**9 535 769**	**28**
29	**TOTAL DES PRODUITS**	**8 337 962**	**53 654**	**148 154 220**	**3 682 425**	**3 979 458**	**962 015**	**274 844**	**165 444 578**	**29**

Université du Québec à Chicoutimi
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2026
en $

Annexe 2

		Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Total	
		1	3	4	5	6	7	8	9	
1	**Masse salariale**									1
2	Direction	1 129 874	533 314	2 449 997	107 632	243 106	-	350 088	**4 814 011**	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	**-**	3
4	Enseignants-chercheurs	40 212 296	-	20 000	8 000	-	-	-	**40 240 296**	4
5	Chargés de cours	15 904 919	-	3 842	337 942	-	-	-	**16 246 703**	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	2 816 682	-	48 394	-	-	167	-	**2 865 243**	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	703 384	1 631	107 591	210	50 407	-	-	**863 223**	7
8	Personnel professionnel non enseignant	7 644 283	4 143 208	6 437 550	1 370 997	2 140 376	-	429 481	**22 165 895**	8
9	Personnel de soutien technique	2 530 222	3 860 030	1 892 322	19 316	388 076	3 393	921 178	**9 614 537**	9
10	Personnel de soutien de bureau	3 180 833	515 454	1 485 734	311 530	1 088 682	-	576 785	**7 159 018**	10
11	Personnel de métier et ouvrier	34 888	-	-	-	251 025	158 153	1 533 538	**1 977 604**	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	13 243 732	1 911 466	2 726 388	388 660	779 262	28 648	831 485	**19 909 641**	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	642 568	28 024	59 236	5 244	35 857	(5 678)	19 710	**784 961**	13
14	**Total de la masse salariale et des avantages sociaux**	**88 043 681**	**10 993 127**	**15 231 054**	**2 549 531**	**4 976 791**	**184 683**	**4 662 265**	**126 641 132**	**14**
15	Avantages sociaux futurs (704)	-	-	-	-	-	-	-	**-**	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	126 785	-	-	-	-	-	-	**126 785**	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	3 054	-	-	-	-	-	-	**3 054**	17
18	Formation et perfectionnement (710)	112 277	8 160	146 740	289	5 502	-	-	**272 968**	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	2 648 046	25 772	457 954	645 603	293 490	125	29 556	**4 100 546**	19
20	Bourses (735)	706 940	-	-	3 000	1 957 140	-	-	**2 667 080**	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 076 711	110 516	730 290	43 601	1 155 800	10 000	116 829	**3 243 747**	21
22	Fournitures et matériel (745)	895 109	1 821 091	286 315	220 486	303 635	81 002	267 297	**3 874 935**	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	**-**	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	1 468 609	2 000 850	1 259 658	310 140	287 278	142 588	3 361 528	**8 830 651**	24
25	Volumes et périodiques (750)	33 470	193 440	1 222	1 257	146	-	-	**229 535**	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	102 223	286 034	2 328	1 058	170 783	331 232	3 590 289	**4 483 947**	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	8 523	-	34 523	9 884	-	-	1 130 992	**1 183 922**	27
28	Location-exploitation (830)	5 424	-	20 692	7 020	5 755	18 935	226	**58 052**	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	**-**	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	29 239	238 090	1 820	-	310 783	21 918	268 070	**869 920**	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	3 880	3 548	155 290	2 322	37 511	-	-	**202 551**	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	**-**	32
33	Autres charges (860, 870)	-	-	139 419	-	-	-	-	**139 419**	33
34	**Total des charges autres**	**7 220 290**	**4 687 501**	**3 236 251**	**1 244 660**	**4 527 823**	**605 800**	**8 764 787**	**30 287 112**	**34**
35	Ventes internes (878)	(523)	(16 692)	-	(12 946)	(1 016)	(66 964)	-	**(98 141)**	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894)	64 785	1 744	16 952	8 226	5 829	-	1 517	**99 053**	36
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	**-**	37
38	**Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes**	**7 284 552**	**4 672 553**	**3 253 203**	**1 239 940**	**4 532 636**	**538 836**	**8 766 304**	**30 288 024**	**38**
39	**TOTAL DES CHARGES**	**95 328 233**	**15 665 680**	**18 484 257**	**3 789 471**	**9 509 427**	**723 519**	**13 428 569**	**156 929 156**	**39**

Université du Québec à Chicoutimi
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2026
en $

Annexe 3

		Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
		1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	**Total des produits provenant des étudiants**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2**
3	Subvention du Ministère (515)	1 145 209	-	(841)	2 256 266	1 257 722	- - -	-	**4 658 356**	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	9 751 728	(21 000)	-	559 216	55 000	-	-	**10 344 944**	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	8 657 671	-	48 309	-	2 255 940	-	-	**10 961 920**	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	647 111	-	-	-	-	-	-	**647 111**	6
7	**Total des subventions**	**20 201 719**	**(21 000)**	**47 468**	**2 815 482**	**3 568 662**	**-**	**-**	**26 612 331**	**7**
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	- - -	- - -	-	- - -	- - -	- - -	- - -	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	1 361 939	-	-	55 500	726 689	-	-	**2 144 128**	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	9 744 996	-	-	24 963	47 649	-	-	**9 817 608**	12
13	Gains sur vente de placements (526)	- - -	- - -	-	- - -	- - -	- - -	- - -	-	13
14	Transfert de coûts indirects (865, 866)	(2 906 736)	-	-	-	(4 500)	-	-	**(2 911 236)**	14
15	Ventes externes (460)	1 422 711	-	-	8 070	-	-	-	**1 430 781**	15
16	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17	**Total des produits autres**	**9 622 910**	**-**	**-**	**88 533**	**769 838**	**-**	**-**	**10 481 281**	**17**
18	**TOTAL DES PRODUITS**	**29 824 629**	**(21 000)**	**47 468**	**2 904 015**	**4 338 500**	**-**	**-**	**37 093 612**	**18**

Annexe 4

Université du Québec à Chicoutimi
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2026
en $

		Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
		1	3	4	5	6	7	8	9	
1	**Masse salariale**									1
2	Direction	91 595	-	-	94 822	-	-	-	**186 417**	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	**-**	3
4	Enseignants-chercheurs	1 962 947	-	-	-	-	-	-	**1 962 947**	4
5	Chargés de cours	2 804	-	-	-	-	-	-	**2 804**	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	4 737 398	-	-	-	-	-	-	**4 737 398**	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	933 910	-	-	2 383	-	-	-	**936 293**	7
8	Personnel professionnel non enseignant	742 837	-	60 661	834 073	-	-	-	**1 637 571**	8
9	Personnel de soutien technique	1 912 459	-	-	50 729	33 599	-	-	**1 996 787**	9
10	Personnel de soutien de bureau	156 604	-	-	15 741	44 140	-	-	**216 485**	10
11	Personnel de métier et ouvrier	67 510	-	-	-	-	-	-	**67 510**	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	2 332 384	-	12 128	209 796	10 926	-	-	**2 565 234**	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	**-**	13
14	**Total de la masse salariale et des avantages sociaux**	**12 940 448**	**-**	**72 789**	**1 207 544**	**88 665**	**-**	**-**	**14 309 446**	**14**
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	**-**	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	1 898 136	-	-	-	-	-	-	**1 898 136**	16
17	Formation et perfectionnement (710)	10 804	-	-	221	-	-	-	**11 025**	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 615 520	-	-	**31 256**	**61 560**	-	-	**1 708 336**	18
19	Bourses (735)	6 171 568	-	-	3 750	4 265 115	-	-	**10 440 433**	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 683 616	-	-	26 269	5 500	-	-	**2 715 385**	20
21	Fournitures et matériel (745)	1 318 842	-	-	24 427	4 654	-	-	**1 347 923**	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	**-**	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	2 196 505	11 194	6 416	1 161 479	18 846	-	-	**3 394 440**	23
24	Volumes et périodiques (750)	14 343	-	-	-	-	-	-	**14 343**	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	193 907	-	-	-	3 067	-	-	**196 974**	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	17 987	-	-	107	-	-	-	**18 094**	26
27	Location exploitation (830)	26 763	-	-	-	-	-	-	**26 763**	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	**-**	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	65 765	-	-	3 833	1	-	-	**69 599**	29
30	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	1 174	-	-	-	-	-	-	**1 174**	30
31	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	**-**	31
32	Autres charges (860, 870)	50 990	-	-	-	-	-	-	**50 990**	32
33	**Total des charges autres**	**16 265 920**	**11 194**	**6 416**	**1 251 342**	**4 358 743**	**-**	**-**	**21 893 615**	**33**
34	Ventes internes (878)	(297 388)	-	-	(10 000)	-	-	-	**(307 388)**	34
35	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894)	293 976	-	-	12 500	-	-	-	**306 476**	35
36	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	**-**	36
37	**Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes**	**16 262 508**	**11 194**	**6 416**	**1 253 842**	**4 358 743**	**-**	**-**	**21 892 703**	**37**
38	**TOTAL DES CHARGES**	**29 202 956**	**11 194**	**79 205**	**2 461 386**	**4 447 408**	**-**	**-**	**36 202 149**	**38**

1 **Université du Québec à Chicoutimi**

Annexe 7

Produits reportés

Exercice 2025-2026

en $

		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
		1	2	3	4	5
1	Droits de scolarité institutionnels (trimestre été)	1 460 384		s.o.	s.o.	
2	Forfaitaires des étudiants étrangers (trimestre été)			s.o.	s.o.	
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents (trimestre été)			s.o.	s.o.	
4	Activité de recherche			s.o.	s.o.	
5	Activités d'été 2026 - Services aux collectivités	549 804		s.o.	s.o.	
6	Activités d'été 2026 - Services aux étudiants et sports	468 358		s.o.	s.o.	
7	Facturation pour des programmes de formation à l'étranger pour 2026-2027	2 772 500		s.o.	s.o.	
8				s.o.	s.o.	
9				s.o.	s.o.	
10				s.o.	s.o.	
11				s.o.	s.o.	
12				s.o.	s.o.	
13				s.o.	s.o.	
14				s.o.	s.o.	
15				s.o.	s.o.	
16				s.o.	s.o.	
17				s.o.	s.o.	
18				s.o.	s.o.	
19				s.o.	s.o.	
	Total	**5 251 046**	**-**	**s.o.**	**s.o.**	**-**

Université du Québec à Chicoutimi
Affectations internes des soldes de fonds
Exercice 2025-2026
en $

Annexe 8

	Nature de l'affectation (Seuil de signification de 50 000$)	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation - Capital 4	Fonds de dotation - Produits nets non distribués 5	Autres fonds 6
1	Projets d'enseignement	277 193					
2	Activités de recherche	1 730 994					
3	Services aux collectivités	45 962					
4	Laboratoire international des matériaux anti givres (Lima)		1 162 461				
5	Activités de recherche financées par l'autre fonds		512 256				
6	Activités de recherche financée par des fonds résiduels de contrats de recherche		388 020				
7	Acquisitions d'immobilisations			5 931 390			
8	Projets d'investissements de la FCI et du MESI pour l'acquisition d'équipements			41 693			
9	Développement informatique						
10	Projets d'investissement financés par l'autre fonds			30 688			
11	Fonds pour projets structurants						830 916
12	Fonds pour le versement de bourses pour étudiants						1 168 656
13	Fonds pour le développement à l'international						352 909
14	Fonds pour le développement de la recherche						46 777
15	Fonds pour le soutien à l'enseignement et à l'apprentissage						339 750
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28	**Montant en bas du seuil de 50 000 $**						
29							
30	**Total des affectations des soldes de fonds**	**2 054 149**	**2 062 737**	**6 003 771**	**-**	**-**	**2 739 008**

1 **Université du Québec à Chicoutimi**
Détail Autres actifs - Autres passifs
Exercice 2025-2026
en $

Annexe 9

Seuil de signification de 50 000$

		Informations additionnelles sur les autres actifs				
#	Autres actifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
1	Instruments financiers dérivés					
2	Logiciels et développement informatique			817 426		
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	**Montants en bas du seuil de 50 000 $**					
14						
15	**TOTAL** [(1)]	**-**	**-**	**817 426**	**-**	**-**

Seuil de signification de 50 000$

		Informations additionnelles sur les autres passifs				
#	Autres passifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
16	Instruments financiers dérivés					
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28	**Montants en bas du seuil de 50 000 $**					
29						
30	**TOTAL** [(2)]	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Note 1: Ce total doit être égal à la ligne 19 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Note 2: Ce total doit être égal à la ligne 38 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Université du Québec à Chicoutimi
Détail Autres produits - Autres charges
Exercice 2025-2026
en $

Annexe 10

		Fonds de Fonctionnement			Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Autres fonds	
	Seuil de signification de 50 000$	**Ventes aux étudiants Fonction Enseignement-Recherche**	**Autres produits**	**Autres charges**	**Autres produits**	**Autres charges**	**Autres produits**	**Autres charges**	**Autres produits**	**Autres charges**	**Autres produits**	**Autres charges**
		1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**
1	Récupérations de salaires ou prêts de service	- - -	29 205	- - -								
2	Créances douteuses	- - -	- - -	139 419		50 990						
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27												
28												
29	**Total**	**-**	**29 205**	**139 419**	**-**	**50 990**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

1 **Université du Québec à Chicoutimi**

Annexe 11

Redressements des soldes de fonds
Exercice 2025-2026
en $

		Solde de fonds Fonds de fonctionnement	Solde de fonds Fonds avec restrictions	Solde de fonds Fonds d'immobilisations	Solde de fonds Fonds de dotation	Solde de fonds Autres fonds	
		1	2	3	4	5	
1	Provision pour vacances courues des années antérieures (compte 306)	-	-	-	-	-	
2	Provision pour avantages sociaux futurs (compte 307)	-	---	---	---	---	
3	Autres redressements des années antérieures (compte 308) [1]	-	-	-	-	-	
4	**Total des redressements des soldes de fonds**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	
5	**Précision "Autres redressements des années antérieures" (compte 308)**						
6							Saisie manuelle
7							Saisie manuelle
8							Saisie manuelle
9							Saisie manuelle
10							Saisie manuelle
11							Saisie manuelle
12	**Résiduel "Autres redressements des années antérieures" à précier**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	

Note 1: les autres redressements des années antérieures doivent être expliqués dans les lignes de 6 à 11 en inscrivant les montants correspondants pour chaque fonds

1 **Université du Québec à Chicoutimi**
Avances et virements interfonds
Exercice 2025-2026
en $

Annexe 12

		VERS					
	AVANCES INTERFONDS DU	**Fonds de fonctionnement 1**	**Fonds avec restrictions 2**	**Fonds d'immobilisations 3**	**Fonds de dotation 4**	**Autres fonds 5**	**Total des avances aux autres fonds 6**
1	**Fonds de fonctionnement**		-	-	-	345 457	345 457
2	**Fonds avec restrictions**	37 405 708		-	-	-	37 405 708
3	**Fonds d'immobilisations**	2 003 671	-		-	-	2 003 671
4	**Fonds de dotation**	-	-	-		3 109 491	3 109 491
5	**Autres fonds**	-	-	-	-		-
6	**Total des avances reçues d'autres fonds**	**39 409 379**	**-**	**-**	**-**	**3 454 948**	**42 864 327**

		VERS					
	VIREMENTS INTERFONDS [Notes 1 et 2] **DU**	**Fonds de fonctionnement 1**	**Fonds avec restrictions 2**	**Fonds d'immobilisations 3**	**Fonds de dotation 4**	**Autres fonds 5**	**Total des virements vers d'autres fonds 6**
7	**Fonds de fonctionnement**			7 908 923	12 537	74 472	7 995 932
8	**Fonds avec restrictions**			1 362 961			1 362 961
9	**Fonds d'immobilisations**						-
10	**Fonds de dotation**						-
11	**Autres fonds**	400	327 768	60 099			388 267
12	**Total des virements reçus d'autres fonds**	**400**	**327 768**	**9 331 983**	**12 537**	**74 472**	**9 747 160**

Note 1: Les montants saisis dans le tableau des virements interfonds doivent être saisis en positif.
Note 2: Il faut compléter l'annexe 12a concernant les informations additionnelles sur les virements interfonds.

Université du Québec à Chicoutimi **Annexe 12 a**

Informations additionnelles sur les virements interfonds

Exercice 2025-2026

en $

Seuil de signification de 100 000$

	1	2	3	4	5	6	7
	Informations additionnelles sur les virements du fonds de fonctionnement						
#	**Nature du virement**	**Vers le fonds avec restrictions**	**Vers le fonds d'immobilisations**	**Vers le fonds de dotation**	**Vers d'autres fonds**	**Total**	**Commentaires au besoin [3]**
1	VI (FF au FI) – Acquisition terrain bâtiments	---		---	---	-	
2	VI (FF au FI) – Acquisition autres immobilisations	---	1 958 923	---	---	1 958 923	
3	VI (FF au FI) – Acquisition RI	---		---	---	-	
4	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) terrain bâtiments	---		---	---	-	
5	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) autres immobilisation	---		---	---	-	
6	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) RI	---		---	---	-	
7	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs terrain bâtiments	---		---	---	-	
8	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs autres immobilisations	---	5 950 000	---	---	5 950 000	
9	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs RI	---		---	---	-	
10	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt interne (capital)	---		---	---	-	
11	VI (FF au FI) – Autres virements	---		---	---	-	
12	VI (FF au FAR)		---	---	---	-	
13	VI (FF au FD)	---	---	12 537	---	12 537	
14	VI (FF au AF)	---	---	---	74 472	74 472	
15	VI (FF à l'ensemble des autres fonds) – retour de fonds virés des années antérieures					-	
16	VI (FF à l'ensemble des autres fonds) – Autres virements					-	
17	**Total [(1)]**	**-**	**7 908 923**	**12 537**	**74 472**	**7 995 932**	

Seuil de signification de 100 000$

	1	2	3	4	5	6	7
	Informations additionnelles sur les virements vers le fonds de fonctionnement						
#	**Nature du virement**	**Du fonds avec restrictions**	**Du fonds d'immobilisations**	**Du fonds de dotation**	**D'autres fonds**	**Total**	**Commentaires au besoin [3]**
18	VI (FAR au FF)		---	---	---	-	
19	VI (FD au FF)	---	---		---	-	
20	VI (AF au FF)	---	---	---		-	
21	VI (ensemble des autres fonds au FF) retour de fonds virés des années antérieures					-	
22	VI (ensemble des autres fonds au FF) Autres virements				400	400	
23	**Total [(2)]**	**-**	**-**	**-**	**400**	**400**	

Note 1: Le total de la ligne 17 colonne 6 doit correspondre à la ligne 7 colonne 6 de l'annexe 12.

Note 2: Le total de la ligne 23 colonne 6 doit correspondre à la ligne 12 colonne 1 de l'annexe 12.

Note 3: Commentaire au besoin, exemple : nom du projet, reserve, etc.

1 **Université du Québec à Chicoutimi** **Annexe 14**

Avantages sociaux

Exercice 2025-2026

en $

	Composition des avantages sociaux	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
1	Régime de retraite de l'université	7 495 235	705 277		**8 200 512**
2	Régie des rentes du Québec	4 193 531	650 900		**4 844 431**
3	Régime québécois d'assurance parentale	526 605	78 633		**605 238**
4	Fonds des services de santé (FSS)	4 566 628	534 534		**5 101 162**
5	Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST	351 830	51 882		**403 712**
6	Assurance-emploi	981 871	161 560		**1 143 431**
7	Assurance-vie	53 910	6 343		**60 253**
8	Assurance santé et salaire	1 584 473	233 935		**1 818 408**
9	Exonération des droits de scolarité	16 449			**16 449**
10	Cotisation pour déficit actuariel du régime de retraite				**-**
11	Autres avantages sociaux	139 109	142 170	5 003	**286 282**
12	**TOTAL**	**19 909 641**	**2 565 234**	**5 003**	**22 479 878**

	Ratio des avantages sociaux sur la masse salariale par fonds	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
13	Masse salariale[1] (900 à 905), (910 à 915), (920 à 925), (930 à 934), (940 à 944), (950 à 954), (960 à 964), (970 à 974), (980 à 985), et (997)	103 233 289	11 744 212	23 056	**115 000 557**
14	Ratio (Avantages sociaux /Masse salariale, en %)	19%	22%	22%	**20%**

Note 1 : La masse salariale de la ligne 13 est présentée au brut, c'est-à-dire qu'elle n'est pas diminuée du montant des salaires capitalisables transférés au fonds des immobilisations.

Université du Québec à Chicoutimi **Annexe 15**

Détail des charges Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)

Fonds de fonctionnement

Exercice 2025-2026

en $

		Direction 1	Sécurité 2	Entretien ménager et gestion des produits dangereux 3	Entretien courant et réparations mineures 4	Autres 5	TOTAL 6	
1	Masse salariale							1
2	Direction	350 088	-	-	-	-	**350 088**	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	**-**	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	**-**	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	**-**	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	**-**	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	**-**	7
8	Personnel professionnel non enseignant	429 481	-	-	-	-	**429 481**	8
9	Personnel de soutien technique	912 186	-	-	8 992	-	**921 178**	9
10	Personnel de soutien bureau	576 785	-	-	-	-	**576 785**	10
11	Personnel de métier et ouvrier	1 533 538	-	-	-	-	**1 533 538**	11
12	Avantages sociaux (700)	830 681	-	-	804	-	**831 485**	12
13	Heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	19 710	-	-	-	-	**19 710**	13
14	**Total de la masse salariale et des avantages sociaux**	**4 652 469**	**-**	**-**	**9 796**	**-**	**4 662 265**	**14**
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	**-**	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	**-**	16
17	Formation et perfectionnement (710)	-	-	-	-	-	**-**	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	26 627	43	-	2 886	-	**29 556**	18
19	Bourses (735)	-	-	-	-	-	**-**	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	116 829	-	-	-	-	**116 829**	20
21	Fournitures et matériel (745)	240 322	23 678	-	3 297	-	**267 297**	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	**-**	22
23	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795)	992 128	912 141	1 375 932	81 327	-	**3 361 528**	23
24	Volumes et périodiques (750)	-	-	-	-	-	**-**	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	2 783 277	504	-	806 508	-	**3 590 289**	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	1 130 992	-	-	-	-	**1 130 992**	26
27	Location-exploitation (830)	226	-	-	-	-	**226**	27
28	Pertes sur vente de placement (886)	-	-	-	-	-	**-**	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	247 622	855	-	19 593	-	**268 070**	29
30	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	-	-	**-**	30
31	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	**-**	31
32	Mauvaises créances (860)	-	-	-	-	-	**-**	32
33	Autres charges (870)	-	-	-	-	-	**-**	33
34	**Total des autres charges**	**5 538 023**	**937 221**	**1 375 932**	**913 611**	**-**	**8 764 787**	**34**
35	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	**-**	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894)	1 517	-	-	-	-	**1 517**	36
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	**-**	37
38	**Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes**	**5 539 540**	**937 221**	**1 375 932**	**913 611**	**-**	**8 766 304**	**38**
39	**Total des charges**	**10 192 009**	**937 221**	**1 375 932**	**923 407**	**-**	**13 428 569**	**39**

1 **Université du Québec à Chicoutimi**
Charges d'immobilisations
Exercice 2025-2026
en $

Annexe 16

		Immobilisations brutes au début de l'année	Acquisitions de l'année					Total des acquisitions de l'année	Solde à reporter	
			Financé par le gouvernement du Québec	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restriction	Fonds de dotation	Autres fonds, Fondations et dons	Autres sources		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Projets en cours	2 778 190	2 237 175	96 172	134 423			608 064	3 075 834	5 854 024
2	Terrains	777 312							-	777 312
3	Aménagement de terrains	10 006 878	94 641	72 965				16 666	184 272	10 191 150
4	Bâtiments	106 765 587						66 851	66 851	106 832 438
5	Bâtiments - construction prestigieuse	-							-	-
6	Améliorations majeures aux bâtiments	80 513 633	1 826 862	69 098	86 672			220 087	2 202 719	82 716 352
7	Améliorations locatives	9 797 906							-	9 797 906
8	Équipements informatiques	7 306 276		813 717	57 172			396 785	1 267 674	8 573 950
9	Équipements de communication multimédia	1 863 391	12 082	256 218	2 144			150 995	421 439	2 284 830
10	Mobilier et équipement de bureau	1 032 273	26 494	209 551	16 788			12 953	265 786	1 298 059
11	Autres équipements	-							-	-
12	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	21 789 805	345 460	309 661	1 003 393			221 699	1 880 213	23 670 018
13	Documents de bibliothèques	16 242							-	16 242
14	Manuels pédagogiques	-							-	-
15	Matériels roulants	249 529		85 053					85 053	334 582
16	Réseaux de télécommunications	-							-	-
17	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisistion	-							-	-
18	Autres actifs corporels (note A)	-							-	-
19	Actifs non amortissables	59 789							-	59 789
20	Logiciels (note B)	-							-	-
21	Développements informatiques (note B)	-							-	-
22	Autres actifs incorporels	-							-	-
23	**TOTAL**	**242 956 811**	**4 542 714**	**1 912 435**	**1 300 592**	**-**	**-**	**1 694 100**	**9 449 841**	**252 406 652**

Annexe 16 (suite)

		Solde reporté	Vente ou radiation d'actifs (crédit)	Virements débit (crédit)	Immobilisations brutes à la fin de l'année	Amortissement accumulé				Immobilisations nettes à la fin de l'année
						Solde au début de l'année	Plus amortissement	Moins annulation	Solde à la fin de l'année	
24	Projets en cours	5 854 024		(3 974 463)	1 879 561	-			-	1 879 561
25	Terrains	777 312	(212 733)	75 855	640 434	-		212 733	(212 733)	853 167
26	Aménagement de terrains	10 191 150			10 191 150	2 096 303,00	169 872		2 266 175	7 924 975
27	Bâtiments	106 832 438			106 832 438	51 917 924,14	2 272 273		54 190 197	52 642 241
28	Bâtiments - construction prestigieuse	-			-	-			-	-
29	Améliorations majeures aux bâtiments	82 716 352	(9 920 115)	2 898 817	75 695 054	24 769 398,39	2 884 413	9 920 115	17 733 696	57 961 357
30	Améliorations locatives	9 797 906			9 797 906	9 698 165,40			9 698 165	99 741
31	Équipements informatiques	8 573 950	(1 394 603)		7 179 347	4 161 586,01	2 331 455	1 394 603	5 098 438	2 080 909
32	Équipements de communication multimédia	2 284 830	(29 389)		2 255 441	655 714,34		29 389	626 325	1 629 116
33	Mobilier et équipement de bureau	1 298 059	(103 013)		1 195 046	398 651,23	208 442	103 013	504 080	690 966
34	Autres équipements	-			-	-			-	-
35	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	23 670 018	(1 329 426)	999 791	23 340 383	9 543 978,10	2 765 275	1 329 426	10 979 827	12 360 556
36	Documents de bibliothèques	16 242			16 242	15 430,41			15 430	812
37	Manuels pédagogiques	-			-	-	812		812	(812)
38	Matériels roulants	334 582	(20 799)		313 783	90 016,56	51 740	20 799	120 958	192 825
39	Réseaux de télécommunications	-			-	-			-	-
40	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisistion	-			-	-			-	-
41	Autres actifs corporels (note A)	-			-	-			-	-
42	Actifs non amortissables	59 789			59 789	-			-	59 789
43	Logiciels (note B)	-			-	0,47			0	(0)
44	Développements informatiques (note B)	-			-	(0,18)			(0)	0
45	Autres actifs incorporels	-			-	-			-	-
46	**TOTAL**	**252 406 652**	**(13 010 078)**	**-**	**239 396 574**	**103 347 168**	**10 684 282**	**13 010 078**	**101 021 372**	**138 375 202**

Note A: Il faut communiquer avec le Ministère pour inscrire un actif dans cette catégorie.
Note B: Il faut consulter la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux* (Avril 2012) pour la comptabilisation de ces catégories.

Université du Québec à Chicoutimi

Annexe 17

Salaire moyen par catégorie de personnel

Exercice 2025-2026

en $

	CATÉGORIES DE PERSONNEL	PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL NON RÉGULIER
1	Direction	171 159	137 023
2	Gérance		
3	Enseignants-chercheurs	149 419	92 167
4	Auxiliaires à l'enseignement et à la recherche		13 265
5	Associés à l'enseignement et à la recherche	96 983	70 057
6	Professionnel non enseignant	110 221	120 936
7	Soutien technique	75 223	72 917
8	Soutien de bureau	60 539	36 014
9	Métiers et ouvriers	68 351	57 342
		VALEUR MOYENNE D'UNE CHARGE DE 3 CRÉDITS	
10	Chargés de cours		12 655

1 **Université du Québec à Chicoutimi** **Annexe 18**

Frais institutionnels obligatoires (FIO) et autres frais facturés aux étudiants (note1)

Exercice 2025-2026

Ensemble des fonds

en $

		1	
No ligne	**Comptes des frais institutionnels obligatoires**	**Revenus FIO**	
1	Frais d'admission (447)	211 872	
2	Frais d'inscription (448)	-	
3	Frais technologiques (449)	960 556	
4	Frais de droits d'auteur (451)	55 173	
5	Frais de rédaction de thèses ou de mémoires et frais de polongation (452)	241 165	
6	Frais spécifiques à certains cours ou programmes (453)	79 425	
7	Frais de diplomation et relevés de notes (454)	74 421	
8	Services aux étudiants (456)	1 012 726	
9	Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)	1 538 360	
10	**Total pour les frais institutionnels obligatoires (2)**	**4 173 698**	
11	**Explications «Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)» (si 10% ou plus du total) :**	**37%**	
12	Accès Libre	561 144	saisie manuelle
13	Frais généraux	977 216	saisie manuelle
14			saisie manuelle

No ligne	**Frais institutionnel obligatoire perçu à titre de fiduciaire ou mandataire**	**FIO perçus**	
15	Primes relatives à certaines assurances obligatoires		saisie manuelle
16	Frais pour le transport en commun (FIO)	561 144	saisie manuelle
17	**Total des FIO perçus à titre de fiduciaire ou mandataire**	**561 144**	

1 **Université du Québec à Chicoutimi**

Annexe 18
(suite)

No ligne	Comptes des autres frais facturés aux étudiants (Non FIO)	Revenus Non FIO	
18	Pénalités, retards et révision de notes (458)	327 375	
19	Dons et campagnes de financement (459)[3]	-	
20	Ventes de notes de cours (462)	-	
21	Vente ou locations de matériel ou d'équipements (463)	17 590	
22	Reconnaissance des acquis (464)	900	
23	Autres frais facturés aux étudiants (467)	36 560	
24	**Total pour les autres frais facturés aux étudiants (Non FIO) [4]**	**382 425**	
25	**Explications «Autres frais facturés aux étudiants (467)» (si 10% ou plus du total) :**	**10%**	
26			saisie manuelle
27			saisie manuelle
28			saisie manuelle
29	Total des nouveaux apports reçus pour les dons et campagnes de financement		saisie manuelle
No ligne	**Autres frais perçu à titre de fiduciaire ou mandataire**	**Autres frais perçus**	
30	Primes relatives aux assurances des étudiants étrangers	1 315 974	saisie manuelle
31	Primes relatives aux assurances non obligatoires	1 118 153	saisie manuelle
32	Dons et campagnes de financement (exclus du compte 459)	215 880	saisie manuelle
33	Cotisations aux associations étudiantes	671 591	saisie manuelle
34	Frais pour le transport en commun (Non FIO)		**saisie manuelle**
35	**Total pour les autres frais perçus à titre de fiduciaire ou mandataire**	**3 321 598**	

Note 1: Voir la définition des frais institutionnels obligatoires à la règle budgétaire 3.3.1.
Note 2: Le total inscrit à la ligne 10 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 8 de la colonne 7 à la page 2 du SIFU.
Note 3: Ce revenu correspond à la portion de l'apport qui a été comptabilisée dans les produits de la période. Le montant total de l'apport reçu dans la période doit être inscrit à la ligne 29.
Note 4: Le total inscrit à la ligne 24 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 9 de la colonne 7 à la page 2 du SIFU.

1 Université du Québec à Chicoutimi **Annexe 19**

Informations nécessaires aux fins d'analyse de l'octroi de la subvention conditionnelle (note 1)

Exercice 2025-2026

en $

	1	2
	Fonds de fonctionnement	
	2024-2025	2025-2026
Solde de fonds au début aux fins de la subvention conditionnelle (note 2) (1)	**(13 770 935)**	**(13 755 165)**
Produits (2) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	164 032 420	165 444 578
Charges (3) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	161 383 391	157 856 156
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges (4) = (2) - (3)	**2 649 029**	**7 588 422**
Virements du fonds de fonctionnement vers d'autres fonds (5) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	3 493 759	7 995 932
Virements des autres fonds vers le fonds de fonctionnement (6) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	21 500	400
Annulation des coûts des avantages sociaux futurs (7) (compte 704 du SIFU)	839 000	927 000
Annulation des gains (-) et pertes latents (8) (Compte 879 du SIFU)	-	-
Ajustement par l'établissement (note 2) (9)		
Résultats annuels ajustés aux fins de la subvention conditionnelle (10) = (4) - (5) + (6) + (7) + (8) + (9)	**15 770**	**519 890**

Université du Québec à Chicoutimi

Annexe 19

(suite)

Solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle avant ajustements du Ministère (11) = (1) + (10)	**(13 755 165)**	**(13 235 275)**
Ajustements après révision (note 3) (12)	-	
Solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle (13) = (11) + (12)	**(13 755 165)**	**(13 235 275)**
Conciliation solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle par rapport au solde de fonds tel qu'établi aux états financiers audités (note 3)		
Annulation ajustements cumulés aux fins de la subvention conditionnelle (14) (note 4) = - (7) - (8) cumulés	(8 817 483)	(9 744 483)
Redressements des années antérieurs cumulés (15)	(30 689 655)	(30 689 655)
Réévaluation et autres éléments régimes de retraite cumulé (16)	2 687 295	(800 705)
Solde de fonds tel qu'établi aux états financiers audités (17)= (13) + (14) + (15) + (16)	**(50 575 008)**	**(54 470 118)**

Note 1 : Voir la règle budgétaire 4.1.8 (2025-2026).

Note 2 : Cellule modifiable sous l'approbation du ministère seulement.

Note 3 : Les ajustements après révision seront inscrits par le Ministère au besoin.

Note 4 : Solde de fonds aux fins de la subvention conditionnelle à partir du solde du fonds de fonctionnement au 30 avril 2010.

1 **Université du Québec à Chicoutimi** **Annexe 20**

Détails des montants aux états financiers et aux annexes

2025-2026

en $

Note # 1: Ventilation du compte n" 430 - Produits non gouvernementaux

		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
Dons en espèce						521 813
Dons en nature						
Autres (Il faut préciser. Si le nombre de lignes est insuffisant, il faut aviser le Ministère)		- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
Autre 1	Subventions diverses pour projets de recherche		9 817 608			
Autre 2	Dons et commandites pour activités diverses	64 472		187		
Autre 3						
Autre 4						
Autre 5						
Autre 6						
Autre 7						
Autre 8						
Autre 9						
Autre 10						
Total		**64 472**	**9 817 608**	**187**	**-**	**521 813**

Note # 2: Ventilation des comptes 015 et 210

	Compte 015	Compte 210
2025-2026 (T)	5 471 420	
2024-2025 (T-1)	2 636 370	
2023-2024 (T-2)	(872 745)	

1 **Université du Québec à Chicoutimi**

Annexe 22a

Continuité des apports reportés - Gouvernement du Canada

2025-2026

en $

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes) note 1 1	Redressements des apports reportés au début (court et long termes) note 2 2	Nouveaux apports reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada	27 904		640 751	642 104		**26 551**
2	Conseil de recherches en sciences humaines	1 029 200		2 056 942	2 102 824		**983 318**
3	Santé Canada	1 302		-	-		**1 302**
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	3 860 062		6 138 115	4 613 359		**5 384 818**
5	Instituts de recherche en santé du Canada	708 559		404 688	524 112		**589 135**
6	Fondation canadienne pour l'innovation	316 462		(9 717)	-		**306 745**
7	Chaires de recherche du Canada	(0)		1 160 000	1 160 000		**(0)**
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste)	2 458 698		2 230 312	1 919 521		**2 769 489**
9	**Total pour le fonds avec restrictions**	**8 402 186**	**-**	**12 621 091**	**10 961 920**	**-**	**10 061 357**

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
10	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada	13 615 558	540 112	455 833	8 618	-	14 602 885	850 904	**13 751 981**
11	**Total pour le fonds des immobilisations**	**13 615 558**	**540 112**	**455 833**	**8 618**	**-**	**14 602 885**	**850 904**	**13 751 981**

Note 1: Report automatique des apports reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: Saisie manuelle des redressements des apports reportés au début de l'exercice en cours

Note 3: Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 263 et 362 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: Report automatique des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422 et 423).

Note 5: Saisie manuelle des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Les apports reportés à la fin doivent correspondre à la somme des comptes 263 et 362 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique du compte 532 "Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations – Gouvernement du Canada".

Université du Québec à Chicoutimi **Annexe 22b**

Continuité des apports reportés - Gouvernement du Québec

2025-2026

en $

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes) note 1	Ajustements note 2	Nouveaux apports reportés de l'exercice note 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5	Apports reportés à la fin (court et long termes)
		1	2	3	4	5	6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subventions du Ministère	5 425 405	(452 804)	5 407 258	4 658 356		**5 721 503**
2	Subventions des autres ministères du gouvernement du Québec	4 563 404		6 888 755	6 203 250		**5 248 909**
3	Fonds de recherche du Québec - Nature et technologie (FRQNT)	746 721		1 761 721	1 590 247		**918 195**
4	Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)	273 936		501 537	302 154		**473 319**
5	Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)	792 329		946 646	896 458		**842 517**
6	Université du Québec et ses constituantes	333 377		305 795	348 886		**290 286**
7	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec (autres que ceux de la liste)	842 058		962 001	1 003 949		**800 110**
8	**Total pour le fonds avec restrictions**	**12 977 230**	**(452 804)**	**16 773 713**	**15 003 300**	**-**	**14 294 839**

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1	Redressement des apports reportés au début note 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6
		1	2	3	4	5	6=1+2+3-4+5	7	8=6-7
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec	92 520 424	(205 182)	4 556 493	146 212	-	96 725 523	5 885 463	**90 840 060**
10	**Total pour le fonds des immobilisations**	**92 520 424**	**(205 182)**	**4 556 493**	**146 212**	**-**	**96 725 523**	**5 885 463**	**90 840 060**

Note 1: Report automatique des apports reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: Saisie manuelle des redressements des apports reportés au début de l'exercice en cours, ainsi que des transferts des reliquats du fonds avec restrictions au fonds de fonctionnement.

Note 3: Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 261, 262, 360 et 361 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: Report automatique des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 405, 410, 411, 427, 495, 496, 497, 515 et 520).

Note 5: Saisie manuelle des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Le total à la ligne 8 des apports reportés à la fin doit correspondre à la somme des comptes 261 et 262 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique des compte 530 et 531 "Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations – gouvernement du Québec".

Note 9: Le total des apports reportés doit correspondre à la sommation des comptes 360 et 361

Université du Québec à Chicoutimi **Annexe 22c**

Continuité des apports et des produits reportés - Autres sources

Exercice 2025-2026

(en $)

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports et produits reportés au début (court et long termes) note 1	Redressement des apports reportés au début note 2	Nouveaux apports et nouveaux produits reportés de l'exercice note 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5	Apports et produits reportés à la fin (court et long termes) note 6
		1	2	3	4	5	6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Municipalités	232 264		682 473	586 690		**328 047**
2	Produits provenant d'autres universités et d'organismes apparentés	60 962		99 701	60 421		**100 242**
3	Gouvernements autres provinces	-			-		-
4	Gouvernements étrangers	-			-		-
5	Produits non gouvernementaux	8 648 126		14 747 450	9 817 608		**13 577 968**
6	Produits provenant d'une fondation	2 140 955		2 139 437	2 144 128		**2 136 264**
7	**Total pour le fonds avec restrictions**	**11 082 307**	**-**	**17 669 061**	**12 608 847**	**-**	**16 142 520**

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1	Redressement des apports reportés au début note 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6
		1	2	3	4	5	6=1+2+3-4+5	7	8=6-7
8	Autres sources	14 628 684	(234 934)	346 432	653	-	14 739 529	747 672	**13 991 857**
9	**Total pour le fonds des immobilisations**	**14 628 684**	**(234 934)**	**346 432**	**653**	**-**	**14 739 529**	**747 672**	**13 991 857**

Note 1: Report automatique des apports reportés et/ou produits reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: Saisie manuelle des redressements des apports reportés et/ou produits reportés au début de l'exercice en cours

Note 3: Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté et/ou produit reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 260, 264 et 363 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: Report automatique des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 424, 426, 428, 429, 430, 431 et 446).

Note 5: Saisie manuelle des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Le total des apports et des produits reportés à la fin doit correspondre à la somme des comptes 260, 264 et 363 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique du compte 533 "Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations – Autres sources".

Université du Québec à Chicoutimi **Annexe 23**

Produits des entités subventionnaires du gouvernement du Canada par fonds

Exercice 2025-2026

Fonds de fonctionnement, fonds avec restrictions et fonds d'immobilisations

en $

No ligne	Comptes	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Total 4 = 1+2+3
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada (415)	674	642 104	-	**642 778**
2	Conseil de recherches en sciences humaines (416)	1 822 608	2 102 824	-	**3 925 432**
3	Santé Canada (417)	-	-	-	**-**
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (418)	-	4 613 359	-	**4 613 359**
5	Instituts de recherche en santé du Canada (419)	-	524 112	-	**524 112**
6	Fondation canadienne pour l'innovation (421)	-	-	8 618	**8 618**
7	Chaires de recherche du Canada (422)	-	1 160 000	-	**1 160 000**
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste) (420)	51 110	1 919 521	---	**1 970 631**
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (fonds d'immobilisations) (423)	---	---	-	**-**
10	**Total**	**1 874 392**	**10 961 920**	**8 618**	**12 844 930**

1 **Université du Québec à Chicoutimi**

Continuité des apports reportés - MES **Annexe 24**

Exercice 2025-2026

Fonds avec restrictions

en $

Subvention reportable	Libellé du volet	Libellé du sous-volet	Apports reportés au début (note 4)	Ajustements (note 5)	Nouveaux apports de l'exercice (note 6)	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	titre d'apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	fin (court et long termes) note 2	Commentaire de l'Université
			1	2	3	4	5	6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5	7
2.1.8 Stages en pratique sage-femme			-					-	
2.1.9 Études doctorales en psychologie clinique			296 956		225 515	166 109		356 362	
2.1.10 Formation en sciences infirmières			125 995		221 677	216 072		**131 600**	
2.1.11 Formation des médecins	2.1.11.1 Deuxième demande d'augmentation d'admission		-					-	
2.1.11 Formation des médecins	2.1.11.1 Deuxième demande d'augmentation d'admission		-					-	
2.1.11 Formation des médecins			**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	
2.1.12 Augmentation de l'accessibilité, de la persévérance et de la réussite dans les diplômes d'études supérieures spécialisées menant à une autorisation légale d'enseigner								-	
2.2.1 Pôles régionaux			**1 540 715 $**	3 990	594 267	681 068		1 457 904	
2.2.2 Déploiement des zones d'innovation			**-**					**-**	
2.2.4 Reconfiguration de l'offre de formation	2.2.4.1 Optimisation et développement de l'offre de formation		643 215		1 019 391	460 543		**1 202 063**	
2.2.4 Reconfiguration de l'offre de formation	2.2.4.2 Développement concerté d'activités de formation à distance		-					-	
2.2.4 Reconfiguration de l'offre de formation	2.2.4.3 Offre d'un programme de formation d'appoint destiné aux professionnels formés à l'étranger		-					-	
2.2.4 Reconfiguration de l'offre de formation			**643 215**	**-**	**1 019 391**	**460 543**	**-**	**1 202 063**	
2.3.1 Bourses en sciences de l'éducation	2.3.1.1 Bourses d'excellence aux futurs enseignants		634		864 499	865 133		-	
2.3.1 Bourses en sciences de l'éducation	2.3.1.2 Bourses de persévérance pour les étudiants inscrits à la maîtrise qualifiante en enseignement		-					-	
2.3.1 Bourses en sciences de l'éducation	2.3.1.3 Bourses aux doctorantes et aux doctorants en sciences de l'éducation		-		20 000	20 000		-	
2.3.1 Bourses en sciences de l'éducation			**634,00**	**-**	**884 499**	**885 133**	**-**	**-**	
2.3.2 Bourses en psychologie clinique			**(20 000)**		225 000	212 500		**(7 500)**	
2.3.3 Bourses en sciences infirmières	Le volet 1: les bourses de maîtrise		-					-	
2.3.3 Bourses en sciences infirmières	Le volet 2: les bourses doctorales		43 200		40 000	45 000		38 200	
2.3.3 Bourses en sciences infirmières			**43 200,00**	**-**	**40 000**	**45 000**	**-**	**38 200**	
2.4.1 Services spécialisés pour l'intégration des personnes en situation de handicap			**(70 947)**	**(2 050)**	**53 305**	**98 337**		**(118 029)**	
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 1 : Allocations fixe		-					-	
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 2 : Projet universitaire autochtone		-					-	

2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 3 : Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuit au Québec		-					-	
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 4 : Colloque sur la persévérance et la réussite scolaires chez les Premiers Peuples		118 672		753 615	250 869		**621 418**	
2.4.2 Membres des communautés autochtones			**118 672**	**-**	**753 615**	**250 869**	**-**	**621 418**	
2.4.4 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026	Volet 1 : Soutenir des initiatives qui font valoir la réussite scolaire de modèles signifiants ou inspirants		**422 758**		**298 796**	**515 896**		**205 658**	
2.4.4 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026	Volet 2 : Soutenir l'acquisition des compétences essentielles à la poursuite des études par les étudiants universitaires		-					-	
2.4.4 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026	Volet 3 : Soutenir le déploiement d'actions visant à améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants		-					-	
2.4.4 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026	Volet 4 : Soutenir les initiatives favorisant la persévérance et la réussite en enseignement supérieur		-					-	
2.4.4 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026			**422 758**	**-**	**298 796**	**515 896**	**-**	**205 658**	
2.6.3 Autres ajustements particuliers			-					-	
2.7.1 Sommes accordées pour des activités para-universitaires			-					-	
2.7.2 Programme de mobilité internationale et de courts séjours à l'étranger			1 351 836		339 918	489 500		1 202 254	
2.7.3 Mesure de garantie de location visant le logement étudiant			-					-	
2.9 Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes – Volet Enseignement supérieur			-					-	
Sous total subventions spécifiques reportables			**4 453 034**	**1 940**	**4 655 983**	**4 021 027**	**-**	**5 089 930**	

Annexe 24 (suite)

Autres Subventions reportées [note 1]

Subvention reportable [note3]	Libellé du volet	Libellé du sous-volet	Apports reportés au début [note 4]	Ajustements	Nouveaux apports de l'exercice	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant constaté à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	Solde fin (court et long termes) [note 2]	Commentaire de l'Université
22-23- 2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur	Volet 1 : Des campus favorables à une santé mentale florissante (axe 2 du Plan d'action);		-					-	
22-23- 2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur	Volet 2 : Soutien à la population étudiante dans la diversité de ses besoins et de ses caractéristiques (axe 3 du Plan		-					-	
22-23- 2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur	Volet 3 : Accessibilité aux services de santé mentale pour les membres de la communauté étudiante (axe 4 du Plan		-					-	
22-23- 2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur			-	-	-	-	-	-	
22-23 RB 2.1.29 Mesure transitoire pour les stagiaires de certaines formations des domaines de l'éducation de la santé et des services sociaux			-					-	
23-24 RB 2.1.3 Soutien à l'intégration des personnes en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers	2.1.3.1 Organisation et offre de services dans les universités		64 177			3 938		60 239	
23-24 RB 2.1.6 Appui au recrutement d'étudiants internationaux, ainsi qu'à leur accueil et leur intégration	Volet 2 : Actions de concertation inter établissements		**7 712**					7 712	
23-24 RB 2.1.8 Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire	2.1.8.3 Favoriser l'offre de services de RAC en formation professionnelle		(666)		841	175		-	
23-24 RB 2.1.9 Accès à la profession enseignante	2.1.9.2 Élaboration de projets inédits en sciences de l'éducation		-					-	
23-24 RB 2.1.20 Soutenir les personnes immigrantes formées à l'étranger désirant accéder à une profession réglementée			-					-	
23-24 RB 2.1.24 Soutien aux initiatives avec les collectivités et les entreprises			**141 292**			**93 562**		47 730	
24-25 RB 2.2.1_volet2 Pôles régionaux								-	
24-25 RB 2.4.3 Lutte contre l'homophobie et la transphobie			-					-	
24-25 RB 2.5.2 Développement des compétences en français des étudiants non québécois			-					-	
24-25 RB 2.6.1 Rehaussement de la sécurité de l'information et de la cybersécurité			55 481					55 481	

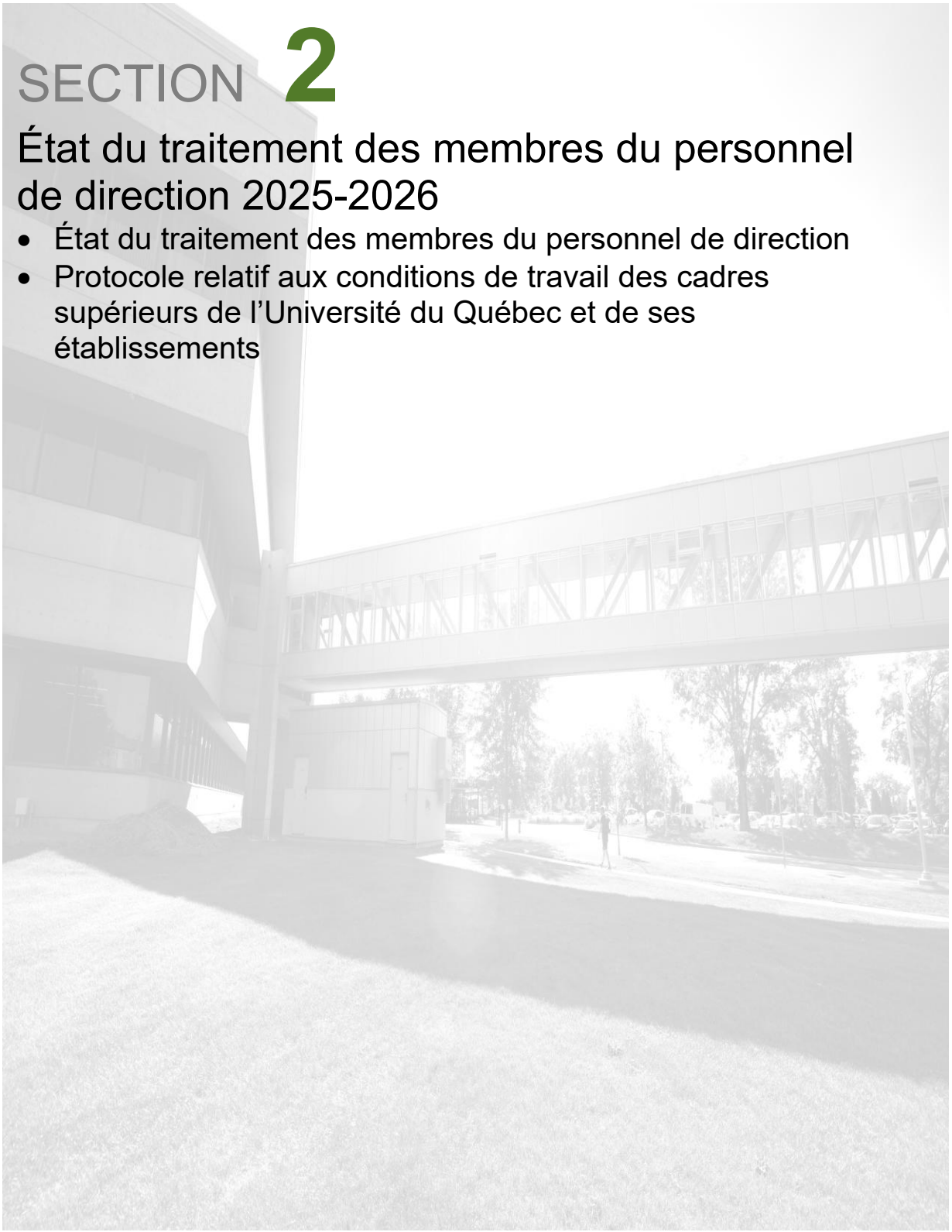
Mandats stratégiques en sciences de l'éducation antérieures à 2022-2023	66 559	(20 282)		46 277	-	
Insertion professionnelle étudiants en situation d'handicap	7 915			7 000	915	
Réussite en enseignement et relance économique	-				-	
Créneaux d'expertise en génie et en informatique	476 108	(432 522)		43 586	-	
MES Crise sanitaire	612				612	
Génie et informatique réussite et persévérance antérieures à 2022-2023	-				-	
Reconnaissances des acquis avant 2022-2023	53 501		(841)	52 660	-	
MES Formation des IPSSPL	-				-	
Soutien aux étudiants en situation d'handicap - enveloppes d'années antérieures	62 433				62 433	
Autres subventions en provenance du MES mais ne provenant pas d'une règle budgétaire	37 247		749 335	390 131	396 451	
	-				-	
	-				-	
	-				-	
	-				-	
	-				-	
	-				-	
	-				-	
	-				-	
	-				-	
	-				-	
Sous total autres subventions spécifiques reportables	**972 371**	**(452 804)**	**749 335**	**637 329**	**- 631 573**	
Total général des subventions reportables MES	**5 425 405**	**(450 864)**	**5 405 318**	**4 658 356**	**- 5 721 503**	

Note 1	Autres Subventions reportées ne figurant pas dans la liste plus haut
Note 2	Le total général (colonne 6, ligne 80) doit égaler le montant indiqué à l'annexe 22b (tableau 1, colonne 6, ligne 1).
Note 3	(Année financière) - (numéro de la règle budgétaire) - (nom de la règle budgétaire)
Note 4:	Report automatique des apports reportés au début de l'exercice en cours.
Note 5:	Saisie manuelle des redressements des apports reportés au début de l'exercice en cours, ainsi que des transferts des reliquats du fonds avec restrictions au fonds de fonctionnement.
Note 6:	Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 261 au fonds correspondant de l'année courante.
Note 7:	Le total à la ligne 83 des apports reportés à la fin doit correspondre au solde du compte 261 au fonds correspondant de l'année courante.
Note 8:	Un maximum de trois cellules sont à remplir à cette colonne, selon les subventions applicables à votre établissement. Il s'agit de subventions identifiées comme « compte en fiducie » aux règles budgétaires, lesquelles peuvent être comptabilisées soit au FF, soit au FAR. Veuillez indiquer le solde total de ces comptes à la fin de l'exercice, en incluant l'ensemble des montants, qu'ils soient au FF ou au FAR.

SECTION **2**

État du traitement des membres du personnel de direction 2025-2026

- État du traitement des membres du personnel de direction
- Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements



État du traitement des membres du personnel de direction 2025-2026

Formulaire de déclaration

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2025-2026 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : **Université du Québec à Chicoutimi**

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en $)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés ($)
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	
Biron	**Dominique**	Vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources	VR	NON	12,0	0 %	239 534	8 566	248 100	0	0	0
Bouazara	**Mohamed**	Vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation et aux partenariats	VR	NON	8,0	0 %	233 442	6 690	240 132	0	0	28 924
Bouchard	**Luigi**	Vice-recteur à la recherche, à la création à l'innovation et aux partenariats	VR	NON	3,0	0 %	220 367	1 197		0	0	55
Gagnon	**Nathalie**	Secrétaire générale	SG	NON	12,0	0 %	175 082	5 155	180 237	0	0	614
Hébert	**Étienne**	Vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite	VR	NON	12,0	0 %	239 534	9 061	248 595	0	0	11 964
Laflamme	**Marie-Karlynn**	Vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources	VR	OUI	8,5	0 %	218 269	5 528	223 797	0	0	2 894
Legendre-Guillemin	**Valérie**	Doyenne du développement académique et départemental	DOY	NON	12,0	0 %	198 426	4 700	203 126	0	0	0
Ngomo	**Suzy**	Doyenne de la recherche et de la création et de l'innovation	DOY	NON	12,0	0 %	198 426	5 228	203 654	0	0	785
Ouedraogo	**Salmata**	Doyenne du développement académique et départemental	DOY	OUI	2,0	0 %	185 648	5 239	190 887	0	0	785
Ouellet De Abreu Freire	**Manuelle**	Doyenne associée à l'école des arts numériques, de l'animation et du design NAD	DOY	NON	12,0	0 %	151 450	2 908	154 358	0	0	10 982
Samson	**Ghislain**	Recteur	REC	NON	12,0	0 %	266 149	10 300	276 449	0	0	32 031
Tranquard	**Manu**	Doyen des études	DOY	NON	12,0	0 %	198 426	4 835	203 261	0	0	2 393
									0			
									0			
									0			

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2025-2026 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction [1]

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie [2]	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en $)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	51,43	Le plus élevé	244 473	97 948
		Moyenne	170 108	20 524
		Le moins élevé	128 891	53
Personnel de direction des services	13,16	Le plus élevé	198 426	77 062
		Moyenne	176 264	10 699
		Le moins élevé	126 207	25
Personnel de gérance des emplois de soutien	N/A	Le plus élevé	N/A	N/A
		Moyenne	N/A	N/A
		Le moins élevé	N/A	N/A

[1] Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

[2] Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction [1]

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement [2]	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en $)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	45,8	Le plus élevé	61 768
		Moyenne	12 328
		Le moins élevé	35
Personnel de direction des services	11,15	Le plus élevé	10 301
		Moyenne	4 315
		Le moins élevé	481
Personnel de gérance des emplois de soutien	N/A	Le plus élevé	N/A
		Moyenne	N/A
		Le moins élevé	N/A

[1] Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

[2] Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

FORMULAIRE DE DÉCLARATION
État du traitement 2025-2026 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2025-2026, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	OUI	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2025-2026 par les membre du personnel de direction supérieure?	OUI	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2025-2026 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Biron	Dominique	VR	Tableau 1: Mme Dominique Biron détient une indemnité de départ non exercée au montant de 239 534$ au 30 avril 2026. Mme Dominique Biron est en prêt de service avec une autre université depuis le 4 février 2025. Elle a été remplacée par intérim par Mme Marie-Karlynn Laflamme.
Gagnon	Nathalie	SG	Tableau 1: Les informations relatives au poste de secrétaire générale sont indiquées afin de respecter les exigences de la Loi, bien que le poste ne soit pas considéré comme faisant partie de la direction supérieure de l'institution.
Laflamme	Marie-Karlynn	VR	Tableau 1: Mme Marie-Karlynn Laflamme a remplacé par intérim Mme Dominique Biron pendant son prêt de service. Il y a donc eu double occupation du poste du 1 mai 2025 au 19 janvier 2026 et non occupation pour le reste de l'année.
Bouazara	Mohamed	VR	Tableau 1: M.Mohamed Bouazara détient une indemnité de départ non exercée au montant de 233 442 $ au 30 avril 2026 qui sera réévaluée à son salaire de professeur lors de son départ à la retraite. Il a quitté ses fonctions de Vice-recteur le 31 décembre 2025, remplacé par M. Luigi Bouchard. M.Bouazara bénéficie d'une indemnité de transition de la différence de son salaire de Vice-recteur à celui de professeur durant son année de perfectionnement du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 aux fins de réinsertion dans ses fonction de professeur. La valeur de cet avantage a été de 16 192 $ du 1er janvier 2026 au 30 avril 2026.
Ouedraogo	Salmata	DOY	Tableau 1 : Mme Salmata Ouedraogo a fait un intérim pendant une absence de Mme Valérie Legendre-Guillemin sur son poste. Il y a eu double occupation du poste du 3 mars 2026 jusqu'à la fin de l'année financière.
			Tableau 2: Le salaire de base moyen correspond à la somme des salaires de base réellement versés durant l'année 2025-2026 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.
			Tableau 2 : À la colonne relative au salaire de base, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent aux salaires autorisés le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2026.
			Tableau 2 : À la colonne relative aux autres éléments de traitement, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent toujours à des éléments du traitement versés durant l'année 2025-2026.
			Tableau 2 : Dans le cas du personnel de direction de l'établissement, le salaire de base comprends le salaire régulier du professeur auquel une prime de direction est ajoutée à titre de salaire autorisé.
			Tableau 2: Dans les autres éléments du traitement imposable du Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1) des montants peuvent être inclus pour des cours en supplément qui ont été enseignés alors que l'employé était professeur.

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l’Université du Québec et de ses établissements

Annexe 6-A Protocole des cadres supérieurs du règlement général 6 Ressources humaines

Note : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'Université du Québec. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.1, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1er novembre 1989), G.O.Q.1, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p. 189.

Modifiée 2016-3-AG-S-R-23 (27 avril 2016), G.O.Q.1, 14 mai 2016, p. 544-548.

Modifiée 2018-12-AG-S-R-110 (7 novembre 2018), G.O.Q.1, 24 novembre 2018, p. 770-771.

Modifiée 2020-17-AG-S-R-138 (16 décembre 2020), G.O.Q.1, 2 janvier 2021, p. 51-52.

Nouvelle version de l'Annexe 6-A conforme à la règle budgétaire 5.11, modifiée par le Conseil du trésor avec effet en mai 2020, portant sur les conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure.

Table des matières

1	Objet	3
2	Définitions	3
3	Conditions de travail	3
4	Avis de non-renouvellement de contrat	5
5	Vacances annuelles et congés	5
6	Avantages sociaux	5
7	Congés parentaux	5
8	Congés et postes vacants	5
9	Règles d'évaluation des chefs d'établissement	6
10	Paiement des coûts	6
11	Dispositions finales	6
Appendice 1		**8**
Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec		**8**
1	Principe directeur	8
2	Objectifs	8
3	Description	8
4	Évaluation	8
5	Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif	9

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et des établissements

1 Objet

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

2 Définitions

2.1 L'expression « cadre supérieur » désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un des établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante ou de directeur général d'école supérieure ou d'institut de recherche;

b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un desdits établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

2.2 Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1 précédent.

2.3 L'expression « établissement » désigne une université constituante, un institut de recherche ou une école supérieure.

2.4 L'expression « traitement » signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

3 Conditions de travail

3.1 Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction). Si le cadre supérieur quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il conserve son traitement pour une durée d'une année, par la suite son traitement sera celui applicable à son nouveau poste. Son traitement sera déterminé selon les modalités prévues pour cette catégorie de personnel.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement s'il intègre le corps professoral immédiatement après son congé de perfectionnement, d'une durée maximale d'une année en fonction de la durée de son mandat continu, sans diminution de traitement. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé.

Ce congé est d'une année si le cadre supérieur est en cours d'un mandat consécutif et subséquent au premier mandat accompli.

Au terme de son congé de perfectionnement, son traitement sera celui applicable à son poste de professeur.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité.

La modification au paragraphe 3.3 entre en vigueur le 1er mai 2020.

3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an.

Dans tous les cas, le cadre supérieur doit intégrer le corps professoral au terme de son congé de perfectionnement.

3.5 Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements au terme d'un mandat ou en cours d'un mandat consécutif et subséquent au premier mandat accompli, et qui renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, le cas échéant, a droit à une allocation de départ équivalente à une année de traitement qui correspond au salaire qu'il reçoit au moment de son départ.

Une allocation de départ peut être accordée à un cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements pendant son premier mandat si sa démission résulte d'un cas de force majeure. Il doit renoncer le cas échéant aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article. L'allocation de départ est établie en fonction de la durée du mandat continu.

Dans tous les cas, l'allocation de départ ne peut être supérieure à une année de traitement qui correspond au salaire que le cadre supérieur reçoit au moment de son départ.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de replacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à l'allocation de départ et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

La modification au paragraphe 3.5 entre en vigueur le 1er mai 2020.

3.6 Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.

3.7 Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une allocation de départ équivalente à la portion non écoulée de l'année de perfectionnement.

3.8 L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un des établissements.

3.9 Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

3.10 Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et les établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, l'Université du Québec ou l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur doit donner son assentiment.

3.11 Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés, selon le cas, par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu, est établie au prorata du temps écoulé dans ces établissements ou à l'Université du Québec, le cas échéant, à titre de cadre supérieur.

3.12 Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront « établissement » au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas admissibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

4 Avis de non-renouvellement de contrat

En ce qui concerne le chef d'établissement, les modalités concernant le non-renouvellement de mandat sont prévues au règlement général 11 Processus de consultation en vue de la désignation des chefs d'établissement.

À l'égard des autres cadres supérieurs, lorsqu'aucune disposition n'est prévue, ce dernier a droit à un avis écrit de non-renouvellement de six (6) mois.

5 Vacances annuelles et congés

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

6 Avantages sociaux

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

7 Congés parentaux

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

8 Congés et postes vacants

8.1 À la demande d'un cadre supérieur mentionné à l'article 2, l'instance concernée peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.

8.2 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à l'instance concernée, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

8.3 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

8.4 Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.

8.5 Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.

8.6 Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.

8.7 Le conseil d'administration de l'université constituante, de l'école supérieure et de l'institut de recherche désigne le suppléant chaque fois qu'un poste de cadre supérieur autre que celui de chef d'établissement est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

8.8 Le cadre supérieur qui assume un intérim pour un poste de même niveau, en plus de ses fonctions habituelles, en application des paragraphes 8.6 ou 8.7, ne peut recevoir en contrepartie aucune compensation monétaire (prime, boni, etc.).

9 Règles d'évaluation des chefs d'établissement

Les règles d'évaluation des chefs d'établissement sont prévues à l'appendice 1 de la présente annexe.

10 Paiement des coûts

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

11 Dispositions finales

11.1 Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1er septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.

11.2 Lorsqu'un poste existant est subséquemment autorisé et défini de niveau « cadre supérieur », le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, aux fins du paragraphe 2.2 la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.

11.3 Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus à l'instance concernée de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

11.4 Si la nomination, le renouvellement ou la prolongation de mandat d'un cadre supérieur a eu lieu avant le 1er mai 2018, les dispositions du Protocole qui étaient en vigueur le 30 avril 2018 s'appliquent.

Lors d'une nomination, d'un renouvellement ou d'une prolongation de mandat subséquent au 30 avril 2018, les dispositions du présent Protocole s'appliquent.

11.5 Les dispositions du protocole sont conformes à la règle budgétaire sur les « Conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure », si celles-ci étaient modifiées ou si les établissements de l'Université du Québec obtiennent une dérogation à celles-ci, le Protocole sera modifié pour en tenir compte.

Appendice 1

Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec

1 Principe directeur

Conformément aux règles du ministère du Conseil exécutif et des bonnes pratiques en matière de gouvernance, l'opération d'évaluation du rendement et de révision du traitement des chefs d'établissement doit être effectuée annuellement.

2 Objectifs

Les objectifs poursuivis dans le cadre de ces règles visent à :

- Mettre en place une démarche d'évaluation des chefs d'établissement participative, mobilisatrice et adaptée au milieu universitaire. L'évaluation du rendement doit être motivée, équitable et empreinte de respect à l'égard de la personne évaluée et de l'établissement qu'elle dirige;
- Élaborer une démarche d'évaluation sous la responsabilité des présidents de conseil d'administration des établissements;
- Informer le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de la démarche.

3 Description

La démarche d'évaluation comporte habituellement les étapes suivantes :

- Au mois de février de chaque année, le président de l'Université du Québec transmet aux présidents de conseil d'administration (sauf si le chef d'établissement assume ce rôle, auquel cas le conseil désigne un membre socioéconomique pour réaliser l'évaluation) une demande d'évaluation de leur chef d'établissement;
- Le chef d'établissement présente un état de son bilan de l'année écoulée;
- Le président de conseil d'administration procède à l'évaluation du chef d'établissement selon les critères établis par le conseil d'administration;
- Les présidents de conseil d'administration des établissements transmettent les résultats de leur évaluation au président de l'Université du Québec;
- Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de l'évaluation réalisée par les présidents de conseil d'administration des établissements.

4 Évaluation

Le processus d'évaluation du rendement pourra notamment comprendre les éléments suivants :

- La présentation du bilan du chef d'établissement en fonction des objectifs fixés préalablement;

- Un état de réalisation des orientations stratégiques et réalisations constatées;
- Sa contribution au développement et au rayonnement de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité de son établissement;
- La mise en œuvre des objectifs financiers;
- Ses relations avec le conseil d'administration quant à :
 - La qualité de l'information transmise;
 - La mise en œuvre des décisions;
 - Le respect des politiques et décisions.

Au terme de son évaluation, le président de conseil d'administration transmet au président de l'Université du Québec un rapport devant contenir une des recommandations suivantes, accompagnée des commentaires à l'appui, du pourcentage retenu ainsi que des bonifications salariales afférentes qui seront versées au chef d'établissement :

A : Rendement qui dépasse de beaucoup les attentes

B : Rendement qui dépasse les attentes

C : Rendement qui est équivalent aux attentes

D : Rendement qui est inférieur aux attentes

E : Rendement qui est grandement inférieur aux attentes

5 Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif

Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats du rapport d'évaluation transmis par le président de conseil d'administration.

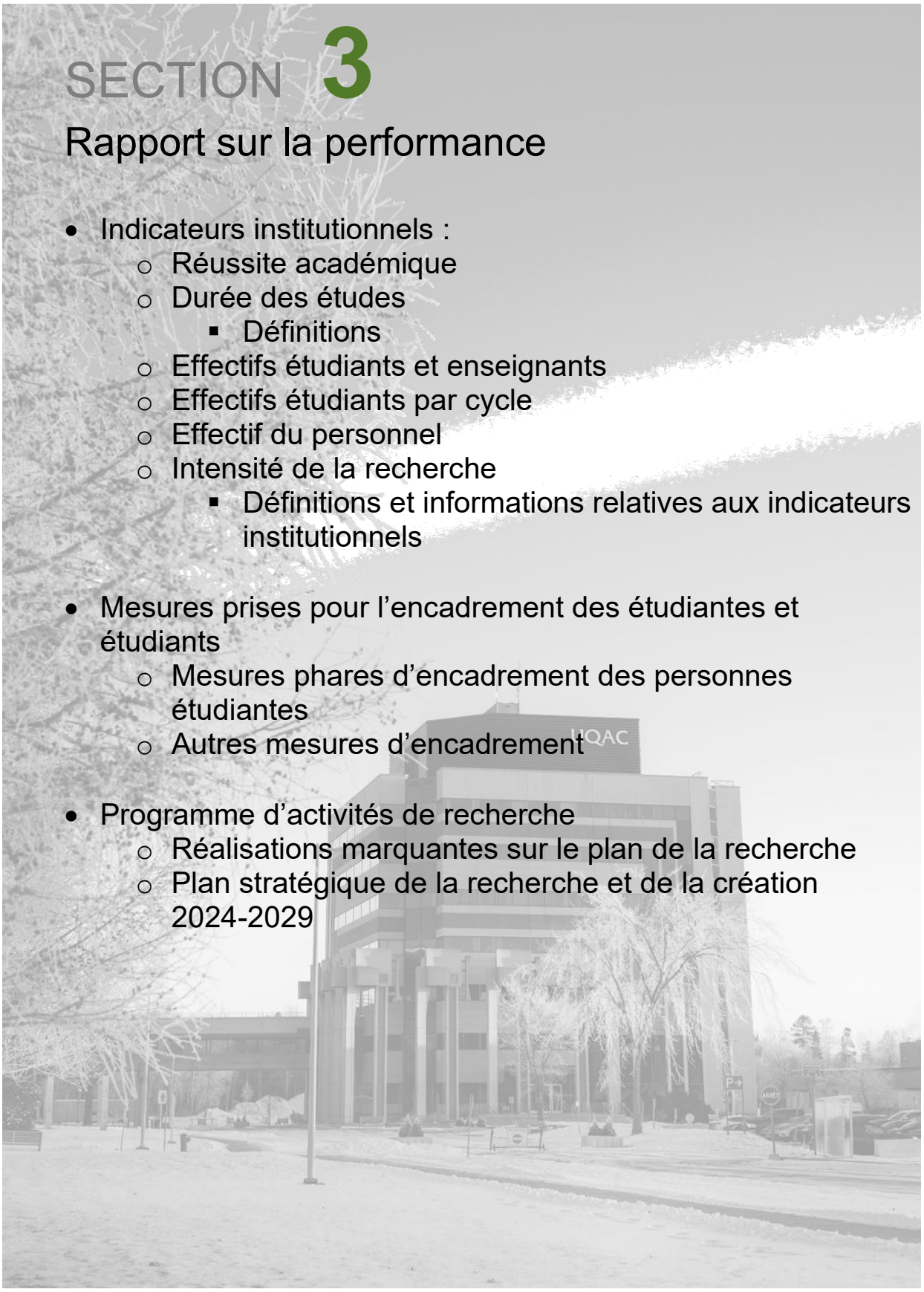
SECTION 3

Rapport sur la performance

- Indicateurs institutionnels :
 - Réussite académique
 - Durée des études
 - Définitions
 - Effectifs étudiants et enseignants
 - Effectifs étudiants par cycle
 - Effectif du personnel
 - Intensité de la recherche
 - Définitions et informations relatives aux indicateurs institutionnels

- Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et étudiants
 - Mesures phares d'encadrement des personnes étudiantes
 - Autres mesures d'encadrement

- Programme d'activités de recherche
 - Réalisations marquantes sur le plan de la recherche
 - Plan stratégique de la recherche et de la création 2024-2029



INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Réussite académique

	Nom de l'établissement :	Université du Québec à Chicoutimi												Date : 2026-06-26	
														Page 1 de 2	
	I. Éléments d'information	**II. Observations**													
	INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE	**Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade**													
		2015		**2017**		**2019**		**2021**		**2022**		**2023**		**2024**	
	Taux de réussite des études de baccalauréat														
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
198	Persévérance après 1 an	1 004	81,0%	963	86,0%	974	86,4%	1 032	82,2%	1 204	81,3%	1 362	81,3%	1 285	86,9%
199	Diplomation après 6 ans	1 004	71,7%	963	73,8%	974	74,8%								
	Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant														
200	Sciences de la santé	122	85,2%	127	87,4%	88	92,0%								
201	Sciences pures	36	77,8%	36	77,8%	42	78,6%								
202	Sciences appliquées	140	72,9%	140	75,7%	166	71,1%								
203	Arts	81	81,5%	114	82,5%	116	84,5%								
204	Lettres	20	60,0%	21	57,1%	13	76,9%								
205	Sciences humaines	177	75,7%	147	70,7%	138	75,4%								
206	Éducation	184	70,1%	153	70,6%	205	73,7%								
207	Droit														
208	Administration	244	59,4%	224	66,1%	205	65,4%								
209	Études plurisectorielles			1	0,0%										
210	Sans objet					1	0,0%								
211	**Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant**	**247**	**75,3%**	**379**	**86,3%**	**364**	**83,5%**	**507**	**89,2%**						
212	Sciences de la santé	4	50,0%	4	0,0%	19	42,1%	18	83,3%						
213	Sciences pures	3	66,7%	8	100,0%	9	77,8%	15	66,7%						
214	Sciences appliquées	164	90,9%	272	93,4%	215	94,4%	265	95,8%						
215	Arts	5	40,0%	9	11,1%	16	50,0%	15	46,7%						
216	Lettres	8	50,0%	8	50,0%	4	50,0%	3	0,0%						
217	Sciences humaines	18	38,9%	16	50,0%	19	26,3%	21	38,1%						
218	Éducation	12	0,0%	5	0,0%	4	25,0%	3	33,3%						
219	Droit														
220	Administration	33	60,6%	57	91,2%	78	89,7%	167	94,0%						
221	Études plurisectorielles														
222	Sans objet														
223	**Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant**	**29**	**55,2%**	**23**	**60,9%**										
224	Sciences de la santé														
225	Sciences pures			3	0,0%										
226	Sciences appliquées	6	66,7%	2	100,0%										
227	Arts														
228	Lettres														
229	Sciences humaines	17	64,7%	12	83,3%										
230	Éducation	2	50,0%	1	0,0%										
231	Droit														
232	Administration	4	0,0%	4	50,0%										
233	Études plurisectorielles			1	0,0%										
234	Sans objet														
	Remarques														

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Durée des études

	Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi						**Date :**	
							Page 2 de 2	
	I. Éléments d'information	**II. Observations**						
	INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE	**Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade**						
	Durée moyenne des études au baccalauréat	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
235	Sciences de la santé	2,9	3,0	2,8	2,9	2,9		
236	Sciences pures	2,3	1,8	1,8	2,0	1,9		
237	Sciences appliquées	3,3	2,9	2,7	2,6	2,6		
238	Arts	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9		
239	Lettres	2,7	3,3	3,4	3,0	3,2		
240	Sciences humaines	2,9	2,8	2,8	2,9	2,8		
241	Éducation	4,0	4,0	4,0	3,9	3,8		
242	Droit							
243	Administration	2,3	2,5	2,4	2,6	2,3		
244	Études plurisectorielles				3,7			
245	Sans objet							
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs	**3,0**	**3,0**	**2,9**	**2,9**	**2,9**		
	Durée moyenne des études de maîtrise	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
248	Sciences de la santé	1,0	2,7		2,6	1,5	2,0	2,0
249	Sciences pures	2,2	2,3	1,5	1,0	1,6	1,2	1,1
250	Sciences appliquées	1,2	1,1	1,1	1,1	1,2	1,3	1,3
251	Arts	2,5	2,9	2,3	3,4	2,4	3,1	3,2
252	Lettres	3,1	3,2	2,4	3,3	2,0	1,7	
253	Sciences humaines	3,3	2,3	1,9	3,2	2,6	3,2	3,4
254	Éducation		3,3		2,0	4,0	3,7	3,3
255	Droit							
256	Administration	1,5	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,7
257	Études plurisectorielles							
258	Sans objet							
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs	**1,4**	**1,3**	**1,2**	**1,3**	**1,3**	**1,6**	**1,5**
	Durée moyenne des études de doctorat	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
261	Sciences de la santé							
262	Sciences pures		3,7					
263	Sciences appliquées	1,5	2,4	2,8				
264	Arts							
265	Lettres							
266	Sciences humaines	4,9	5,9	5,3				
267	Éducation	1,7	1,7					
268	Droit							
269	Administration			5,7				
270	Études plurisectorielles							
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs	**3,9**	**4,8**	**5,0**				
	Remarques							

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Définitions

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, DGPP, DSIG, BCI.

No de ligne Début	No de ligne fin	Page	
		Page 1 - Réussite	
		Cohorte	Les étudiants inclus dans la cohorte sont ceux qui étaient inscrits pour la première fois dans un diplôme de grade au trimestre d'automne et à temps plein. Il est cependant possible qu'un étudiant interrompe ses études durant son parcours ou poursuive certains de ses trimestres d'études à temps partiel. Pour tous les indicateurs de cheminement, le type de fréquentation scolaire (temps plein ou temps partiel) des trimestres subséquents n'a pas d'importance.
		Nombre d'années de suivi	Les indicateurs de taux de diplomation par cohorte de nouveaux inscrits au baccalauréat est typiquement présentés après 6 ans tandis que celui à la maîtrise est après 4 ans et celui au doctorat est habituellement présenté après 8 ans.
		Taux de réussite	Le taux de réussite par cohorte de nouveaux inscrits comprend les personnes qui ont diplômé dans la même sanction que recherchée au départ, même si la sanction obtenue ne correspond pas au programme d'études initialement visé. Par exemple, un étudiant qui commence un baccalauréat en sciences politiques, et qui, à la suite d'un changement de programme, obtient un baccalauréat en économie, sera comptabilisé. Si ce même étudiant obtient plutôt un certificat en sciences politiques, il ne sera pas compris dans le taux d'obtention de diplôme. *Voir Liste_formules*.
198		Persévérance après 1 an	Le taux de persévérance comprend les personnes, qui, d'une même cohorte, ont obtenu un diplôme dans le grade visé, demeurent inscrits dans le grade visé ou bien sont inscrits dans un cycle supérieur sur le nombre d'étudiants contenu dans la cohorte de départ. . Dans ce dernier cas, toutes les sanctions possibles dans les cycles supérieurs sont considérées. Le dénominateur est le total de la cohorte. *Voir Liste_formules*.
199	210	Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un baccalauréat en six ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé. Exemple: La cohorte de l'automne 2006 (toutes universités) regroupe 39 016 étudiants. De cette cohorte, 2 012 personnes ont démarré un baccalauréat en arts à temps plein en T0. En T18, soit 6 ans plus tard, 135 de ces personnes ont obtenu un baccalauréat dans un autre domaine et une autre discipline (DIP1), 52 personnes ont obtenu un baccalauréat dans une autre discipline mais dans le même domaine (DIP2) et 1 268 personnes ont obtenu un diplôme dans la même discipline et le même domaine (DIP3). On comptabilise donc (135+52+1 268)/2 012 = 72,3% de réussite après 6 ans pour les personnes ayant débuté un baccalauréat en art en T0. *Voir Liste_formules*.
211	222	Taux de réussite après 4 ans à la maîtrise, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu une maîtrise en 4 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.
223	234	Taux de réussite après 8 ans au doctorat, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un doctorat en 8 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.
198	234	Réussite des études	Ces lignes indiquent le nombre total de personnes formant les cohortes de nouveaux inscrits, qui servent de dénominateur aux calculs des taux de réussite indiqués aux lignes 198 à 234.
		Page 2 - Durée des études	
235	273	Durée moyenne des études	La durée moyenne des études consiste, pour chaque cohorte, à calculer la durée des études des étudiants qui ont diplômés (en 6 ans ou moins pour les baccalauréats, en 4 ans ou moins pour les maîtrises, 8 ans ou moins pour les doctorats). Plus précisément, la moyenne de la durée des études correspond au rapport de la somme des durées des études complétées (en trimestres ou en années), sur le nombre total des étudiants qui ont diplômés. Les étudiants sont donc les mêmes étudiants diplômés considérés dans les taux de réussite par domaine CLASS dominant. On calcule le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du diplôme, incluant les trimestres d'interruption des études et ceux à temps partiel, que l'on convertit en nombre d'années par la suite.

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Effectifs étudiants et enseignants

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi **Date :**

I. Éléments d'information **II. Observations**

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif intra au trimestre d'automne)

		Unité	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026[1]	provenance
	Étudiant							
1	Effectif étudiant total	n	7 660	7 768	8 191	8 266	7 883	MES
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	70,2%	65,9%	66,5%	67,6%	68,2%	MES
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	29,8%	34,1%	33,5%	32,4%	31,8%	MES
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	82,0%	81,0%	77,1%	75,4%	74,0%	MES
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	18,0%	19,0%	22,9%	24,6%	26,0%	MES
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	3,3%	3,3%	3,2%	3,2%	3,8%	MES
7	Effectif étudiant internationaux	n	3 118	3 413	3 641	3 839	3 351	MES
8	Effectif étudiant internationaux	%	40,7%	43,9%	44,5%	46,4%	42,5%	MES
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	1	15	8	8	8	MES
10	Stagiaires postdoctoraux	n	39	47	46	47	52	MES
11	Résidents en médecine	n	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	MES
	Enseignants-chercheurs							
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	**16**	**18**	**16**	**17**	**11**	U
13	Hommes	n	7	14	10	9	7	U
14	Femmes	n	9	4	6	8	4	U
15	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	**240**	**248**	**256**	**249**	**255**	BCI
16	Hommes	n	150	154	164	154	159	BCI
17	Femmes	n	90	94	92	95	96	BCI
18	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	**460**	**456**	**493**	**505**	**525**	BCI
19	Hommes	n	256	257	251	265	274	BCI
20	Femmes	n	204	199	242	240	251	BCI
21	Nombre moyen de cours par professeur	n						U
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n						U
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	22,6	21,6	22,0	22,6	21,7	U
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	9,3	9,7	10,0	10,6	9,2	U
25	Cours donnés par les professeurs	%	53,67	47	48,07	45,53	49,59	DAD UQAC
26	Cours donnés par les chargés de cours	%	44,78	51	50,99	52,87	50,41	DAD UQAC
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	1,55	1	0,94	1,6	0,41	DAD UQAC

Remarques

* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.
1: Étudiant / Trimestre d'automne 2025: version des données en date du 2026-05-12.
Enseignants-chercheurs / Données préliminaires au 1er octobre 2025 (avant amendements).
Chargés de cours / Données préliminaires année 2025-2026 (avant amendements).
Le nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire et le nombre de chargés de cours de l'année universitaire incluent les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».

		Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)						
		Unité	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026[1]	provenance
	Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire							
28	**Hommes**	**n**	**150**	**154**	**164**	**154**	**159**	BCI
29	Sciences de la santé	n	13	13	15	13	13	BCI
30	Sciences pures	n	18	20	20	21	24	BCI
31	Sciences appliquées	n	49	50	58	53	51	BCI
32	Arts	n	15	14	14	14	14	BCI
33	Lettres	n	7	7	7	6	7	BCI
34	Sciences humaines	n	17	19	19	17	18	BCI
35	Éducation	n	10	10	10	9	11	BCI
36	Droit	n	0	0	0	0	0	BCI
37	Administration	n	20	21	20	20	20	BCI
38	Autres	n	1	0	1	1	1	BCI
39	**Femmes**	**n**	**90**	**94**	**92**	**95**	**96**	BCI
40	Sciences de la santé	n	16	19	17	16	18	BCI
41	Sciences pures	n	4	5	4	4	4	BCI
42	Sciences appliquées	n	10	11	13	12	11	BCI
43	Arts	n	4	4	5	6	7	BCI
44	Lettres	n	8	6	8	8	8	BCI
45	Sciences humaines	n	16	16	12	12	13	BCI
46	Éducation	n	18	18	20	22	20	BCI
47	Droit	n	0	0	0	0	0	BCI
48	Administration	n	12	12	11	13	13	BCI
49	Autres	n	2	3	2	2	2	BCI
50	**Total**	**n**	**240**	**248**	**256**	**249**	**255**	BCI
51	Sciences de la santé	n	29	32	32	29	31	BCI
52	Sciences pures	n	22	25	24	25	28	BCI
53	Sciences appliquées	n	59	61	71	65	62	BCI
54	Arts	n	19	18	19	20	21	BCI
55	Lettres	n	15	13	15	14	15	BCI
56	Sciences humaines	n	33	35	31	29	31	BCI
57	Éducation	n	28	28	30	31	31	BCI
58	Droit	n	0	0	0	0	0	BCI
59	Administration	n	32	33	31	33	33	BCI
60	Autres	n	3	3	3	3	3	BCI

Remarques

La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».

La répartition des professeurs-chercheurs (et de la direction académique) par famille disciplinaire produite initialement par le BCI a dû être complètement revue en raison d'écarts importants dans la classification des disciplines. La "Table de conversion" présentée au dernier onglet du présent fichier n'était pas respectée, fournissant un état des lieux erroné par rapport à la classification attendue et notamment face à la répartition des données étudiantes.

Afin de corriger la situation, le siège social UQ a appliqué la même méthodologie de base que le BCI, en utilisant d'abord la discipline rattachée au département lorsque celle-ci était unique. Si le département était conjoint (ex. "Mathématiques et informatique" ou "Arts et lettres"), c'est le code CLARDER de la principale discipline d'enseignement attribué par les établissements à chacun de leurs professeurs dans le SYSPER qui a été retenu. Les CLARDER ont été convertis vers un CLASS correspondant, puis vers le secteur disciplinaire établi à l'onglet "Table de conversion". Les individus apparaissant dans la discipline « Autres » sont des professeurs dont le CLARDER et le département sont plurisectoriels, ou qui font partie de la direction académique (décanats).

1 : Les données sur le personnel pour l'année 2025-2026 sont préliminaires (avant amendements).

		Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)						
		Unité	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026[1]	provenance
	Chargés de cours selon le secteur disciplinaire							
61	**Hommes**	**n**	**256**	**257**	**251**	**265**	**274**	BCI
62	Sciences de la santé	n	18	17	18	15	13	BCI
63	Sciences pures	n	32	26	28	22	25	BCI
64	Sciences appliquées	n	90	100	93	101	105	BCI
65	Arts	n	17	16	13	12	16	BCI
66	Lettres	n	4	6	7	9	7	BCI
67	Sciences humaines	n	42	42	39	44	48	BCI
68	Éducation	n	10	15	12	10	15	BCI
69	Droit	n	1	1	1	4	2	BCI
70	Administration	n	42	34	40	48	42	BCI
71	Autres	n	0	0	0	0	1	BCI
72	**Femmes**	**n**	**204**	**199**	**242**	**240**	**251**	BCI
73	Sciences de la santé	n	34	34	46	43	48	BCI
74	Sciences pures	n	11	14	13	11	16	BCI
75	Sciences appliquées	n	24	24	25	21	26	BCI
76	Arts	n	8	8	8	8	9	BCI
77	Lettres	n	13	11	19	21	17	BCI
78	Sciences humaines	n	47	47	61	66	50	BCI
79	Éducation	n	35	32	39	41	54	BCI
80	Droit	n	0	0	3	2	3	BCI
81	Administration	n	32	29	28	27	28	BCI
82	Autres	n	0	0	0	0	0	BCI
83	**Total**	**n**	**460**	**456**	**493**	**505**	**525**	BCI
84	Sciences de la santé	n	52	51	64	58	61	BCI
85	Sciences pures	n	43	40	41	33	41	BCI
86	Sciences appliquées	n	114	124	118	122	131	BCI
87	Arts	n	25	24	21	20	25	BCI
88	Lettres	n	17	17	26	30	24	BCI
89	Sciences humaines	n	89	89	100	110	98	BCI
90	Éducation	n	45	47	51	51	69	BCI
91	Droit	n	1	1	4	6	5	BCI
92	Administration	n	74	63	68	75	70	BCI
93	Autres	n	0	0	0	0	1	BCI
	Remarques							

La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».

La répartition des chargés de cours par famille disciplinaire produite par le BCI a connu la même révision que celle des professeurs et ce, pour les mêmes raisons que celles citées plus haut. Le siège social UQ l'a produite en fonction des montants de rémunération de base versés sur toute l'année en lien avec des activités GDEU. Un CAFF étant associé à chaque cours enseigné, il a été converti vers un CLASS et ensuite vers le secteur disciplinaire établi dans l'onglet "Table de conversion". Le secteur disciplinaire retenu est celui cumulant le plus grand montant de rémunération de base. Si un même montant était cumulé dans plus d'un secteur disciplinaire, la priorité a été accordée selon la hiérarchie des disciplines présentée dans la grille. Notez que les disciplines ont été révisées sur toute la ligne du temps en fonction des plus récents CAFF attribués aux cours.

1 : Les données sur le personnel pour l'année 2025-2026 sont préliminaires (avant amendements).

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Effectifs étudiants par cycle

	Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi						**Date :**					
											Note: Si une statistique dé	
	I. Éléments d'information		**II. Observations**									
	INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS											
		Année universitaire (Effectif intra par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										
	1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions	**Unité**	**2021-2022**		**2022-2023**		**2023-2024**		**2024-2025**		**2025-2026**	
			Bacc.	**Autres sanctions**	**Bacc.**	**Autres sanctions**	**Bacc.**	**Autres sanctions**	**Bacc.**	**Autres sanctions**	**Bacc.**	**Autres sanctions**
94	**Total**[1]	**n**	**4 240**	**1 187**	**4 253**	**1 098**	**4 575**	**1 056**	**4 686**	**936**	**4 645**	**882**
95	Sciences de la santé	n	300	70	288	80	299	67	277	80	295	76
96	Sciences pures	n	122	1	130		133		134	1	163	1
97	Sciences appliquées	n	1 248	34	1 183	49	1 260	85	1 375	38	1362	29
98	Arts	n	585	28	588	29	618	33	671	24	698	31
99	Lettres	n	56	38	54	40	48	58	57	60	59	40
100	Sciences humaines	n	564	97	597	129	603	110	640	101	618	108
101	Éducation	n	828	75	827	30	911	72	885	73	914	83
102	Droit	n										
103	Administration	n	531	418	582	323	692	347	647	331	530	300
104	Études plurisectorielles	n	5	7	4	9	5	6		8		7
105	Sans objet	n	1	419		409	6	278		220	6	207
106	Valeur indéterminée	n										
107	**Femmes**	%	**43,9%**	**64,4%**	**46,8%**	**61,2%**	**46,8%**	**58,7%**	**46,2%**	**65,3%**	**46,7%**	**67,6%**
108	Sciences de la santé	%	78,3%	70,0%	83,0%	73,8%	79,6%	71,6%	78,7%	75,0%	79,7%	77,6%
109	Sciences pures	%	48,4%	100,0%	63,1%		56,4%		59,0%	100,0%	61,3%	100,0%
110	Sciences appliquées	%	8,5%	26,5%	10,5%	14,3%	10,8%	16,5%	12,1%	10,5%	12,4%	24,1%
111	Arts	%	27,4%	67,9%	29,9%	69,0%	31,7%	54,5%	33,2%	54,2%	33,0%	61,3%
112	Lettres	%	67,9%	73,7%	75,9%	67,5%	72,9%	82,8%	78,9%	90,0%	86,4%	85,0%
113	Sciences humaines	%	71,3%	85,6%	73,4%	87,6%	75,1%	79,1%	76,4%	84,2%	76,7%	86,1%
114	Éducation	%	68,5%	93,3%	69,2%	90,0%	70,9%	93,1%	70,4%	90,4%	71,1%	92,8%
115	Droit	%										
116	Administration	%	55,4%	60,3%	53,8%	59,4%	51,9%	58,8%	49,6%	63,7%	49,1%	64,0%
117	Études plurisectorielles	%	20,0%	42,9%	100,0%	66,7%	20,0%	66,7%		87,5%		57,1%
118	Sans objet	%	0,0%	59,7%		54,0%	33,3%	46,8%		50,0%	16,7%	53,1%
119	Valeur indéterminée	%										
	Remarques											

	2e cycle - Maîtrise + autres sanctions	Unité	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		2025-2026	
			Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions
120	**Total**[1]	**n**	**1 580**	**400**	**1 761**	**402**	**2 009**	**290**	**2 060**	**317**	**1 801**	**255**
121	Sciences de la santé	n	126	16	131	14	115	16	109	21	105	22
122	Sciences pures	n	29		21		33		34	2	26	3
123	Sciences appliquées	n	432	8	460		487	2	560	1	504	1
124	Arts	n	72	14	60	17	59	9	65	23	76	22
125	Lettres	n	23		23		30		35		29	
126	Sciences humaines	n	103	31	102	22	120	26	122	19	133	23
127	Éducation	n	40	11	49	9	66	8	71	10	72	5
128	Droit	n										
129	Administration	n	755	94	915	101	1 099	92	1 064	101	856	79
130	Études plurisectorielles	n		42		39		45		43		35
131	Sans objet	n		184		200		92		97		65
132	Valeur indéterminée	n										
133	**Femmes**	%	**28,8%**	**46,5%**	**28,4%**	**46,0%**	**27,5%**	**58,3%**	**30,3%**	**55,5%**	**34,2%**	**55,3%**
134	Sciences de la santé	%	74,6%	93,8%	72,5%	78,6%	69,6%	100,0%	71,6%	95,2%	75,2%	95,5%
135	Sciences pures	%	41,4%		38,1%		30,3%		32,4%	50,0%	30,8%	100,0%
136	Sciences appliquées	%	18,5%	37,5%	23,9%		22,6%	0,0%	19,5%	0,0%	24,2%	0,0%
137	Arts	%	50,0%	21,4%	46,7%	11,8%	44,1%	44,4%	41,5%	47,8%	48,7%	31,8%
138	Lettres	%	82,6%		65,2%		70,0%		65,7%		51,7%	
139	Sciences humaines	%	79,6%	71,0%	77,5%	77,3%	72,5%	84,6%	73,8%	89,5%	67,7%	78,3%
140	Éducation	%	67,5%	90,9%	71,4%	55,6%	69,7%	62,5%	74,6%	50,0%	72,2%	40,0%
141	Droit	%										
142	Administration	%	13,9%	69,1%	14,3%	71,3%	15,7%	75,0%	22,0%	74,3%	24,9%	69,6%
143	Études plurisectorielles	%		73,8%		79,5%		71,1%		65,1%		65,7%
144	Sans objet	%		20,1%		23,5%		22,8%		19,6%		18,5%
145	Valeur indéterminée	%										
	Remarques											

	3e cycle - Doctorat + autres sanctions	Unité	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		2025-2026	
			Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions
146	**Total**[1]	**n**	**251**	**2**	**248**	**6**	**261**		**266**	**1**	**295**	**5**
147	Sciences de la santé	n			2		1		2		1	
148	Sciences pures	n	31		32		33		27		29	
149	Sciences appliquées	n	97		95		106		103		111	
150	Arts	n			2		2		5		6	
151	Lettres	n	10		10		8		8		10	
152	Sciences humaines	n	73		69		56		56		53	
153	Éducation	n	13		13		15		20		23	
154	Droit	n										
155	Administration	n	18		17	3	16		15		19	1
156	Études plurisectorielles	n	9		8		24		30		43	
157	Sans objet	n		2		3				1		4
158	Valeur indéterminée	n										
159	**Femmes**	%	**49,8%**	**100,0%**	**50,0%**	**83,3%**	**47,9%**		**51,1%**	**100,0%**	**49,5%**	**100,0%**
160	Sciences de la santé	%			50,0%		100,0%		100,0%		100,0%	
161	Sciences pures	%	45,2%		46,9%		51,5%		66,7%		55,2%	
162	Sciences appliquées	%	29,9%		30,5%		31,1%		30,1%		27,0%	
163	Arts	%			0,0%		0,0%		100,0%		83,3%	
164	Lettres	%	50,0%		50,0%		50,0%		75,0%		70,0%	
165	Sciences humaines	%	75,3%		76,8%		73,2%		75,0%		73,6%	
166	Éducation	%	69,2%		69,2%		66,7%		80,0%		82,6%	
167	Droit	%										
168	Administration	%	38,9%		41,2%	66,7%	50,0%		26,7%		42,1%	100,0%
169	Études plurisectorielles	%	66,7%		62,5%		45,8%		40,0%		48,8%	
170	Sans objet	%		100,0%		100,0%				100,0%		100,0%
171	Valeur indéterminée	%										
	Remarques											

	Total - Grades + autres sanctions	Unité	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		2025-2026	
			Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions
172	**Total**[1]	**n**	**6 071**	**1 589**	**6 262**	**1 506**	**6 845**	**1 346**	**7 012**	**1 254**	**6 741**	**1 142**
173	Sciences de la santé	n	426	86	421	94	415	83	388	101	401	98
174	Sciences pures	n	182	1	183		199		195	3	218	4
175	Sciences appliquées	n	1 777	42	1 738	49	1 853	87	2 038	39	1977	30
176	Arts	n	657	42	650	46	679	42	741	47	780	53
177	Lettres	n	89	38	87	40	86	58	100	60	98	40
178	Sciences humaines	n	740	128	768	151	779	136	818	120	804	131
179	Éducation	n	881	86	889	39	992	80	976	83	1009	88
180	Droit	n										
181	Administration	n	1 304	512	1 514	427	1 807	439	1 726	432	1405	380
182	Études plurisectorielles	n	14	49	12	48	29	51	30	51	43	42
183	Sans objet	n	1	605		612	6	370		318	6	276
184	Valeur indéterminée	n										
185	**Femmes**	%	**40,2%**	**59,9%**	**41,7%**	**57,2%**	**41,2%**	**58,6%**	**41,7%**	**62,8%**	**43,5%**	**65,0%**
186	Sciences de la santé	%	77,2%	74,4%	79,6%	74,5%	76,9%	77,1%	76,8%	79,2%	78,6%	81,6%
187	Sciences pures	%	46,7%	100,0%	57,4%		51,3%		55,4%	66,7%	56,9%	100,0%
188	Sciences appliquées	%	12,1%	28,6%	15,1%	14,3%	15,1%	16,1%	15,0%	10,3%	16,2%	23,3%
189	Arts	%	29,8%	52,4%	31,4%	47,8%	32,7%	52,4%	34,4%	51,1%	34,9%	49,1%
190	Lettres	%	69,7%	73,7%	70,1%	67,5%	69,8%	82,8%	74,0%	90,0%	74,5%	85,0%
191	Sciences humaines	%	72,8%	82,0%	74,2%	86,1%	74,6%	80,1%	75,9%	85,0%	75,0%	84,7%
192	Éducation	%	68,4%	93,0%	69,3%	82,1%	70,8%	90,0%	70,9%	85,5%	71,5%	89,8%
193	Droit	%										
194	Administration	%	31,1%	61,9%	29,8%	62,3%	29,9%	62,2%	32,4%	66,2%	34,2%	65,3%
195	Études plurisectorielles	%	50,0%	69,4%	75,0%	77,1%	41,4%	70,6%	40,0%	68,6%	48,8%	64,3%
196	Sans objet	%	0,0%	47,8%		44,3%	33,3%	40,8%		40,9%	16,7%	45,7%
197	Valeur indéterminée	%										
	Remarques											

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Effectif du personnel

	Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi					Date :	
	I. Éléments d'information		II. Observations				
	INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL						
	Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)						
	Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	**Unité**	**2021-2022**	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026[1]**
274	**Hommes**	**n**	**337**	**348**	**369**	**377**	**382**
275	Direction	n	15	11	12	12	12
276	Haute direction	n	4	4	3	3	3
277	Autre personnel de direction	n	11	7	9	9	9
278	Professeurs	n	153	161	165	159	161
279	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	18	19	20	24	27
280	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	10	10	8	12	15
281	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	8	9	12	12	12
282	Personnel de gérance	n	5	4	7	6	7
283	Personnel professionnel	n	51	62	62	64	61
284	Personnel technique	n	64	64	73	81	86
285	Personnel de bureau	n	8	5	5	5	6
286	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	23	22	25	26	22
287	Personnel métiers et services	n	23	22	25	26	22
288	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0
289	**Femmes**	**n**	**389**	**400**	**457**	**477**	**461**
290	Direction	n	12	14	12	11	14
291	Haute direction	n	2	1	1	1	2
292	Autre personnel de direction	n	10	13	11	10	12
293	Professeurs	n	97	100	99	104	102
294	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	22	19	22	24	22
295	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	15	11	14	14	14
296	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	7	8	8	10	8
297	Personnel de gérance	n	6	7	11	15	12
298	Personnel professionnel	n	105	109	135	138	139
299	Personnel technique	n	51	59	67	74	69
300	Personnel de bureau	n	94	90	107	108	100
301	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	2	2	4	3	3
302	Personnel métiers et services	n	2	2	4	3	3
303	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0

	Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi					**Date :**	
	I. Éléments d'information		**II. Observations**				
	INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL						
	Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)						
	Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	**Unité**	**2021-2022**	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026[1]**
304	**Total**	**n**	**726**	**748**	**826**	**854**	**843**
305	Direction	n	27	25	24	23	26
306	Haute direction	n	6	5	4	4	5
307	Autre personnel de direction	n	21	20	20	19	21
308	Professeurs	n	250	261	264	263	263
309	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	40	38	42	48	49
310	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	25	21	22	26	29
311	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	15	17	20	22	20
312	Personnel de gérance	n	11	11	18	21	19
313	Personnel professionnel	n	156	171	197	202	200
314	Personnel technique	n	115	123	140	155	155
315	Personnel de bureau	n	102	95	112	113	106
316	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	25	24	29	29	25
317	Personnel métiers et services	n	25	24	29	29	25
318	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0
	Remarques						

Le dénombrement des professeurs exclut la direction académique qui est comptabilisée sous « Autre personnel de direction ».

La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».

Les données sur le personnel ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque année et ce, sans égard au statut d'emploi, conformément aux directives de la grille. Cette méthode de calcul ne fournit qu'un portrait partiel des effectifs universitaires, en raison de l'exclusion de tout le personnel à temps partiel, et ne permet plus la distinction entre le personnel régulier et non régulier, comme par le passé.

1 : Les données sur le personnel pour l'année 2025-2026 sont préliminaires (avant amendements).

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Intensité de la recherche

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi **Date :**

I. Éléments d'information **II. Observations**

	Revenus de recherche par source de financement (IFR)	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
		k$	k$	k$	k$	k$
319	**Revenus de recherche (total)**	**18 920**	**20 018**	**23 513**	**28 925**	**31 313**
320	**Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI**	**2 283**	**1 982**	**3 714**	**890**	**1 051**
321	**Montant de recherche du gouvernement Canada**	**5 554**	**5 616**	**6 261**	**8 030**	**8 560**
322	Chaires de recherche du Canada	700	790	700	735	810
323	Organismes subventionnaires canadiens	4 524	3 508	4 764	6 436	7 147
324	Autres gouvernement du Canada	330	1 318	797	859	603
325	**Montant de recherche du Québec**	**4 190**	**4 606**	**5 201**	**5 136**	**4 802**
326	Fonds de recherche du Québec	1 528	2 141	2 584	2 716	2 788
327	Gouvernement du Québec	2 661	2 465	2 617	2 420	2 015
328	**Autres sources**	**6 894**	**7 814**	**8 337**	**14 869**	**16 900**
328.1	Contrats	1 732	3 590	2 869	7 544	7 406
991	**Exclusion**	**6 340**	**5 490**	**9 215**	**7 352**	**6 019**
992	Non associé à un professeur-chercheur	2 316	1 930	4 087	1 936	2 035
993	FIR du gouvernement fédéral	1 635	1 669	1 755	1 788	1 852
995	Services professionnels	2 388	1 891	3 374	3 627	2 133

Remarques

	Chaires de recherche (nombre) (IFR)	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
		n	n	n	n	n
343	Chaire de recherche du Canada	7	10	8	11	10

Remarques

	Revenus de recherche par secteur disciplinaire (IFR)	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
		k$	k$	k$	k$	k$
345	**Fonds de recherche (total)**	**18 920**	**20 018**	**23 513**	**28 925**	**31 313**
345.01	Sciences de la santé	1 454	1 299	1 796	1 826	1 670
345.02	Sciences pures	6 902	7 234	9 588	9 752	11 594
345.03	Sciences appliquées	6 999	8 176	7 318	12 816	13 182
345.04	Arts	174	307	476	450	512
345.05	Lettres	129	103	174	125	149
345.06	Sciences humaines	2 381	1 847	3 079	2 689	3 081
345.07	Éducation	455	407	420	452	384
345.08	Droit					
345.09	Administration	372	379	491	551	661
345.10	Autres	54	265	170	264	79

Remarques

	Taux de professeurs disposant de fonds de recherche publics ou privés provenant de l'extérieur de l'université (IFR)	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
		%	%	%	%	%
346	**Professeurs-chercheurs financés**	**70,8**	**65,5**	**68,5**	**74,1**	**73,0**
346.01	Sciences de la santé	66,7	48,5	51,4	71,4	68,6
346.02	Sciences pures	87,5	92,0	91,7	88,5	82,1
346.03	Sciences appliquées	76,7	73,8	73,2	77,3	85,9
346.04	Arts	47,4	61,1	63,2	70,0	57,1
346.05	Lettres	66,7	46,7	66,7	56,3	43,8
346.06	Sciences humaines	86,5	72,5	91,4	85,3	74,3
346.07	Éducation	72,4	83,3	54,8	71,9	71,9
346.08	Droit					
346.09	Administration	48,5	34,3	55,9	61,8	69,7
346.10	Autres	66,7	66,7	33,3	66,7	66,7

Remarques

347	Montant median des revenus de recherche par professeur chercheur (IFR)	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
		$	$	$	$	$
347	**Financement médian (ensemble des secteurs)**	**29 401**	**32 565**	**31 781**	**35 693**	**35 082**
347.01	Sciences de la santé	24 145	34 867	44 551	31 679	31 364
347.02	Sciences pures	208 988	175 813	337 592	295 909	507 847
347.03	Sciences appliquées	67 317	53 349	46 690	59 325	72 310
347.04	Arts	18 000	14 367	26 727	8 268	30 977
347.05	Lettres	9 884	13 198	14 760	9 000	16 000
347.06	Sciences humaines	36 058	40 325	33 012	57 615	42 290
347.07	Éducation	9 748	10 000	23 334	11 836	9 483
347.08	Droit					
347.09	Administration	8 259	9 602	12 145	6 160	10 000
347.10	Autres	27 115	132 337	170 187	131 860	39 559

Remarques

INDICATEURS INSTITUTIONNELS

Définitions et informations relatives aux indicateurs institutionnels

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, DGPP, DSIG, BCI.

No de ligne Début	No de ligne fin	**Page 1- Étudiants-enseignants**		
1	11	Effectif étudiant	Les statistiques officielles du MES ne concernent que les étudiants réguliers et libres. Ces données excluent les résidents et les résidentes en médecine, les auditeurs et les auditrices, les stagiaires postdoctoraux et les étudiants et les étudiantes en situation d'accueil. L'effectif intra est utilisé ici.	
7	8	Effectif étudiants internationaux	Une étudiante ou un étudiant international est une personne inscrite dans le réseau d'enseignement québécois qui n'a pas le statut légal de citoyen canadien, de résident permanent ou d'Indien (selon la Loi sur les Indiens). Au Canada, le concept des « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les résidents non permanents sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que tout membre de leur famille, né à l'extérieur du Canada vivant avec elles. ** Veuillez considérer que les données présentées ne permettent pas de discriminer, la présence sur le territoire québécois, des étudiants internationaux.	
9		Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	Il s'agit des étudiants inscrits dans un programme universitaire québécois en échange à l'étranger ou tout autre étudiant en séjour d'étude hors Québec qui garde un lien avec une université québécoise. La variable Entente de mobilité est égale à soit 20, 21, 22 ou 37.	
12	14	Nombre de professeurs récemment embauchés	Professeurs embauchés pendant l'année universitaire, du 1er mai au 30 avril. *Veuillez comptabiliser non seulement l'embauche des «nouveaux professeurs réguliers» (postes menant à la permanence), mais également les professeurs à contrat de durée déterminée (subventionnés ou suppléants)* . Les professeurs invités sont exclus.	SOURCE : Les données de cette section proviennent du livrable du « Fichier de base des professeurs à temps plein au 1er octobre » provenant du Système d'information sur les personnels des universités québécoises. Les livrables ont été approuvés par les établissements universitaires. Pour des définitions plus détaillées du livrable on se référera à son document de définition, *Description du fichier de base des professeurs, Source SYSPER, 9 janvier 2014* , et au *Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020* .
15	17	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	Professeurs et chercheurs avec rang académique à temps plein au 1er octobre, en *modalité de prestation de travail régulière, ou en congé sabbatique ou de perfectionnement* , incluant les professeurs exerçant des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module *ainsi que ceux occupant des postes de la direction académique* , tels que doyens ou vice-doyens. Les professeurs invités, surnuméraires, occasionnels, suppléants ou remplaçants (ou tout autre statut relatif au poste) sont également comptabilisés pourvu qu'ils soient à temps plein. Les professeurs ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein. Notez les différences, identifiées en italique, entre la définition des lignes 15 à 17 et 28 à 60 et la définition de la ligne 278 (Professeurs) de la page 5 des INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL. Voir aussi les définitions des lignes 277 (autre personnel de direction) et 275 (Direction) de la page 5 des INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL.	SÉLECTION DE POPULATION : Extrait du document de définition du livrable Tout employé déclaré pour une année de déclaration donnée dans le SYSPER o dont au moins une fiche d'emploi présente un groupe d'emploi qui est « Direction académique », « Professeur avec fonction académique », « Professeur-chercheur » ou « Chercheur avec rang académique » (V204 = 12, 15, 21, 31) ; o ET pour qui cette fiche d'emploi présente également un régime emploi qualitatif à « temps plein » (V212 = 1) ; o ET pour qui au moins une des fiches de rémunération de cette fiche d'emploi présente une modalité de prestation de travail qui est « Régulière /en fonction /ordinaire /normal /par défaut », « Congé sabbatique » ou « Congé d'études, de perfectionnement, de ressourcement ou administratif » (V302 = 01, 02, 03) ; o ET dont ces fiches de rémunération s'appliquent pour une période couvrant le 1er octobre Les emplois de professeurs sont sélectionnés de la façon suivante : Tout emploi d'un employé identifié dans la population des professeurs déclaré pour une année de déclaration donnée dans le SYSPER o dont la fiche d'emploi présente un groupe d'emploi qui est « Direction académique », « Professeur avec fonction académique », « Professeur-chercheur » ou « Chercheur avec rang académique » (V204 = 12, 15, 21, 31) ; o ET dont la fiche d'emploi présente un régime emploi qualitatif à « temps plein » ou « ne s'applique pas » (V212 = 1, 8) ; o ET pour qui au moins une des fiches de rémunération de ces fiches d'emploi présente une modalité de prestation de travail qui est « Régulière /en fonction /ordinaire /normal /par défaut », « Congé sabbatique » ou « Congé d'études, de perfectionnement, de ressourcement ou administratif » (V302 = 01, 02, 03) ; o ET dont ces fiches de rémunération s'appliquent pour une période couvrant le 1er octobre

18	20	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	Chargés de cours engagés à la charge qui sont rémunérés pour au moins un cours déclaré dans le Système GDEU durant l'année universitaire. Ce groupe inclut tous les chargés de cours rémunérés par l'établissement, y compris les étudiants donnant une charge de cours et dont la tâche et la rémunération sont équivalentes à celles d'un chargé de cours. Il exclut les postdoctorats même s'ils enseignent. Veuillez noter que le nombre de chargés de cours de l'année universitaire ne comprend pas, par exemple, les chargés de cours qui auraient obtenu durant l'année universitaire qu'une rémunération pour des activités de «gestion académique», ou ceux qui auraient reçu uniquement un montant de rétroactivité. Dans les faits, les chargés de cours engagés à la charge de cours sont dénombrés s'ils avaient reçu, dans l'année universitaire, au moins une rémunération de base pour l'enseignement d'une activité menant à des crédits universitaires. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein. Notez que si un employé à temps plein avait reçu une rémunération de base pour une charge d'un cours déclaré dans le Système GDEU, il serait comptabilisé dans la section des chargés de cours (lignes 18 à 20 et 61 à 93) ainsi que dans les INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL de la page 5, selon le groupe d'emploi de son emploi à temps plein. La définition utilisée s'applique à tout le formulaire.	SOURCE : Les données de cette section proviennent du livrable du « Fichier de base des chargés de cours dans l'année » provenant du Système d'information sur les personnels des universités québécoises. Les livrables ont été approuvés par les établissements universitaires. Pour des définitions plus détaillées du livrable on se référera à son document de définition, *Définition du fichier de base des chargés de cours, Livrable demandé par le MEES au 31 mars 2016, Système sur les personnes des établissements universitaires québécois (SYSPER), 27 novembre 2020* , et au *Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020.* SÉLECTION DE POPULATION : Extrait du document de définition du livrable Tout employé déclaré pour une année de déclaration donnée dans le SYSPER; ▪ Qui, dans l'année de déclaration, avait reçu au moins une rémunération de base pour une activité dont le sigle est trouvé dans la table de référence des activités du Système GDEU et ce, dans le cadre d'un emploi dans le groupe d'emploi "Chargé de cours". Extrait du *Manuel SYSPER 2019-2020 (version 15 juin 2020)* , pages 47-50 : Chargés de cours (groupe d'emploi avec valeur « 22 ») « Regroupe les chargés de cours engagés à la charge ou qui sont rémunérés au cours. Ce groupe inclut les étudiants donnant une charge de cours et dont la tâche et la rémunération sont équivalentes à celles d'un chargé de cours. Il exclut les post-doctorats même s'ils enseignent. » Par exemple, si la seule rémunération reçue par le chargé de cours durant l'année de déclaration est une rétroactivité, ce chargé de cours ne sera pas dans le fichier de base. La population est « inclusive » : les chargés de cours de la population sélectionnée qui auraient d'autres emplois appartenant à un autre groupe d'emploi durant l'année sont inclus. Par exemple, un chargé de cours à l'automne, qui obtient un emploi de professeur en hiver, serait inclus dans la population.
28	60	Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire et le genre	Déclinaison de la ligne 15 (Page 1) selon le regroupement disciplinaire du département du professeur. Le département est défini à l'aide de l'assignation d'un sous-secteur disciplinaire à l'unité administrative de rattachement du professeur. Lorsque l'unité administrative ne permet pas d'identifier de sous-secteur disciplinaire (ex. : service des enseignements généraux, décanats aux études supérieures, etc.), le département est déterminé à l'aide de la principale discipline d'enseignement ou de recherche déclarée pour le professeur. Ces informations sont regroupées selon douze regroupements disciplinaires. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein.	Voir la source et la sélection de la population de la ligne 15 (Page 1 SYSPER - Étudiants-enseignants), ainsi que le document de définition des éléments du cube : *Définition des éléments du cube des professeurs à temps plein, vue au 1er octobre, Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER), 24 avril 2020* .
61	93	Chargés de cours dans l'année universitaire selon le secteur disciplinaire prépondérant et le genre	Déclinaison de la ligne 18 (Page 1) selon le regroupement disciplinaire prépondérant du chargé de cours. Voir *Table de conversion* pour le détail des regroupements. Le regroupement disciplinaire prépondérant est défini à l'aide des codes disciplinaires des cours des chargés de cours. L'ensemble des cours enseignée dans l'année est pris en considération. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein.	Voir la source et la sélection de la population de la ligne 18 (Page 1 SYSPER - Étudiants-enseignants).

Page 2- Étudiants par cycle

94	197	Effectif étudiants	Les statistiques officielles du MES ne concernent que les étudiants réguliers et libres. Effectif intra.
94	119	1er cycle - Autres sanctions	Toute sanction de 1er cycle qui n'équivaut pas à un grade de baccalauréat.
120	145	2e cycle - Autres sanctions	Toute sanction de 2e cycle qui n'équivaut pas à un grade de maîtrise.
146	171	3e cycle - Autres sanctions	Toute sanction de 3e cycle qui n'équivaut pas à un grade de doctorat.
		Définitions des domaines "Sans objet" et "Valeur indéterminée".	Le domaine "Sans objet" réfère à une situation où l'étudiant (e) est inscrit dans un programme pour lequel un ensemble d'activités suivies se voit exclu du calcul de l'EEETP, comme par exemple (mais non exclusivement) les activités visées par l'accueil et l'intégration, l'année préparatoire, les propédeutiques, les études libres, etc. Le domaine "Valeur indéterminée" réfère à des nouvelles composantes de programmes donc qui ne sont pas encore classées dans un domaine.

Page 3- Réussite

		Cohorte	Les étudiants inclus dans la cohorte sont ceux qui étaient inscrits pour la première fois dans un diplôme de grade au trimestre d'automne et à temps plein. Il est cependant possible qu'un étudiant interrompe ses études durant son parcours ou poursuive certains de ses trimestres d'études à temps partiel. Pour tous les indicateurs de cheminement, le type de fréquentation scolaire (temps plein ou temps partiel) des trimestres subséquents n'a pas d'importance.
		Nombre d'années de suivi	Les indicateurs de taux de diplomation par cohorte de nouveaux inscrits au baccalauréat est typiquement présentés après 6 ans tandis que celui à la maîtrise est apràs 4 ans et celui au doctorat est habituellement présenté après 8 ans.
		Taux de réussite	Le taux de réussite par cohorte de nouveaux inscrits comprend les personnes qui ont diplômé dans la même sanction que recherchée au départ, même si la sanction obtenue ne correspond pas au programme d'études initialement visé. Par exemple, un étudiant qui commence un baccalauréat en sciences politiques, et qui, à la suite d'un changement de programme, obtient un baccalauréat en économie, sera comptabilisé. Si ce même étudiant obtient plutôt un certificat en sciences politiques, il ne sera pas compris dans le taux d'obtention de diplôme. *Voir Liste_formules.*
198		Persévérance après 1 an	Le taux de persévérance comprend les personnes, qui, d'une même cohorte, ont obtenu un diplôme dans le grade visé, demeurent inscrits dans le grade visé ou bien sont inscrits dans un cycle supérieur sur le nombre d'étudiants contenu dans la cohorte de départ. . Dans ce dernier cas, toutes les sanctions possibles dans les cycles supérieurs sont considérées. Le dénominateur est le total de la cohorte. *Voir Liste_formules.*
199	210	Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un baccalauréat en six ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé. Exemple: La cohorte de l'automne 2006 (toutes universités) regroupe 39 016 étudiants. De cette cohorte, 2 012 personnes ont démarré un baccalauréat en arts à temps plein en T0. En T18, soit 6 ans plus tard, 135 de ces personnes ont obtenu un baccalauréat dans un autre domaine et une autre discipline (DIP1), 52 personnes ont obtenu un baccalauréat dans une autre discipline mais dans le même domaine (DIP2) et 1 268 personnes ont obtenu un diplôme dans la même discipline et le même domaine (DIP3). On comptabilise donc (135+52+1 268)/2 012 = 72,3% de réussite après 6 ans pour les personnes ayant débuté un baccalauréat en art en T0. *Voir Liste_formules.*
211	222	Taux de réussite après 4 ans à la maîtrise, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu une maîtrise en 4 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.
223	234	Taux de réussite après 8 ans au doctorat, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un doctorat en 8 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.
198	234	Réussite des études	Ces lignes indiquent le nombre total de personnes formant les cohortes de nouveaux inscrits, qui servent de dénominateur aux calculs des taux de réussite indiqués aux lignes 198 à 234.

Page 4 - Durée des études

235	273	Durée moyenne des études	La durée moyenne des études consiste, pour chaque cohorte, à calculer la durée des études des étudiants qui ont diplômés (en 6 ans ou moins pour les baccalauréats, en 4 ans ou moins pour les maîtrises, 8 ans ou moins pour les doctorats). Plus précisément, la moyenne de la durée des études correspond au rapport de la somme des durées des études complétées (en trimestres ou en années), sur le nombre total des étudiants qui ont diplômés. Les étudiants sont donc les mêmes étudiants diplômés considérés dans les taux de réussite par domaine CLASS dominant. On calcule le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du diplôme, incluant les trimestres d'interruption des études et ceux à temps partiel, que l'on convertit en nombre d'années par la suite.

Page 5- Personnel

Les données de cette section proviennent du Système d'information sur les personnels des universités québécoises. Pour des définitions plus détaillées, on se référera au *Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020* , p. 47-50.

Veuillez noter que les employés en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs.

Uniquement les employés avec une rémunération de base au 1er octobre sont dénombrés.

Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. Une méthodologie de prépondérance a été utilisée dans les situations de double emplois dans laquelle, par exemple, les emplois périphériques ne sont pas choisis en premier.

SOURCE : Les données de cette section proviennent du livrable du « Vue globale des personnels : Dénombrement et taux de rémunération de base moyen des employés à temps plein au 1er octobre » provenant du Système d'information sur les personnels des universités québécoises. Les livrables ont été approuvés par les établissements universitaires. Pour des définitions plus détaillées du livrable on se référera à son document de définition: Vue globale des employés à temps plein au 1er octobre, Dénombrements et taux de rémunération de base moyens, Définition et gabarit du livrable, Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER), 20 septembre 2017 (version 2), et au *Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020.*

274	318	Effectif à temps plein au 1er octobre selon le groupe d'emploi	Dénombrement des employés à temps plein ayant reçu une rémunération de base au 1er octobre selon un regroupement des groupes d'emploi SYSPER. Tous les employés sont comptabilisés, peu importe leur statut relatif ou poste ou leur modalité de prestation de travail. Par exemple, les employés réguliers et les employés non réguliers font partie des effectifs, de même que les employés en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) ainsi que ceux en pré-retraite ou en traitement différé ou toute autre modalité. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein. Notez que si un employé à temps plein avait reçu une rémunération de base pour une charge d'un cours déclaré dans le Système GDEU, il serait comptabilisé dans la section des chargés de cours (lignes 18 à 20 et 61 à 93 de la Page 1- Étudiants-enseignants) ainsi que dans les INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL de la page 5, selon le groupe d'emploi de son emploi à temps plein.	SÉLECTION DE POPULATION : Extrait du document de définition du livrable La population retenue est celle des employés déclarés dans un emploi au 1er octobre d'une année donnée avec régime d'emploi qualitatif « à temps plein », quel que soit leur statut relatif au poste ou leur modalité de prestation de travail et qui, durant cette année, n'avaient pas reçu uniquement des rémunérations de type ajustement salarial ou de type rémunération additionnelle, telles que : rétroactivité, autres ajustements de salaire, rémunération reliée aux avantages sociaux lorsque payés au départ, indemnités de départ, non applicable, etc. Les employés retenus sont déclarés avec une rémunération de base au 1er octobre et les chargés de cours sont exclus. Les taux de rémunération de base moyens, les écarts types et les dénombrements selon l'établissement universitaire ainsi que le regroupement d'emploi sont présentés selon les deux unités de rémunération, soit le taux horaire et le taux annuel.
275	546	Direction	Regroupe la haute direction, la direction académique (tel que doyen ou vice-doyen) et les cadres (direction de service et autres cadres).	Corresponds aux définitions des groupes d'emploi 11, 12, 13 et 14, page 48 du *Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020.*
276		Haute direction	Regroupe la haute direction	Haute direction (11) : Regroupe le personnel de la haute direction, soit les gestionnaires en chef des grandes structures de l'établissement universitaire telles que la vie académique, la recherche, le développement technologique, les affaires publiques, les ressources humaines et les finances. On y retrouve des fonctions telles que recteur, principal, directeur général, vice-recteur et vice-recteur adjoint. Il est à préciser qu'un directeur général devrait se trouver dans ce groupe seulement lorsqu'il représente les instances supérieures de l'établissement. Dans cette situation, il devrait être au sommet de la structure hiérarchique et agir aussi comme représentant de l'établissement dans ses relations extérieures.
277		Autre personnel de direction	Regroupe *la direction académique (tel que doyen ou vice-doyen)* et les cadres (direction de service et autres cadres).	Direction académique (12) : Regroupe le personnel de direction des facultés, des écoles et de la direction générale des études, soit les gestionnaires des structures liées à la vie académique. On y retrouve des fonctions telles que doyen, vice-doyen et directeur pédagogique. Dans certains établissements, les postes adjoint au doyen ou secrétaire de faculté font aussi partie de ce groupe d'emploi. Les critères suivants peuvent être utilisés lorsqu'il semble difficile d'établir si une fonction devrait être associée au groupe d'emploi Direction académique (12) ou au groupe d'emploi Professeur-chercheur avec fonction administrative (15). **Fonctions principales :** la personne consacre-t-elle la majorité de son temps à ses activités d'enseignement et de recherche (V204 = 15) ou à ses fonctions administratives (V204 = 12) ? **Unité d'appartenance :** Pour la durée de son mandat à caractère administratif, la personne est-elle maintenue (V204 = 15) ou exclue (V204 = 12) dans son unité d'accréditation de professeur ? Le fait d'être maintenu dans son unité d'accréditation lui donne aussi habituellement droit de participer aux assemblées départementales (V204 = 15). **Structure salariale :** Pour la durée de son mandat à caractère administratif, la personne reçoit-elle son salaire de professeur (possiblement avec prime pour fonctions administratives) (V204 = 15) ou reçoit-elle son salaire d'une structure salariale propre au personnel de direction (V204 = 12) ? Direction de service (13) : Regroupe les gestionnaires des grands services de l'établissement. On y retrouve des fonctions telles que directeur ou directeur adjoint des ressources humaines, des finances, de l'informatique et des immeubles. On compte généralement une douzaine de directeurs de service par établissement. Il est à préciser que de façon générale, les directeurs généraux des grands services de l'établissement devraient se retrouver dans le groupe d'emploi Direction de service (13), à moins qu'ils ne se qualifient pour le groupe Haute direction (11), selon les précisions indiquées plus haut. Habituellement, les employés au sein du groupe Directeur de service relèvent directement de la haute direction. Autre cadre (14) : Regroupe les autres cadres de niveau moindre ou équivalent à l'intérieur des grands services, soit principalement des directeurs adjoints, des cadres-conseillers, des directeurs de division et des directeurs de section.

278	Professeurs	Professeurs et chercheurs avec rang académique au 1er octobre, incluant les professeurs exerçant des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module, mais excluant les professeurs occupant des postes de la direction académique, tels que doyens ou vice-doyens. Les professeurs invités, surnuméraires, occasionnels, suppléants ou remplaçants (ou tout autre statut relatif au poste) sont également comptabilisés pourvu qu'ils soient à temps plein. Notez que les professeurs sont comptabilisés peu importe leur modalité de prestation de travail, qu'ils soient en congé sabbatique ou de perfectionnement, en congé sans solde, de maladie ou parental, en pré-retraite ou en traitement différé ou toute autre modalité. Notez les différences, identifiées en italique, entre la définition de la ligne 278 (Professeurs) et la définition des lignes 15 à 17 et 28 à 60 de la Page 1- Étudiants-enseignants. Voir aussi les définitions des lignes 277 (Autre personnel de direction) et 275 (Direction) de la page 5 des INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL.	Professeur-chercheur avec fonction administrative (15) : Regroupe les professeurs-chercheurs avec rang académique dont la fonction principale est l'enseignement et la recherche, et qui assument certaines responsabilités administratives. Il s'agit principalement des directeurs de départements, de programmes, de modules ou de sections, de centres de recherche, de directeurs ou de titulaires de chaire et de directeurs académiques. Voir aussi les critères énoncés au groupe d'emploi Direction académique (12) Professeur-chercheur (21) : Regroupe les professeurs-chercheurs avec rang académique dont la fonction principale est l'enseignement et la recherche. Chercheur avec rang académique (31) : Regroupe les chercheurs ou professeurs sous octroi détenteurs d'un rang académique. Habituellement, ces personnes n'exercent aucune activité d'enseignement, mais peuvent encadrer des étudiants de 2e ou de 3e cycles.
279	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	Regroupe le personnel d'enseignement ou de recherche sans rang académique ainsi que les post-doctorants et le personnel périphérique d'enseignement ou de recherche. Cette ligne est le total des lignes 280 et 281.	Corresponds aux définitions des groupes d'emploi 29, 33, 39 et 28 de la page 49 du *Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020.*
280	Autre personnel d'ens. ou de rech.	Regroupe le personnel d'enseignement ou de recherche sans rang académique ainsi que les post-doctorants.	Autre personnel enseignant (29) : Regroupe les employés dont la tâche est l'enseignement de cours permettant l'acquisition de crédits universitaires. Ces employés n'exercent pas d'activités de recherche. Ce groupe comprend principalement des chargés de cours à temps plein, des chargés de cours à forfait, des « faculty lecturer », des « sessionnal lecturer », de même que des maîtres d'enseignement, des maîtres de langues, des maîtres de français, des chargés de formation et des chargés d'enseignement. Postdoctorat (33) : Regroupe les détenteurs d'un Ph. D. effectuant un stage de recherche. Ces personnes occupent généralement cette fonction à temps plein. Autre personnel de recherche (39) : Regroupe des employés sans rang académique œuvrant dans la recherche. Ce sont principalement des professionnels de recherche et des attachés de recherche qui occupent généralement cette fonction à temps plein.
281	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	Regroupe les employés dont la tâche est de soutenir l'enseignement ou la recherche. Ces personnes, principalement des étudiants, occupent généralement cette fonction à temps partiel. On y retrouve principalement les auxiliaires d'enseignement, les auxiliaires de recherche, les surveillants d'examens, les correcteurs, les démonstrateurs, les moniteurs, les superviseurs de stage, les chargés de travaux pratiques, les animateurs, les responsables de formation clinique et les responsables de formation professionnelle.	Personnel périphérique de l'enseignement et de la recherche (28) : Regroupe les employés dont la tâche est de soutenir l'enseignement ou la recherche. Ces personnes, principalement des étudiants, occupent généralement cette fonction à temps partiel. On y retrouve principalement les auxiliaires d'enseignement, les auxiliaires de recherche, les surveillants d'examens, les correcteurs, les démonstrateurs, les moniteurs, les superviseurs de stage, les chargés de travaux pratiques, les animateurs, les responsables de formation clinique et les responsables de formation professionnelle.
282	Personnel de gérance	Regroupe des personnes occupant des postes non « syndicables » au sens du Code du travail, car ils ont l'obligation de représentation de l'employeur dans ses relations avec ses employés. Ils ont plus spécifiquement des responsabilités de gestion et de direction d'employés, telles que l'embauche, la formation, les mesures disciplinaires et le congédiement, des groupes d'emploi technique, bureau ou métier. Ils ont également des responsabilités de gestion budgétaire. On y retrouve entre autres les contremaîtres, les chefs techniciens et les chefs de secrétariat qui sont exclus du syndicat. Ainsi, les chefs de secrétariat syndiqués se retrouveront sous la valeur « 51 » (Personnel de bureau). À titre indicatif, le libellé de leur fonction commence souvent par chef, contremaître, gérant, responsable, superviseur, "manager" ou coordonnateur.	Gérance (16) : Regroupe des personnes occupant des postes non « syndicables » au sens du Code du travail, car ils ont l'obligation de représentation de l'employeur dans ses relations avec ses employés. Ils ont plus spécifiquement des responsabilités de gestion et de direction d'employés, telles que l'embauche, la formation, les mesures disciplinaires et le congédiement, des groupes d'emploi technique, bureau ou métier. Ils ont également des responsabilités de gestion budgétaire. On y retrouve entre autres les contremaîtres, les chefs techniciens et les chefs de secrétariat qui sont exclus du syndicat. Ainsi, les chefs de secrétariat syndiqués se retrouveront sous la valeur « 51 ». À titre indicatif, le libellé de leur fonction commence souvent par chef, contremaître, gérant, responsable, superviseur, manager ou coordonnateur.
283	Personnel professionnel	Regroupe le personnel affecté à des emplois pour lesquels un diplôme universitaire ou l'équivalent est généralement exigé. La fonction n'est pas directement liée à l'enseignement et la recherche. On y retrouve entre autres les bibliothécaires, les psychologues, les différents agents, les analystes, les chargés de projets et les conseillers. Il est à préciser que l'obtention d'une prime pour coordination d'une équipe n'est pas un élément suffisant pour que l'employé soit considéré hors du groupe Professionnel. À ce sujet, voir la définition du groupe Gérance.	Professionnel (41) : Regroupe le personnel affecté à des emplois pour lesquels un diplôme universitaire ou l'équivalent est généralement exigé. La fonction n'est pas directement liée à l'enseignement et la recherche. On y retrouve entre autres les bibliothécaires, les psychologues, les différents agents, les analystes, les chargés de projets et les conseillers. Il est à préciser que l'obtention d'une prime pour coordination d'une équipe n'est pas un élément suffisant pour que l'employé soit considéré hors du groupe Professionnel (41). À ce sujet, voir la définition du groupe Gérance (16).
284	Personnel technique	Regroupe généralement des personnes qui détiennent un DEC. Ces employés, de par leur formation, maîtrisent une technique, mais demeurent toutefois sous la supervision d'un gestionnaire, d'un superviseur, ou d'un contremaître. Le libellé de leur fonction commence généralement par le titre de technicien.	Technique (61) : Regroupe généralement des personnes qui détiennent un DEC. Ces employés, de par leur formation, maîtrisent une technique, mais demeurent toutefois sous la supervision d'un gestionnaire, d'un superviseur, ou d'un contremaître. Le libellé de leur fonction commence généralement par le titre de technicien. Aide-technique (62) : *Uniquement dans les collectes avant 2014-2015* Regroupe des employés qui détiennent certaines compétences techniques sans nécessairement détenir un DEC. Leurs fonctions sont plus limitées que celles d'un technicien. Ils aident ou assistent généralement les techniciens, comme les personnes ayant pour fonction aide-technique ou aide de laboratoire.
285	Personnel de bureau	Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien administratif ou de bureau, caractérisés par l'exécution de différents travaux usuels de l'administration courante. Ces emplois exigent normalement un diplôme d'études secondaires (DES). Le libellé de leur fonction est par exemple dactylo, sténographe, secrétaire de direction, commis, commis-comptable, commis à la paie, commis de bureau, réceptionniste ou préposé au magasin.	Bureau (51) : Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien administratif ou de bureau, caractérisés par l'exécution de différents travaux usuels de l'administration courante. Ces emplois exigent normalement un diplôme d'études secondaires (DES). Le libellé de leur fonction est par exemple dactylo, sténographe, secrétaire de direction, commis, commis-comptable, commis à la paie, commis de bureau, réceptionniste ou préposé au magasin.

286	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien ouvrier ou de métier tels les cuisiniers, les concierges, les menuisiers, les plombiers et les électriciens.	Corresponds aux définitions des groupes d'emploi 71 et 81 de la page 50 du *Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020.*
287	Personnel métiers et services	Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien ouvrier ou de métier tels les cuisiniers, les concierges, les menuisiers, les plombiers et les électriciens.	Métiers et services (71) : Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien ouvrier ou de métier tels les cuisiniers, les concierges, les menuisiers, les plombiers et les électriciens.
288	Personnel périphérique de soutien	Regroupe le personnel dont les fonctions sont liées aux activités périphériques de l'établissement, telles que les centres culturel ou sportif et les événements spéciaux, etc.	Personnel périphérique de soutien (81) : Regroupe principalement les personnes occupant des fonctions liées aux activités périphériques de l'établissement telles que les centres culturel ou sportif et les événements spéciaux. Le libellé de leur fonction est, par exemple, arbitre, moniteur de natation, guichetier, préposé inscription ou auxiliaire administratif. Ces fonctions sont parfois reliées à des activités sporadiques, mais intensives en main d'œuvre telles que la période d'inscription.
	Effectif de chargés de cours de l'année universitaire	Voir la ligne 18 (Page 1 SYSPER - Étudiants-enseignants)	

Page 6- Recherche

Notes générales		**Nouveau :** Le ministère **cessera graduellement d'utiliser** les données contenues dans le **SIRU**. **À partir de 2023-2024,** les montants de certaines rubriques pourront s'arrimer à ceux figurant dans la déclaration dans le cadre du **rapport sur l'Information financière des universités et des collèges (IFUC)** de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) .
319	**Revenus de recherche (total)**	Comptabiliser l'**ensemble des montants** administrés par l'université (subventions, contrats et **donations**) ou par un établissement affilié, quand la personne responsable du projet de recherche est un professeur-chercheur de l'université ou un professeur-chercheur assimilé. Ne pas comptabiliser les fonds alloués en vue de la réalisation d'un projet de recherche dont le ou la responsable n'est pas un professeur-chercheur d'une université ou assimilé. Dans le tableau IFUC-ACPAU, veuillez inclure aussi les montants des **bourses d'excellence des étudiants gradués et des stagiaires postdoctoraux** provenant des fonds subventionnaires fédéraux (CRSH, CRSNG, IRSC) et provinciaux (FRQ), ainsi que les **subventions allouées pour la réalisation des projets d'assistance technologique** de tout organismes et les **frais indirects de recherche** perçus par l'université. ** Si certaines données n'étaient pas disponible, SVP inscrire "n.d."
320	**Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI**	Tous les montants, incluant la contrepartie des partenaires provinciaux et/ou privés.
321	**Montant de recherche du gouvernement Canada (excluant les revenus des programmes FCI)**	Tous les **montants** (subventions et contrats) en provenance de l'Administration gouvernementale du Canada (ministères, organismes publics, agences, sociétés d'État, etc.)
322	Chaires de recherche du Canada	**Revenus** tirés du programme fédéral des Chaires de recherche du Canada
323	Organismes subventionnaires canadiens	**Revenus** en provenance des organismes subventionnaires du Gouvernement du Canada (IRSC, CRSNG, CRSH, fonds Apogée, etc.)
324	Autres gouvernement du Canada	Comptabiliser l'ensemble des montants administrés par l'université (subventions, contrats et donations) ou par un établissement affilié, quand la personne responsable du projet de recherche est un professeur-chercheur de l'université ou un professeur-cher
325	**Montant de recherche du Québec**	
326	Fonds de recherche du Québec	Tous les montants octroyés par le Fonds de recherche du québec, pour les secteurs de la santé, nature et technologie et société et culture
327	Gouvernement du Québec	Tous les montants (subventions et contrats) en provenance de l'Administration gouvernementale du Québec (ministères, organismes publics, agences, sociétés d'État, etc.)
328	**Autres sources**	Tous les montants des subventions, contrats et donations en provenance d'autres sources publiques, parapubliques et privées, canadiennes ou étrangères (Établissements d'enseignement, municipalités, compagnies, corporations, fondations, associations, organismes à but non lucratif, sociétés, etc.)
	CRSH	
329		ACPAU ligne 1: Revenus de recherche provenant du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)
330	Santé Canada	ACPAU ligne 2: Revenus de recherche provenant de Santé Canada
331	CRSNG	ACPAU ligne 3: Revenus de recherche provenant du Conseil de recherches en sciences naturelles et génie (CRSNG)

332	IRSC	ACPAU ligne 4: Revenus de recherche provenant des Instituts de recherche en santé du Canada
333	Chaires de recherche du Canada	ACPAU ligne 6: Revenus de recherche provenant du programme des chaires de recherche du Canada
334	Autres, Gouvernement du Canada	ACPAU ligne 7: les revenus provenant de toutes les entités fédérales autres que celles spécifiquement nommées dans les lignes précédentes, incluant les subventions, les contrats ou autres formes de financement. Les coûts indirects de la recherche doivent être inclus dans cette ligne (voir Tableau 6 de l'ACPAU).
	Subventions de recherche du Québec	Total de la table 7 de l'ACPAU
335		
336	Fonds de recherche du Québec	Somme des fonds provenant des trois secteurs
337	FRQ-S	Revenu de recherche provenant du Fonds de recherche du Québec - secteur santé
338	FRQ-NT	Revenu de recherche provenant du Fonds de recherche du Québec - secteur nature et technologies
339	FRQ-SC	Revenu de recherche provenant du Fonds de recherche du Québec - secteur société et culture
340	Ministères et organismes	Revenu de recherche provenant de tous les autres ministères ou organismes du Québec.
	Autres sources	ACPAU, total des lignes 15 à 20: Comprend les dons, legs, subventions et contrats de recherche venant de particuliers, d'entreprises privées, d'OBNL, de fondations, etc.
341		
342	Unités de recherche	Nombre de regroupements de chercheurs incluant les chaires, instituts, groupe, centre de recherche, etc.
343	Chaires de recherche du Canada	Nombre de chaires issues du programme fédéral des chaires de recherche du Canada
344	Autres chaires de recherche	Nombre de chaires de recherche autres que celles mentionnées à la ligne 343
345	**Revenus** de recherche par secteur disciplinaire	Ces lignes correspondent aux **revenus** de recherche (**subventions, contrats et donations**) **reçus par les professeurs-chercheurs et par l'université ou ses unités de recherche** durant l'année de référence. Rattacher le montant à la période allant du 1er mai au 30 avril et englobant la date qui figure dans le document qui officialise l'annonce du contrat ou de la subvention. Dans le cas d'un montant dont les versements s'étalent sur plus d'une année budgétaire sans que l'organisme pourvoyeur en précise la répartition par année budgétaire, il faut répartir également le montant total sur chacun des exercices financiers pendant lesquels les travaux de recherche doivent se dérouler. Comptabiliser les revenus de recherche des professeurs-chercheurs responsables et de l'Université ou des unités de recherche selon le secteur disciplinaire auquel ils sont rattachés par leur unité d'enseignement, et non selon le secteur disciplinaire auquel se rattache le projet de recherche pour lequel ils sont financés ou la source de financement. Utiliser la table de conversion du présent formulaire afin de répartir les professeurs selon la grille CLASS.
346	Taux de professeurs disposant de revenus de recherche	Taux de professeurs disposant de **revenus** de recherche publics ou privés **provenant de l'extérieur de l'université** Exprime le rapport, en pourcentage, entre le nombre de professeurs disposant de revenus de recherche à titre de professeur-chercheur responsable durant l'année de référence et le nombre total de professeurs rattachés à l'université ou à un établissement affilié (Page 1, ligne 15). Décliner cet indicateur pour l'ensemble de l'établissement et selon le secteur disciplinaire auquel les professeurs-chercheurs sont rattachés par leur unité d'enseignement, et non selon le secteur disciplinaire auquel se rattache le projet de recherche pour lequel ils sont financés ou la source de financement. Utiliser la table de conversion du présent formulaire afin de répartir les professeurs selon la grille CLASS.
347	**Montant médian** des revenus de recherche disponibles par professeur chercheur	Calculer le montant de financement correspondant à la **médiane** des revenus de recherche par professeur de l'établissement durant l'année de référence. Inclure tous les montants compris dans les sommes indiquées au lignes 319 à 328 de la page 6. Exclure les subventions d'infrastructure de la FCI et les fonds d'exploitation des infrastructures de la FCI. Décliner cet indicateur pour l'ensemble de l'établissement et selon le secteur disciplinaire auquel les professeurs-chercheurs sont rattachés par leur unité d'enseignement, et non selon le secteur disciplinaire auquel se rattache le projet de recherche pour lequel ils sont financés ou la source de financement. Utiliser la table de conversion du présent formulaire afin de répartir les professeurs selon la grille CLASS.

Table de conversion

Sciences de la santé	Sciences pures	Sciences appliquées	Sciences humaines	Lettres	Éducation	Droit	Administration	Arts	Autres
Sciences fondamentales et appliq	Sciences biologiques	Ressources naturelles	Études géopolitiques	Langues et littératures modernes	Pluridisciplinaire (sciences de l'édu	Droit	Administration des affaires	Beaux-arts et arts appliqués	Études Autresles
Sciences infirmières et nursing	Botanique (phytobiologie, etc.)	Agriculture	Communications et journalisme	Langues secondes autres que le fr	Didactique (art d'enseigner)		Comptabilité, sciences comptables	Arts plastiques (peinture, dessin, s	Environnement (qualité du milieu
Périnalité	Zoologie	Pédologie, aménagement et conse	Psychologie	Latin, latin-grec	Formation des enseignants au préscolaire		Information de gestion	Histoire de l'art	Carrières militaires
Médecine	Microbiologie	Zootechnie	Sciences sociales	Traduction	Formation des enseignants au préscolaire et au primaire		Opérations bancaires et finance	Musique	Non applicable
Médecine et chirurgie expériment	Biochimie	Étude de la faune (régions sauvag	Anthropologie	Langues et littératures francaises	Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire		Gestion et administration des entr	Musicologie (histoire et littérature)	
Médecine dentaire	Biophysique	Sciences et technologie des alimer	Économique	Littérature comparée	Formation des enseignants spécialistes en adaptation scol. (orthopéd		Recherche opérationnelle	Art dramatique	
Optométrie	Génétique	Phytotechnie	Histoire	Humanités gréco-latines, et arché	Formation des enseignants au secondaire		Marketing et achats	Mouvement expressif, danse, mime, rythmique	
Pharmacie et sciences pharmaceu	Mathématique	Design de l'environnement	Géographie	Linguistique (phonétique, sémanti	Form. des enseignants de l'ens. professionnel au secondaire et au col		Affaires sur le plan international	Design appliqué (céramique, tissage, orfèvrerie, décor)	
Diététique et nutrition	Probabilités et statistiques	Architecture	Science politique	Francais, en général et langue mat	Formation des enseignants au collégial		Gestion du personnel	Cinématographie	
Ergothérapie	Mathématiques appliquées	Architecture paysagiste	Sociologie	Francais, langue seconde	Pédagogie universitaire		Relations industrielles	Photographie	
Physiothérapie	Actuariat	Architecture urbaine et aménagen	Criminologie	Anglais, langue seconde	Éducation des adultes et formation permanente		Économie des affaires	Arts graphiques (communications graphiques)	
Chiropratique	Sciences physiques	Design industriel	Études urbaines	Anglais, en général et langue maternelle			Administration scolaire	Pluridisciplinaire (arts)	
Orthophonie et audiologie	Météorologie et sciences de l'atm	Urbanisme	Démographie	Pluridisciplinaire (lettres)			Gestion des services de santé		
Thérapies alternatives	Géologie (minéralogie, etc.)	Sciences de l'informatique	Ethnologie et ethnographie				Coopération		
Santé communautaire et épidémic	Chimie	Ingénierie	Sexologie				Gestion de la production		
Ergonomie	Sciences de la terre	Génie aérospatial, aéronautique e	Économie rurale et agricole				Administration publique		
Autres professions de la santé	Océanographie	Génie agricole, génie rural	Psycho-éducation				Pluridisciplinaire (administration)		
Médecine vétérinaire	Énergie	Génie alimentaire	Sciences domestiques				Bibliothéconomie et archivistique		
Pluridisciplinaire (sciences de la sa	Hydrologie, sciences de l'eau	Génie biologique et biomédical	Sciences médiévales						
	Pluridisciplinaire (sciences pures)	Génie chimique	Service social						
		Génie civil, de la construction et d	Animation sociale ou communautaire						
		Génie électrique, électronique et (	Orientation, information scolaire et professionnelle						
		Génie mécanique	Récréologie						
		Génie géologique	Sciences sociales et humanités						
		Génie industriel et administratif	Philosophie						
		Génie métallurgique et des matéri	Sciences religieuses						
		Génie minier	Pluridisciplinaire (sciences humaines)						
		Génie physique							
		Génie nucléaire							
		Géodésie (arpentage)							
		Génie informatique et de la construction des ordinateurs							
		Génie des pâtes et papiers							
		Génie forestier, foresterie et sciences du bois (sylviculture)							
		Génie agro-forestier							
		Sciences de l'activité physique							
		Pluridisciplinaire (sciences appliquées)							

MESURES PRISES POUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Mesures phares d'encadrement des personnes étudiantes

Station - Services aux étudiants

La Station - Services aux étudiants est, depuis quatre ans, une initiative incontournable à l'UQAC pour soutenir les transitions des nouvelles personnes étudiantes et du même coup accueillir à nouveau les anciennes. L'objectif derrière cette initiative est de répondre aux divers besoins des étudiantes et étudiants et d'offrir l'accompagnement nécessaire à l'amorce des études universitaires. L'installation proposée au centre social dans les premières semaines de la rentrée se veut un carrefour d'accueil et d'information pour les nouveaux membres de la communauté étudiante. Parmi les services offerts, soulignons l'info-logement, l'aide à la planification et à l'organisation du trimestre ainsi que l'aide financière aux études et bourses d'études. Les personnes étudiantes peuvent aussi obtenir de l'information sur la vie étudiante et les assurances santé en plus de profiter d'un soutien technique pour faciliter leur connexion aux diverses plateformes numériques de l'UQAC. Enfin, des services psychosociaux de proximité, de même que des espaces de mentorat sont également disponibles.

Services de soutien aux étudiantes et étudiants

Dans une optique de soutien continu à la réussite tout au long du parcours universitaire, la direction des Services aux étudiants (DSAÉ) met à la disposition de la communauté étudiante une vaste gamme de services et de soutien adaptés aux différents besoins. Cette offre intégrée vise à répondre notamment aux enjeux psychosociaux, aux besoins d'aide en apprentissage, et offre également, plusieurs activités visant à s'impliquer dans la vie universitaire. Les personnes étudiantes peuvent ainsi bénéficier, en tout temps, d'un accompagnement personnalisé selon leur situation et les enjeux rencontrés. Ce soutien, accessible pendant le cheminement universitaire, contribue à créer un environnement d'apprentissage bienveillant et stimulant, propice à la réussite et au développement de compétences transversales.

Parmi les nouveautés de cette année, l'équipe de la DSAE a offert des ateliers de zoothérapie visant à offrir un moment propice au soutien d'une santé mentale positive.

L'équipe a également travaillé sur l'outil d'autoévaluation « T'en es où » permettant aux étudiantes et étudiants de prendre un moment pour se situer dans leur parcours universitaire. L'outil permet aussi de faire connaître les services offerts et de favoriser un meilleur arrimage entre les services et les besoins.

Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur (PARES)

Au cours de la dernière année, l'UQAC a poursuivi le déploiement de son plan d'action pour la réussite, en cohérence avec les orientations du PARES. Les efforts de concertation se sont maintenus, tandis que les travaux se sont davantage concentrés sur la mise en œuvre et l'avancement des projets et des chantiers issus des priorités établies (par exemple : rédaction d'une politique relative aux parents aux études, intégration des compétences numériques, soutien aux transitions, respect de l'intégrité académique).

Dans cette phase de réalisation, le comité d'orientation en persévérance et à la réussite et ses sous-comités ont poursuivi leurs travaux en accordant une attention particulière à l'arrimage des initiatives et à la complémentarité des services. La collaboration entre les secteurs demeure au cœur de la démarche afin de traduire les orientations communes en actions adaptées aux besoins de la population étudiante et aux réalités des différents milieux. De beaux projets de collaboration ont eu lieu, notamment entre les services de la bibliothèque et la DSAE qui ont travaillé au démarrage d'une cohorte de rédaction aux cycles supérieurs ou encore de l'outil d'autoréflexion mentionné plus tôt.

Enfin, l'UQAC a lancé la troisième édition de l'appel de projets pour la réussite. Cette démarche poursuit la mobilisation des différents secteurs autour d'initiatives répondant aux besoins de leurs populations étudiantes. Elle permet de soutenir leur contribution à la mise en œuvre du plan d'action institutionnel, tout en favorisant des interventions ancrées dans les réalités du terrain. Les projets récipiendaires de l'année précédente se sont aussi réalisés au cours de l'année.

Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage

Le Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage est le lieu unique au sein duquel chaque projet ou besoin pédagogique peut bénéficier de la collaboration entre différents acteurs liés à l'enseignement et l'apprentissage à l'UQAC, c'est-à-dire les personnes enseignantes, étudiantes, les spécialistes de la pédagogie et de la technologie, l'administration et l'ensemble des services. Il se veut être l'acteur principal de la mise en œuvre du mode d'enseignement et d'apprentissage actif privilégié à l'UQAC.

Le Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage se tient toujours à l'affût de nouveaux enjeux et des différentes réalités présentes dans nos classes et tente de développer avec agilité d'autres solutions et outils de soutien. Notons notamment l'omniprésence de l'intelligence artificielle, les compétences numériques ou la pédagogie inclusive. Plusieurs sous-comités travaillent d'ailleurs activement autour de différents enjeux reliés à la pédagogie afin de proposer différentes actions (outils pratiques, guide, outil de sensibilisation, etc.).

En 2025-2026, le Carrefour a lancé la troisième édition du Fonds de développement de la pédagogie universitaire de l'UQAC. Cette initiative a permis de soutenir et de promouvoir la mise en œuvre de cinq nouveaux projets pédagogiques inspirants et novateurs. L'objectif principal du Fonds est de mettre en valeur le dynamisme pédagogique présent à l'UQAC, tout en stimulant l'amélioration des pratiques enseignantes pour répondre aux besoins changeants de la communauté étudiante.

Au printemps dernier, l'équipe du comité de valorisation et d'innovation pédagogique a organisé le « P'tit colloque » une demi-journée consacrée à l'innovation pédagogique sous le thème « cultiver ses pratiques pédagogiques », offrant ainsi un espace d'échanges et de réflexion sur les pratiques pédagogique novatrices. L'événement a également permis de présenter les cinq projets réalisés grâce à l'édition 2024-2025 du fond d'innovation ainsi que les deux équipes récipiendaires des chaires de leadership en enseignement, constituant une vitrine inspirante pour la communauté universitaire. Cette rencontre, riche en idées et en partages, donne le ton aux prochaines années et témoigne de l'engagement de l'UQAC envers l'excellence et l'innovation pédagogique.

Autres mesures d'encadrement

Reconnaissance de l'engagement étudiant à la vie institutionnelle

L'Université du Québec à Chicoutimi reconnaît l'importance de l'engagement des personnes étudiantes à la vie institutionnelle ainsi que la valeur formatrice des activités réalisées bénévolement au sein de l'établissement.

Une participation représentant un minimum de 135 heures de travail peut donner lieu à la reconnaissance de trois crédits universitaires (équivalent donc à un cours). Ces heures peuvent être réalisées auprès d'un ou de plusieurs organismes officiels et être cumulées sur un ou plusieurs trimestres. Les activités réalisées doivent présenter une valeur formatrice et contribuer au développement de compétences en cohérence avec les finalités de la formation universitaire.

Ces crédits peuvent notamment remplacer des cours libres, des cours d'enrichissement ou d'autres cours analogues prévus au programme. L'analyse porte notamment sur la nature de l'engagement, le nombre d'heures réalisées, la valeur formatrice des activités ainsi que les apprentissages et les compétences développées par la personne étudiante.

Cette reconnaissance permet de valoriser concrètement l'engagement des personnes étudiantes et les compétences développées en dehors des activités d'apprentissages traditionnelles. Elle favorise également leur participation à la vie universitaire, contribue au développement de compétences transversales et renforce leur sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

Soutien à l'encadrement aux cycles supérieurs

Outils
Les outils de soutien (formulaires, boîte à outils, site Web) à l'attention des équipes programmes sont révisés en continu pour aider ces dernières dans leur prise en charge du processus de gestion des mémoires et thèses ainsi que pour leur permettre de trouver rapidement des réponses à leurs questions générales.

Afin d'encadrer adéquatement les étudiantes et les étudiants quant à la durée de leurs études, le Décanat des études utilise un outil de suivi qui permet de déceler les étudiantes et les étudiants dont l'allongement des études pourrait nuire à leur réussite et qui pourraient avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour terminer leurs études à l'intérieur du délai normalement prévu. Cet outil permet d'intervenir adéquatement dans l'accompagnement offert aux différentes directions de programme, que ce soit pour des interventions individualisées auprès des étudiantes et étudiants, ou pour un diagnostic global des problématiques dans un programme donné. Cet outil permet également de prévenir les durées excessives des études et de régulariser les dossiers étudiants, favorisant ainsi une saine gestion de la durée des études.

Accompagnement des équipes programmes
Une formation autoportante sous forme de capsules vidéo pour chaque jalon en lien avec le processus de gestion des mémoires et thèses a été développée et mise à la disposition des équipes programmes.

Également, des séances d'informations plus spécifiques sur le traitement du processus de gestion des mémoires et thèses, sur la gestion des absences, les prolongations, les restrictions et la gestion de la durée des études sont offertes aux coordonnatrices et coordonnateurs de même qu'aux secrétaires administratives.

Du soutien ponctuel aux questions plus spécifiques des équipes programmes est également disponible par courriel, sur appel ou lors de rendez-vous particulier.

Formation avec la Bibliothèque

Une formation autoportante, obligatoire, est offerte conjointement par le personnel de la Bibliothèque Paul-Émile-Goulet et le Décanat des études, aux étudiantes et étudiants de cycles supérieurs, afin d'aider les personnes étudiantes de 2e et 3e cycles à bien démarrer leur rédaction académique en respectant les normes de l'UQAC et les règles de droits d'auteurs. Cela permet de s'assurer que le document respecte les critères de qualité de l'UQAC lors du dépôt initial.

Centre de valorisation du français (CVF)

Dans le cadre du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Enseignement supérieur, le Ministère souhaite accorder une place particulière à la valorisation et à l'amélioration de la maîtrise de la langue française. La nouvelle Loi sur la langue officielle et commune au Québec dicte maintenant le cadre juridique afin de renforcer la place de la langue française au sein des institutions québécoises. En accord avec cette orientation gouvernementale, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) contribue à renforcer la langue française grâce au Centre de valorisation du français (CVF).

Le CVF vient également répondre directement à l'enjeu d'affirmation de la Planification stratégique de l'UQAC 2025-2030 : « Être fières et fiers de ce que nous sommes et de nos contributions » (en particulier l'orientation suivante : Valoriser nos forces distinctives en enseignement, en formation, en recherche et en création, notamment dans une perspective collaborative, régionale et francophone).

Le CVF est un lieu d'excellence et de référence en matière de langue française, qui offre du perfectionnement et un soutien aux activités d'enseignement, et ce, pour l'ensemble de la communauté universitaire. Sa création témoigne d'un engagement fort de la part de notre établissement d'enseignement à l'égard de l'usage d'une langue de qualité, à l'oral et à l'écrit et fait foi de sa volonté de doter les personnes étudiantes d'outils essentiels à leur réussite et d'accompagner les personnes employées dans leur souci de l'excellence.

Mission

Tant par ses activités académiques que par ses activités de rayonnement et ses activités de services, le Centre de valorisation du français a pour mission de favoriser le développement, la consolidation et l'amélioration de la compétence en français. Il se donne pour objectifs de valoriser l'usage d'une langue de qualité, tant chez les personnes étudiantes que chez les membres du personnel, en plus de promouvoir les cultures de langue française au sein de notre établissement d'enseignement.

Vision

Par son caractère hybride, le CVF vise à être un guichet unique offrant des services adaptés aux besoins de tous les membres de la communauté universitaire, quelle que soit leur compétence linguistique ou leur fonction au sein de l'organisation. Il aspire à être un centre d'excellence et de référence en matière de langue française autant pour les apprenants non francophones que les francophones, démontrant ainsi l'engagement de notre établissement d'enseignement en faveur de l'usage de cette langue. Il contribuera activement à l'accompagnement des personnes étudiantes et du personnel vers l'excellence et l'atteinte des compétences de base par le développement d'une offre de services diversifiés, centrée sur la valorisation de la langue française.

Formation du personnel au suivi de la durée des études

Séminaires
Le Décanat des études (DÉ) propose annuellement à toutes les professeures et tous les professeurs qui enseignent aux cycles supérieurs et particulièrement aux nouvelles personnes arrivées durant l'année précédente, une formation sur les rôles et responsabilités liés à l'encadrement aux 2e et 3e cycles d'études. Cette formation permet d'aborder le cadre législatif, les processus, les outils et formulaires ainsi que les défis reliés à la réussite et à la diplomation.

Une formation autoportante relative à la gestion des mémoires, essais doctoraux et thèses est également offerte aux équipes-programmes (direction de programmes, coordonnateurs et coordonnatrices, secrétaires de programmes) afin que les directions des programmes de cycles supérieurs soutiennent adéquatement les directions de recherche dans leur rôle d'encadrement.

En plus des formations, le DÉ accompagne de façon personnalisée les secteurs qui en font la demande. Une professionnelle du Décanat des études effectue des rencontres ponctuelles avec des directions de recherche et des directions de programmes relativement au cheminement des étudiantes et des étudiants dans le but de favoriser leur réussite. En effet, l'accent est mis sur la sensibilisation pour le respect de la durée des études aux cycles supérieurs en plus de celle effectuée régulièrement par le personnel attitré à la gestion des mémoires, essais doctoraux et thèses.

Intégration des étudiants en situation de handicap

Le secteur des étudiants en situation de handicap (ESH) des Services aux étudiants poursuit sa croissance et consolide son rôle essentiel dans l'accessibilité aux études universitaires. Au cours de l'année 2025-2026, 597 personnes étudiantes ont bénéficié d'un accompagnement, soit une augmentation par rapport à l'année précédente. Les principaux besoins observés concernent, entre autres, les troubles déficitaires de l'attention, les troubles d'apprentissage, les troubles de santé mentale, les troubles du spectre de l'autisme ainsi que diverses limitations physiques ou sensorielles.

Le service a assuré la mise en place de mesures d'accommodement adaptées aux besoins de chaque personne étudiante et a coordonné plus de 2 600 passations d'examens adaptés durant l'année. Cette importante activité témoigne de la complexité des opérations et du rôle fondamental joué par l'équipe dans le maintien de conditions équitables de réussite. Le secteur a également réalisé 245 nouvelles évaluations permettant de mettre en place les mesures appropriées pour les nouveaux dossiers.

Parmi les faits saillants de l'année figure l'implantation des nouveaux casiers intelligents destinés à la gestion des examens adaptés. Cette innovation a permis d'améliorer considérablement l'efficacité des processus administratifs et la satisfaction du personnel enseignant, des surveillants et des étudiantes et étudiants. L'équipe a également poursuivi différents travaux visant à améliorer l'accessibilité des infrastructures universitaires, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs adaptations physiques ont été réalisées autant sur le campus principal qu'à l'École NAD-UQAC à Montréal.

L'année a aussi été marquée par des collaborations soutenues avec les collèges de la région afin de favoriser la transition des futurs étudiants vers l'université. Le secteur participe également à divers travaux institutionnels liés à la pédagogie inclusive, à l'accessibilité universelle et à la sensibilisation du personnel enseignant aux réalités des ESH.

La révision en cours de la *Politique d'accueil et de soutien aux étudiantes et étudiants en situation de handicap* représente une autre réalisation importante qui permettra de mieux répondre aux besoins actuels et futurs de la communauté étudiante. Grâce à son expertise, le secteur contribue activement à rendre l'expérience universitaire plus inclusive et accessible à toutes et à tous.

Carrefour de l’enseignement et de l’apprentissage

BILAN DES ACTIVITÉS

2025-26

CARREFOUR DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE DE L'UQAC

Bilan rédigé par :

NATHALIE VILLENEUVE
Directrice, Services de la bibliothèque
Codirectrice, Carrefour de l'enseignement
et de l'apprentissage

YANNICK FRANCILLETTE
Professeur agrégé en informatique
Codirecteur, Carrefour de l'enseignement
et de l'apprentissage

ÉRIC TREMBLAY-BERGERON
Chef d'équipe, Accompagnement pédagogique
et technologies éducatives

IAg Assistance limitée

Octobre 2026

LE CARREFOUR
Enseignement • Apprentissage | UQAC

Une année de coordination

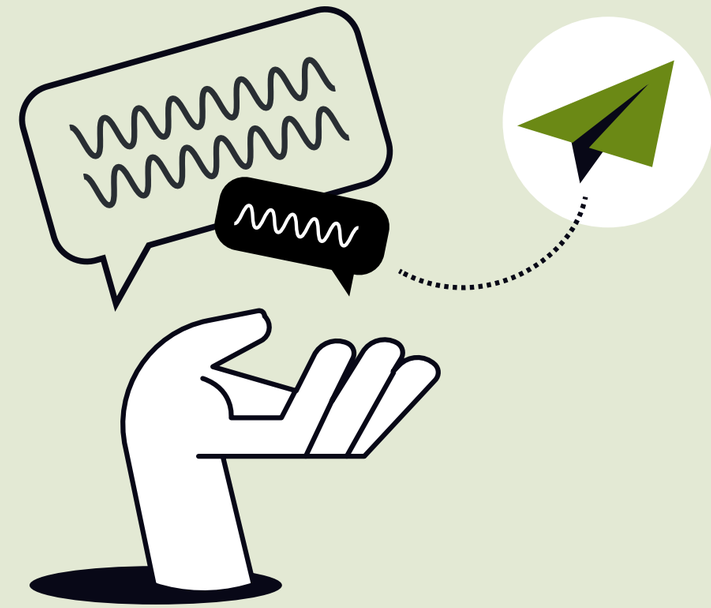
Sept rencontres

La table de coordination du Carrefour s'est réunie à sept reprises pendant l'année 2025-2026. Ces rencontres ont favorisé la circulation de l'information entre les comités, la concertation et le suivi des principaux dossiers du Carrefour.

Thématiques du Carrefour

- Arrivées tardives des personnes étudiantes
- Intégrité académique
- Évaluation des apprentissages et systèmes de notation
- Planification stratégique de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et la place du Carrefour
- Encadrement des futures chercheuses et des futurs chercheurs là où l'enseignement et la recherche se joignent

Ces thématiques ont structuré les échanges et permis d'aborder de manière concertée les besoins de la communauté universitaire ainsi que l'évolution des activités du Carrefour.

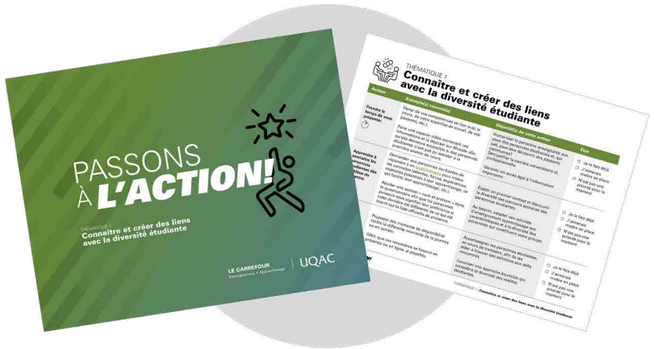


Des comités bien actifs

Comité de pédagogie inclusive

Le comité réunissait 10 personnes et a tenu 5 rencontres du grand comité. Un sous-comité consacré à la plateforme UniDiVersité s'est aussi réuni à quatre reprises.

Le comité a produit quatre outils de la série *Passons à l'action*. Ces documents sont destinés aux personnes enseignantes afin de les aider à mettre en œuvre des mesures rendant leur pédagogie plus inclusive.



Comité d'animation pédagogique et de valorisation de l'enseignement

Le comité a tenu 16 rencontres. Il a coordonné la troisième édition du Fonds de développement de la pédagogie universitaire et préparé sa quatrième édition.

Il a également organisé deux panels de discussion, convertis en balados, développé l'arbre de compétences sur les stratégies pédagogiques et tenu Le p'tit colloque.

Comité sur les compétences numériques

Un sondage a été lancé à l'hiver 2025 pour toute la communauté enseignante afin de mieux comprendre la place des compétences numériques. L'analyse de ses résultats est en cours. Les travaux sont menés en lien avec l'Université du Québec et le comité du Pôle sur les transitions en enseignement supérieur, notamment en matière d'autoévaluation des compétences et d'autoformation.

Comité sur les espaces d'enseignement

Trois rencontres ont eu lieu pendant l'année. Les travaux ont notamment porté sur l'optimisation des aménagements et sur l'affichage du support visuel de la personne enseignante.

Représentation au GRIIP

Le Carrefour a poursuivi sa représentation au Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique du réseau de l'Université du Québec (GRIIP), contribuant ainsi au partage d'expertises et à la mise en commun des pratiques.

Comité sur l'environnement numérique d'apprentissage

Le comité a procédé au montage d'un espace expérimental permettant de tester les fonctionnalités de Moodle. Il s'est également penché sur les enjeux de tricherie dans les laboratoires.

Infolettres

Des infolettres mensuelles

Le Carrefour a poursuivi la diffusion de ses infolettres mensuelles auprès des personnes enseignantes. Elles permettent de faire connaître les ressources, les formations, les activités et les projets en cours.

Deux dossiers thématiques

Deux nouveaux dossiers ont été produits et publiés sur le site du Carrefour.

1



Ce dossier propose des pistes permettant de structurer, d'accompagner et d'évaluer le travail en équipe en contexte universitaire.

2



Ce dossier présente différents facteurs liés à la persévérance universitaire et des moyens d'action à la portée des personnes enseignantes.

Nouvelles personnes professeures

Une série d'ateliers a été offerte aux nouvelles personnes professeures afin de soutenir leur entrée en fonction et le développement de leurs pratiques pédagogiques. Un groupe de codéveloppement a aussi été mis sur pied.

Une année de récompenses

Deux récompenses

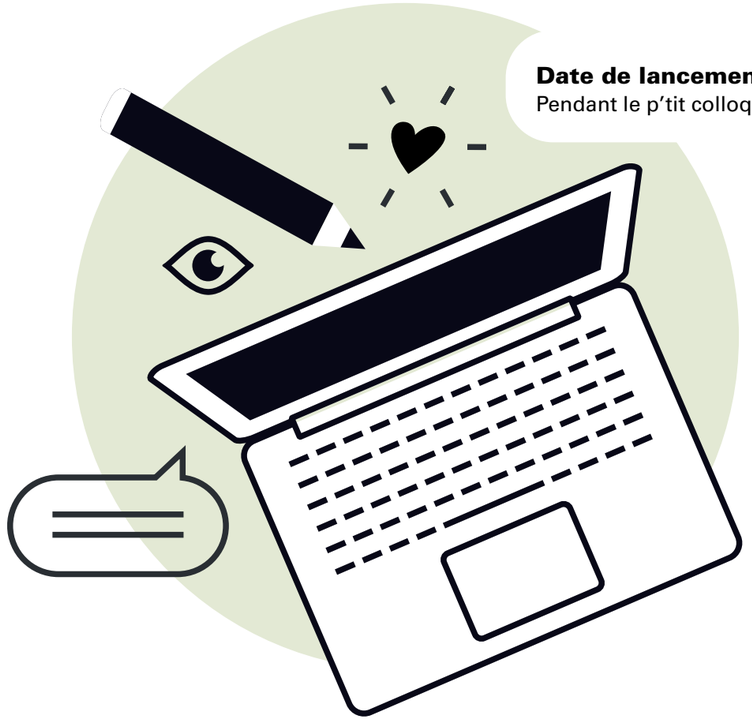
L'année 2025-2026 a été marquée par deux distinctions qui témoignent de l'engagement du Carrefour et de l'équipe de conseil pédagogique envers l'innovation, la collaboration et l'excellence en enseignement supérieur. Ces reconnaissances soulignent la portée des initiatives réalisées au bénéfice de l'ensemble de la communauté universitaire.

- Le Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage a été nommé au Cercle d'excellence de l'Université du Québec lors de la cérémonie d'octobre 2025.
- L'équipe de conseil pédagogique a remporté le prix Hublo 2026 dans la catégorie « Prix du public » pour son projet *Pictogrammes de déclaration d'utilisation des outils d'IAg*.

La plateforme **UniDi**Versité

Le Carrefour a lancé la plateforme UniDiVersité, une initiative issue des travaux du Comité de pédagogie inclusive.

Cette plateforme rassemble des ressources et des outils destinés aux personnes enseignantes afin de soutenir la mise en œuvre de pratiques pédagogiques plus inclusives.



Date de lancement
Pendant le p'tit colloque

Le p’tit colloque

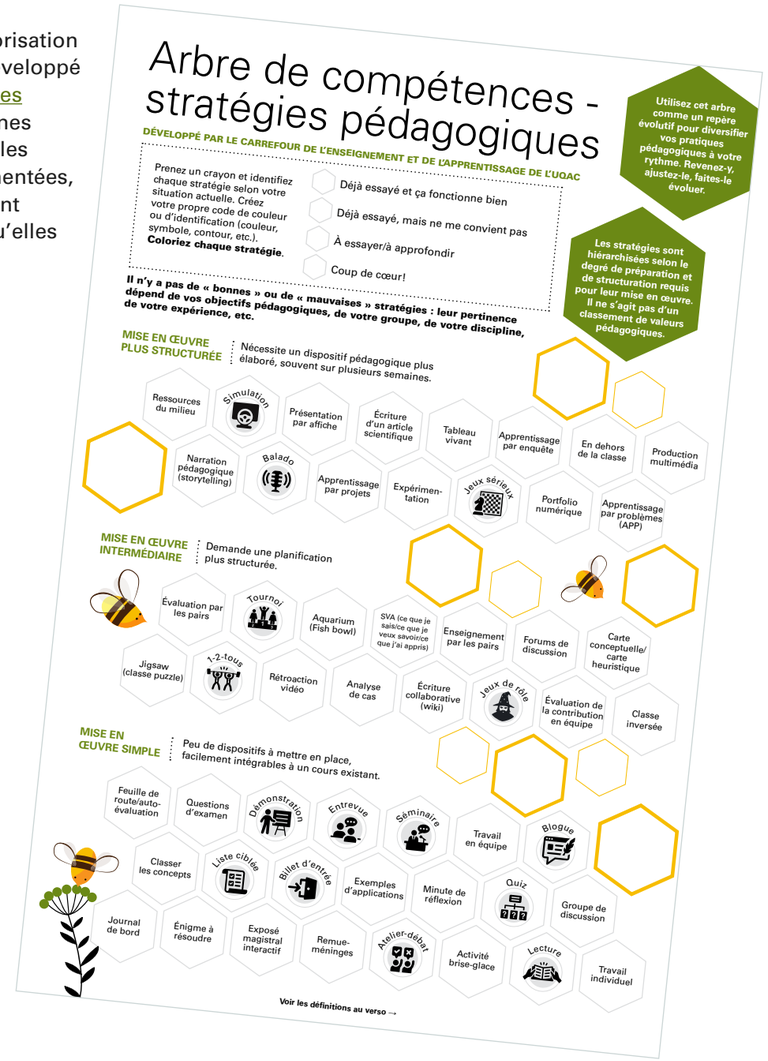
Le 21 mai 2026, le Carrefour a tenu Le p’tit colloque, une activité favorisant le partage d’expériences, la discussion et la valorisation des pratiques pédagogiques au sein de la communauté universitaire.

L’événement comprenait notamment une prestation théâtrale, offrant une manière originale d’aborder les réalités de l’enseignement et de l’apprentissage universitaires.



Un arbre de compétences pour diversifier les stratégies pédagogiques

Le Comité d’animation pédagogique et de valorisation de l’enseignement a développé un arbre de compétences permettant aux personnes enseignantes de situer les stratégies déjà expérimentées, celles qu’elles souhaitent approfondir et celles qu’elles aimeraient essayer.



Fonds de développement de la pédagogie universitaire

La troisième édition du Fonds a permis de soutenir cinq projets issus de différentes disciplines. Ces initiatives contribuent au développement et à l'expérimentation de pratiques pédagogiques innovantes.

- Capsules animées et évaluation du fonctionnement social, par Éric Pilote, professeur au Département des sciences humaines et sociales.
- Minecraft pour exploiter l'histoire locale, par Laurie Pageau et Catherine Duquette, professeures au Département des sciences de l'éducation, ainsi que Marie-Laurence Tremblay, Annie Masson et Arianne Dufour, chargées de cours.
- Intuition mathématique incarnée d'une famille d'algorithmes géométriques, par Hugo Tremblay et Damien Brun, professeurs au Département d'informatique et de mathématique.

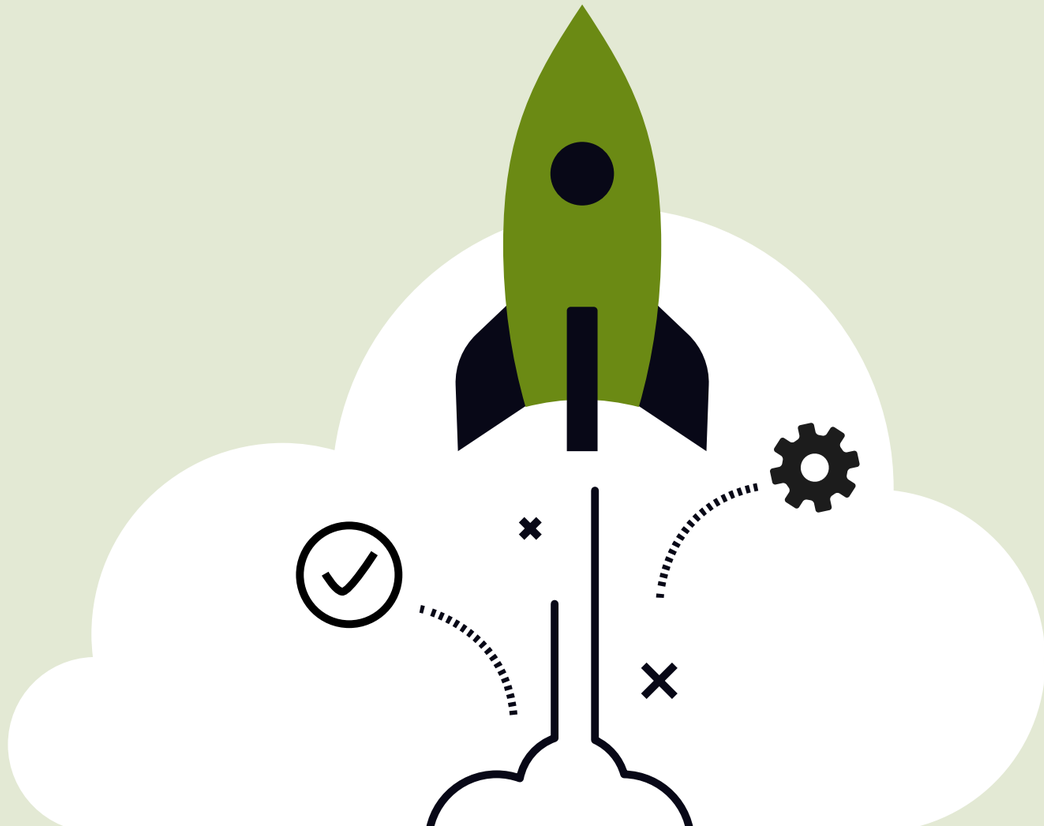


Une quatrième édition lancée

En parallèle à la réalisation des projets de la troisième édition, le Comité d'animation pédagogique et de valorisation de l'enseignement a lancé la quatrième édition du Fonds de développement de la pédagogie universitaire.

Des projets pédagogiques innovants

- Exploration de la méthode zine dans le séminaire de pratiques réflexives en art et design numérique, par Dave Hawey, professeur à l'École NAD-UQAC, et Sophie Blanchette, étudiante à la maîtrise.
- Conception d'une application mobile TECFÉÉ, par Audrey Pépin, chargée de cours au Département des sciences de l'éducation, avec la collaboration de Claudine Vézina, conseillère aux personnes étudiantes du campus de Sept-Îles, de Sorelle Audrey Kamkuimo, professeure au Département d'informatique et de mathématique, et de Finanze Fructueux Marilyn Jefferson Yedomon, étudiant au Département d'informatique et de mathématique.



Quatre nouveaux balados du Carrefour

Quatre balados ont été diffusés en 2025-2026. Certains épisodes ont atteint jusqu'à 90 écoutes. Deux d'entre eux sont issus des panels de discussion organisés par le Comité d'animation pédagogique et de valorisation de l'enseignement.

1 Panel de discussion : L'examen oral en contexte universitaire

Animé par Éric Noël, avec trois personnes enseignantes de l'Université du Québec à Chicoutimi :

- Paul Bédard, professeur au Département des sciences appliquées;
- Kim Godcher, chargée de cours au Département des sciences de l'éducation;
- Jessica Bérubé, chargée de cours au Département d'informatique et de mathématique.

2 Le savoir en libre accès : des scénarios interactifs francophones en kinésiologie

Entretien avec Patricia Blackburn, professeure au Département des sciences de la santé.

3 Panel de discussion - entre exigences académiques et réalités étudiantes : regards croisés sur les défis contemporains

Animé par Stéphanie Collard, avec trois personnes enseignantes de l'Université du Québec à Chicoutimi :

- Vicky Gauthier, chargée de cours au Département des arts, des lettres et du langage;
- Ève Simard, conseillère aux Services aux étudiant;
- Sindy Duval, chargée de cours au Département des sciences économiques et administratives;
- Kevin Bouchard, professeur au Département d'informatique et de mathématique.

4 Développer l'autonomie étudiante grâce à une boîte à outils en géomatique appliquée

Entretien avec Pape Doudou Tague, responsable en laboratoire au Département des sciences appliquées.

Une année de collaboration, d'expérimentation et de partage

Le Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage poursuit sa mission de soutien, de valorisation et de développement de la pédagogie universitaire à l'UQAC.

LE CARREFOUR
Enseignement • Apprentissage

UQAC

uqac/carrefour.ca | carrefour@uqac.ca

Soutien à la réussite académique à l'UQAC 2025-2026

DES SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

Référence, soutien et clavardage
Les Services de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet offrent des conseils et du soutien (utilisation des bases de données, recherche documentaire, normes de citation, etc.) sur des heures étendues, en adéquation avec les besoins des personnes étudiantes. Ces services sont offerts en personne, en rencontre virtuelle, par courriel, par clavardage et par téléphone. Des capsules d'information, des tutoriels et divers outils sont disponibles pour les personnes étudiantes sur le site Web de la bibliothèque (https://bibliotheque.uqac.ca/accueil).

Développement des compétences informationnelles des personnes étudiantes
Le personnel professionnel bibliothécaire et technicien en documentation des Services de la bibliothèque offre une diversité de formations aux personnes étudiantes, en classe ou virtuellement. Ces formations sont le plus souvent intégrées au cursus des programmes et elles visent à développer les compétences informationnelles et à outiller les personnes étudiantes dans leurs apprentissages et leur parcours académique (intégrité académique, utilisation d'outils bibliographiques, recherche d'information, utilisation des technologies dans le travail collaboratif, etc.). Des formations sont également offertes à toute la communauté sur une base volontaire. Une collaboration étroite avec les Services aux étudiants permet d'offrir des services complémentaires et en adéquation avec les besoins exprimés par la communauté étudiante. Ainsi, des cliniques de soutien à l'utilisation des logiciels de la suite Office 365 et les environnements numériques d'apprentissage s'offrent tout au long des trimestres d'automne et d'hiver à raison d'une fois par semaine, tant en personne qu'en mode à distance par l'application Teams. Nous proposons également en continu, du soutien à l'utilisation des logiciels de gestion de données bibliographiques. Des ateliers sur l'initiation à l'utilisation des logiciels de bureautique et des plateformes éducatives numériques (Office, Teams, etc.) sont aussi offerts à la communauté étudiante en collaboration avec Ville de Saguenay.

La Bibliothèque est également responsable du cours CICS900. Cette formation autoportante entièrement en ligne d'une quinzaine d'heures sur les compétences informationnelles constitue une condition d'admission dans la majorité des programmes de cycles supérieurs de l'UQAC. Des séances d'accompagnement en mode synchrone sont également offertes aux personnes étudiantes chaque trimestre. Plus de 600 étudiantes et étudiants ont été inscrits au cours en 2025-2026.

Collections :
La Bibliothèque met à la disposition de la communauté universitaire des collections multidisciplinaires en soutien aux activités d'enseignement, de recherche et de création. À la fois imprimées et numériques, les collections sont constituées principalement de livres, de revues scientifiques et d'abonnements à des outils de recherche documentaire spécialisés. Les principes de développement de collections adoptés privilégient la rapidité d'accès à l'information, la convivialité de son utilisation et la pérennité de celle-ci. Ces activités nécessitent également le développement et l'entretien de plateformes informatiques pour faciliter l'accès aux ressources disponibles ainsi que le repérage de l'information de qualité.

La Bibliothèque contribue à réduire les barrières d'accès à l'information de plusieurs façons. Elle participe notamment au Partenariat des bibliothèques universitaires québécoises (PBUQ) qui permet d'avoir accès aux collections des 18 bibliothèques universitaires québécoises, et est membre du Réseau canadien de documentation de la recherche qui facilite la négociation pour les abonnements à de grands ensembles de revues.

Espaces :
Les Services de la bibliothèque assurent la gestion de trois espaces documentaires situés sur les différents campus : la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet à Chicoutimi et des centres de documentation à Montréal et à Sept-Îles. Accessibles à l'ensemble de la communauté étudiante, ces lieux proposent des espaces adaptés tant au travail individuel qu'au travail en équipe. Au campus de Chicoutimi, un laboratoire informatique de 50 places est également accessible, avec les logiciels essentiels à la réussite académique. Le comptoir du prêt met par ailleurs à la disposition des personnes étudiantes des ordinateurs portables et des tablettes pour des emprunts de courte durée.

Services spécialisés
Mémoires et thèses :
Chaque personne étudiante doit suivre une formation autoportante en ligne élaborée conjointement par la Bibliothèque et le Décanat des études. Les étudiantes et les étudiants des cycles supérieurs sont aussi accompagnés par les bibliothécaires disciplinaires, et ce, dès l'inscription de leur sujet de recherche et création. Du soutien et des enseignements leur sont offerts sur la recherche documentaire, la bonne gestion des références bibliographiques et sur l'intégration et la citation du matériel sous droit d'auteur.

Des cohortes de rédaction de type « Thésez-vous », offertes en collaboration avec les Services aux étudiants se tiennent dans les locaux de la bibliothèque.

Les Services de la bibliothèque assurent une vaste diffusion des mémoires, des thèses et des essais doctoraux en les déposant sur le dépôt institutionnel de l'UQAC (constellation.uqac.ca).

Gestion des données de la recherche :
Dans le cadre de leur projet de recherche, les étudiantes et les étudiants qui font des demandes de certification éthique sont soutenus par les bibliothécaires pour la planification, la gestion ainsi que le dépôt de leurs données de recherche.

Didacthèque, testothèque et cartothèque :
Les membres de certaines communautés départementales ont accès à des collections spécialisées et à l'encadrement qui s'y rattache dans l'utilisation de celles-ci.

Pour les étudiantes et étudiants en sciences de l'éducation, la didacthèque offre un éventail de documents et de matériel didactique utiles à la formation des futures personnes enseignantes. Une collection didactique est également disponible au campus de Sept-Îles.

Pour les programmes de psychologie, les tests et protocoles sont disponibles à la testothèque. De plus, les Services de la bibliothèque facilitent l'accès aux tests psychométriques électroniques et assurent le maintien de cette collection.

Enfin, la cartothèque permet à toutes les personnes étudiantes d'avoir accès aux cartes, photos aériennes et orthophotographies, de même qu'à des logiciels spécialisés pour organiser, gérer et traiter ces données géographiques, tels que ArcGIS. Du personnel sur place assure un soutien et de l'accompagnement dans l'utilisation des ressources et des outils de la cartothèque.

Nvivo :
En collaboration avec une professeure, une formation sur l'utilisation du logiciel d'analyse de données qualitatives Nvivo a été offerte à l'automne et au printemps et à chaque fois, une douzaine de personnes étudiantes de cycles supérieurs y ont participé.

Accompagnement pédagogique des personnes enseignantes et technologies éducatives :
Dans le but de bonifier l'expérience en classe, l'équipe d'accompagnement technopédagogique a complété 1 732 requêtes et accompagnements. Neuf nouvelles formations en ligne ont été ajoutées dans la dernière année, portant l'offre totale à 71, afin de favoriser l'amélioration des compétences technologiques et pédagogiques de la communauté enseignante. De plus, cinq nouveaux guides sur divers aspects de la pédagogie ou sur l'utilisation de nouveaux outils technopédagogiques ont été mis à la disposition des personnes enseignantes.

Prêt audiovisuel :
Les Services de la bibliothèque offrent le prêt d'une gamme de produits audiovisuel (caméras, microphones, etc.) à l'ensemble de la communauté, notamment pour la communauté étudiante à Chicoutimi, à Montréal et à Sherbrooke.

L'ÉCOLE DES ARTS NUMÉRIQUES, DE L'ANIMATION ET DU DESIGN (NAD-UQAC)

L'École des arts numériques, de l'animation et du design (NAD-UQAC) se déploie sur deux campus de formation universitaire et de recherche en animation 3D, effets visuels, design et arts numériques situés à Montréal et à Sherbrooke. Elle est un modèle de haut lieu du savoir en matière de création d'images de synthèse. Pour ce faire, elle mise sur la qualité de ses formations, de ses pratiques innovantes en transfert de connaissances, de ses projets de recherche et développement ainsi que de sa capacité à créer des débouchés pour l'industrie. Elle se veut un lieu de rassemblement, un moteur du secteur, un incubateur de talents, ainsi qu'une vitrine du savoir québécois en création d'images de synthèse et en médias interactifs. Depuis maintenant 30 ans, l'École NAD-UQAC constitue un terreau fertile pour les projets interdisciplinaire et ayant les arts numériques au cœur de la création.

L'École NAD-UQAC promeut diverses mesures particulières pour soutenir la réussite de sa population étudiante. À cet effet, la Fondation de l'UQAC (FUQAC) a remis au cours de l'année scolaire 10 bourses totalisant plus de 25 000 $ à autant d'étudiantes et d'étudiants afin de souligner leur implication, l'excellence de leur rendement au premier cycle ou encore en offrant un soutien à la réussite. De plus, deux bourses d'une valeur de 7 500 $ chacune ont été offertes afin de souligner l'excellence académique aux cycles supérieurs de même qu'une bourse d'admission d'une valeur de 2 500 $ pour aider un étudiant en début de parcours.

L'École a aussi bénéficié du programme de pairs-aidant afin de favoriser la réussite scolaire dans huit cours différents du baccalauréat sur l'ensemble de l'année, permettant à dix étudiantes et étudiants de bénéficier de soutien à la réussite et à la persévérance scolaire. Nous avons également embauché 42 personnes parmi la population étudiante lors des trimestres d'automne et d'hiver pour occuper des fonctions d'aide pédagogique et aider ainsi les professeurs à améliorer l'enseignement de leurs cours.

L'UQAC a également mis à la disposition de l'École un budget de 15 000 $ lui permettant d'embaucher des auxiliaires d'enseignement pendant l'année. Nous en avons profité pour engager des ressources permettant d'offrir aux étudiantes et étudiants une expertise technique en matière de rendu sur leurs films d'animation, une supervision accrue sur l'utilisation du studio de capture de mouvements ou encore une aide en matière de gestion d'un pipeline de production d'un jeu vidéo.

L'École NAD-UQAC a également mis en place un programme d'accès à des stages en participant au projet Diversité en jeu. Ce programme vise à promouvoir l'inclusion et la diversité en offrant des stages rémunérés à des étudiantes et étudiants issus de différents groupes ciblés (p.ex. : personnes de couleur, racisées, autochtones, de genre féminin, LGBTQ+, en situation de handicap, neurotypiques ou issues de n'importe quel milieu socioéconomique défavorisé). Cette initiative a permis d'offrir deux stages en entreprises à des étudiantes et étudiants du programme de Baccalauréat en animation 3D et design numérique.

Finalement, l'École NAD-UQAC bénéficie depuis deux ans d'une personne travailleuse sociale en mesure d'offrir différents services de soutien et d'accompagnement à notre population étudiante.

Projets des unités dans le domaine de la réussite étudiante

La subvention annuelle pour le soutien à la réussite de la population étudiante est répartie entre les unités académiques, soit neuf départements, en vue de leur permettre d'identifier et de soutenir des projets visant l'intégration, la réussite, la rétention et le rayonnement des étudiantes et étudiants de leur secteur. Chaque unité est autonome dans le choix des projets et des processus associés quant à l'utilisation de cette enveloppe. Cette façon de faire permet une réponse agile et directe aux besoins spécifiques de la population étudiante de chacun des secteurs.

Plusieurs unités ont opté cette année encore pour des initiatives misant sur l'encadrement par les pairs. Par conséquent, cette enveloppe sert souvent à défrayer du salaire étudiant.

Les étudiantes et étudiants embauchés ont été déployés pour de l'aide individuelle (mentorat), de l'intervention auprès de groupes (tutorat) ou du soutien pédagogique. Ce soutien a consisté le plus souvent à une mise à niveau de certaines connaissances de base, une préparation à un stage ou une intervention, ou encore un encadrement supplémentaire dans le cadre, par exemple, de travaux pratiques (en classe, en laboratoire).

Certains programmes ont choisi de soutenir directement des étudiantes et étudiants à une étape de leur cheminement (par exemple : des bourses de soutien, de motivation ou de persévérance aux cycles supérieurs, cérémonie de soutenance de thèse, bourse de perfectionnement, etc.), ou par des initiatives qui touchent un ensemble d'étudiantes et d'étudiants et leur vie disciplinaire comme le financement pour une participation à un colloque ou journée thématique, des ateliers à l'extérieur de l'UQAC, pour ne nommer que celles-là.

Des projets étudiants à valeur formatrice ont également reçu du soutien grâce à ces enveloppes. Citons à titre d'exemple la participation de nos étudiantes et étudiants à des concours locaux ou nationaux (ex. : compétition québécoise et canadienne d'ingénierie), ou encore la tenue d'activités visant à favoriser l'accueil, l'intégration et le sentiment d'appartenance des étudiantes et étudiants. Ce sont là de belles opportunités de rayonnement et de soutien de la population étudiante.

Suivi de l'attribution et de l'utilisation par les départements des enveloppes de développement départemental et de soutien à la réussite des étudiantes et des étudiants

DÉPARTEMENT	BUDGET 2025-2026	DÉPENSES 2025-2026	EXCÉDENT 2025-2026
Département des sciences économiques et administratives	10 518,00 $	10 518,00 $	- $
Département des sciences de l'éducation (Budget incluant une facturation de bourse payée par le Syndicat des chargés de cours : 1 750 $)	10 341,00 $	6 407,97 $	3 934,03 $
Département des sciences humaines et sociales	10 006,00 $	9 971,47 $	34,53 $
Département des sciences de la santé	17 878,00 $	13 313,52 $	4 564,48$
Département des sciences fondamentales	8 101,00 $	7 817,93 $	283,07 $
Département des sciences appliquées	18 968,00 $	18 968,00 $	- $
Département des arts, des lettres et du langage	4 999,50 $	5 200,00 $	(200,50) $
Département d'informatique et de mathématique	11 286,00 $	11 285,22 $	- $
Département de la création 3D et du design numérique	4 500,00 $	3 657,00 $	843,00 $
TOTAL	96 597,50 $	87 139,11 $	9 458,39 $

Les Services aux étudiants (SAÉ)

Service-conseils en orientation
Le Service-conseils en orientation a poursuivi sa mission d'accompagnement auprès de la communauté étudiante en enregistrant une hausse significative de son niveau d'activité au cours de l'année 2025-2026. Avec 1 462 rencontres individuelles réalisées auprès de 642 personnes ayant complété une demande de service, le secteur confirme son rôle essentiel dans le soutien aux parcours académiques, professionnels et personnels des étudiantes et étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Cette progression de la fréquentation s'explique principalement par une augmentation de la demande provenant de la clientèle locale, tant étudiante que non étudiante, démontrant ainsi la pertinence et la reconnaissance du service dans son milieu.

Les motifs de consultation observés au cours de l'année demeurent étroitement liés aux enjeux de réussite et de persévérance scolaire. Les personnes accompagnées ont notamment sollicité le service afin de clarifier leurs objectifs scolaires et professionnels, développer leur connaissance de soi, mieux gérer l'incertitude entourant leurs choix de carrière, soutenir leur motivation ou encore réfléchir à un retour aux études. L'accompagnement offert contribue directement à favoriser des transitions harmonieuses et à soutenir le développement de projets d'études cohérents avec les aspirations de chacune des personnes.

L'année a également été marquée par plusieurs réalisations d'envergure. Parmi celles-ci figure l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour soutenir l'identité vocationnelle des jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, développée en collaboration avec de nombreux partenaires régionaux. Le service a aussi participé à l'actualisation de l'outil d'autoréflexion destiné aux étudiantes et étudiants, à la réalisation d'un outil régional de méthode dynamique de recherche d'emploi ainsi qu'au déploiement de divers balados portant notamment sur l'incertitude professionnelle et la conciliation études-travail aux cycles supérieurs.

L'engagement du secteur s'est également manifesté par sa participation à plusieurs initiatives institutionnelles et régionales, dont le Pôle sur les transitions en enseignement supérieur, le projet « Aventure Vert Soi », divers salons de l'emploi ainsi que plusieurs activités de sensibilisation et de développement des compétences personnelles. Ces collaborations ont permis de renforcer les liens entre les différents acteurs de la réussite éducative tout en favorisant le développement d'approches concertées au bénéfice des personnes étudiantes.

Enfin, les données recueillies démontrent que le service continue de jouer un rôle stratégique dans l'attractivité et la réussite de l'UQAC, notamment auprès des personnes non inscrites qui entreprennent une démarche d'orientation avant leur admission. Cette contribution confirme l'importance de poursuivre les efforts de promotion et de développement du service afin de répondre aux besoins grandissants de la population étudiante et de la communauté régionale.

Service d'aide financière aux études
Au cours de l'année 2025-2026, le Service d'aide financière aux études a poursuivi sa mission de soutien à l'accessibilité aux études en accompagnant un nombre important d'étudiantes et d'étudiants dans leurs démarches financières. Les statistiques démontrent que 1 279 personnes étudiantes ont bénéficié du Programme d'aide financière aux études lors de l'année précédente, représentant plus du quart de la population étudiante québécoise ou résidente permanente fréquentant l'UQAC. Les montants accordés sous forme de prêts et bourses ont totalisé près de 10 millions de dollars, illustrant l'importance de ce soutien dans la réussite et la persévérance universitaires.

Au-delà de la gestion des programmes gouvernementaux, le service a poursuivi son rôle d'accompagnement personnalisé en matière de bourses institutionnelles, de soutien financier d'urgence et de référence vers diverses ressources. Une attention particulière a été portée à l'amélioration de l'accessibilité des services grâce à la mise en place de périodes de sans rendez-vous, permettant aux étudiantes et étudiants d'obtenir rapidement des réponses à leurs questions concernant l'aide financière et les bourses.

L'un des faits saillants de l'année a été le développement d'initiatives en littératie financière. L'ajout d'une ressource contractuelle a permis d'amorcer plusieurs projets visant à outiller la communauté étudiante dans la gestion de ses finances personnelles. Parmi ceux-ci figurent le développement d'ateliers, la création d'outils d'information ainsi que le projet « Festi-Pia$tes » destiné à sensibiliser les personnes étudiantes à la saine gestion budgétaire. Le service a également offert des séances d'information aux étudiantes et étudiants internationaux afin de les préparer aux réalités financières de leur arrivée au Québec.

L'année a également été marquée par une importante révision de plusieurs processus administratifs afin d'accroître l'efficacité des services offerts et d'assurer une meilleure expérience à la clientèle étudiante. Le secteur a poursuivi son travail de collaboration avec la Fondation de l'UQAC, les différents services institutionnels et plusieurs partenaires externes afin de maximiser les opportunités de financement accessibles aux personnes étudiantes. Par son action, le Service d'aide financière contribue directement à réduire les enjeux économiques relatifs aux études universitaires et à soutenir la réussite académique de milliers d'étudiantes et d'étudiants.

Service d'aide psychosociale

L'année 2025-2026 a été marquée par une augmentation importante de la demande en matière de soutien psychosocial. Le nombre de références reçues est passé de 322 à 443 dossiers, représentant une hausse de près de 38 %, tandis que les intervenants en travail social ont accompagné plus de 460 personnes étudiantes à travers plus de 1 300 rencontres individuelles. Cette croissance témoigne de l'importance grandissante des enjeux de santé mentale et d'adaptation vécus par la population étudiante universitaire.

Les principaux motifs de consultation demeurent le stress, l'anxiété, les difficultés d'adaptation, la démotivation, les problématiques relationnelles et divers enjeux liés au fonctionnement personnel et académique. Les services offerts ont permis d'intervenir rapidement auprès des personnes vivant des situations complexes, tout en favorisant le développement d'outils d'adaptation et de stratégies permettant de poursuivre leur cheminement universitaire.

Parmi les réalisations marquantes de l'année figure le développement de plusieurs initiatives favorisant le bien-être étudiant. Les cuisines collectives ont rejoint plus de 200 participantes et participants alors que plus de 425 paniers alimentaires ont été distribués à des personnes étudiantes vivant une situation de précarité financière. Ces actions témoignent de l'importance accordée aux déterminants sociaux de la réussite et de la santé globale.

L'équipe a également misé sur diverses activités de promotion et de prévention en santé mentale, notamment des ateliers thématiques, la poursuite du projet de mentorat étudiant ainsi que l'organisation d'activités de zoothérapie qui ont suscité un fort engouement au sein de la communauté universitaire. Par ailleurs, l'implantation de locaux d'apaisement sur les différents campus et l'amélioration des trajectoires de services ont permis d'accroître l'accessibilité et la qualité des interventions.

L’évaluation du programme de mentorat démontre d’ailleurs des résultats très positifs quant au sentiment d’intégration, à la réduction de l’isolement et à la connaissance des ressources disponibles. L’ensemble de ces interventions confirme la place centrale du Service d’aide psychosociale dans le développement d’un environnement universitaire favorable à la santé mentale, à la réussite et à la persévérance étudiante.

Soutien à l’apprentissage
Le secteur du soutien à l’apprentissage a connu une année particulièrement active en accompagnant plus de 320 personnes étudiantes à travers plus de 1 200 rencontres individuelles. Les demandes les plus fréquentes concernaient la gestion du temps, l’organisation des études, les stratégies d’apprentissage, la procrastination, les travaux universitaires ainsi que l’accompagnement de personnes présentant des besoins particuliers.

Les interventions réalisées par l’équipe visent autant le développement de compétences académiques que le renforcement de l’autonomie étudiante. Les services permettent aux étudiantes et étudiants de développer leurs capacités méthodologiques, métacognitives et organisationnelles afin de mieux relever les défis associés aux études universitaires.

Parmi les réalisations marquantes de l’année se trouvent les cohortes de rédaction destinées aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs. Ces initiatives ont permis de soutenir la progression des travaux de recherche tout en favorisant le sentiment d’appartenance et le soutien par les pairs. Les ateliers « Réussite » ont également rejoint près de 1 000 étudiantes et étudiants, démontrant leur pertinence et leur impact sur le développement des compétences essentielles à la réussite universitaire.

L’année 2025-2026 a également vu naître plusieurs nouveautés, dont les ateliers « Zen-ith » portant sur l’intelligence émotionnelle et la gestion de soi, le développement d’outils numériques accessibles en ligne ainsi que de nouveaux mécanismes d’accompagnement liés à la réussite du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE). Ces initiatives traduisent la volonté du secteur de répondre de manière proactive aux besoins émergents de la population étudiante.

Le soutien à l’apprentissage demeure important auprès des programmes académiques, des cycles supérieurs et des communautés étudiantes autochtones, internationales et en situation de handicap. En misant sur une approche préventive et personnalisée, le secteur contribue directement à la réussite académique, à la persévérance et au développement du plein potentiel des étudiantes et étudiants de l’UQAC.

Soutien aux étudiants internationaux
Le soutien aux étudiants internationaux demeure un élément central pour l’UQAC dans un contexte marqué par une forte mobilité étudiante et des changements importants au niveau des politiques d’immigration. Au cours de l’année 2025-2026, les équipes ont poursuivi leur travail d’accompagnement auprès des étudiantes et étudiants internationaux dans des domaines aussi variés que l’immigration, l’intégration, les assurances, le logement, les finances et l’adaptation à la vie universitaire québécoise.

L’année a été particulièrement marquée par l’augmentation des situations complexes liées aux intentions de refus de Certificat d’acception du Québec (CAQ) et aux modifications réglementaires gouvernementales. Cette réalité a engendré une hausse importante des demandes de rendez-vous et des besoins de soutien individualisé en matière d’immigration.

Malgré ces défis, le service a maintenu une offre de soutien diversifiée grâce à des consultations individuelles, des ateliers collectifs et des services sans rendez-vous.

Parmi les faits saillants, le secteur a traité plus de 4 500 attestations d'assurance et géré près de 1 000 interventions spécialisées en immigration. Plusieurs activités favorisant l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux ont également été mises en place, notamment les Mercredis festifs, les 5 à 7 interculturels, les activités d'information fiscale et les initiatives de mentorat étudiant.

Le projet « Solidaire » dans les études a poursuivi son développement en mobilisant plus d'une centaine de mentors, tandis que les activités d'accueil et d'intégration ont permis de renforcer le sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants. Le secteur a également bonifié ses mécanismes de communication et clarifié sa trajectoire de services afin de faciliter l'accès aux ressources appropriées.

Grâce à son expertise, le secteur contribue directement à l'internationalisation de l'UQAC et à la création d'un environnement accueillant favorisant l'intégration, la réussite et le bien-être des personnes étudiantes provenant de l'international.

Vie étudiante
Le secteur de la vie étudiante a poursuivi son rôle de moteur de l'engagement étudiant et du développement du sentiment d'appartenance au sein de la communauté universitaire. Tout au long de l'année 2025-2026, les étudiantes et étudiants ont bénéficié d'une offre diversifiée d'activités culturelles, sociales, sportives et communautaires favorisant l'intégration, la participation et le développement de la vie de campus.

L'un des principaux faits saillants de l'année est l'augmentation importante du nombre de clubs et de groupes d'intérêt étudiants, qui est passé de 14 à près de 24 regroupements. Cette croissance témoigne du dynamisme de la communauté étudiante ainsi que du travail de proximité réalisé par l'équipe pour soutenir l'émergence et la pérennité des initiatives étudiantes.

Le secteur a également soutenu financièrement plusieurs dizaines de projets étudiants grâce au programme de financement des projets du milieu. Plus de 28 000 $ ont été distribués afin de soutenir le développement d'initiatives étudiantes touchant différents domaines de la vie universitaire. Les activités de reconnaissance de l'engagement étudiant ont aussi connu un grand succès, réunissant plus de 160 étudiantes et étudiants engagés dans les divers projets et organisations du campus.

Parmi les réalisations marquantes figurent également la production de la comédie musicale étudiante ayant mobilisé plus de 50 étudiantes et étudiants et rejoint plus de 900 spectateurs, la participation aux concours Forces Avenir ainsi que le maintien de nombreuses activités de découverte et d'intégration. L'année a aussi permis de consolider plusieurs partenariats structurants, notamment avec le Parc Rivière-du-Moulin, offrant aux étudiantes et étudiants un accès gratuit à différentes installations récréatives dans la région.

Par son soutien aux projets étudiants, à l'engagement social, à la vie associative et aux initiatives culturelles, le secteur de la vie étudiante contribue directement à enrichir l'expérience universitaire et à créer un milieu de vie accueillant, dynamique et mobilisateur pour l'ensemble de la communauté étudiante de l'UQAC.

Vie hors campus
La vie hors campus constitue un levier important de l'expérience étudiante à l'UQAC. Au cours de l'année 2025-2026, plusieurs activités ont été mises en place afin de favoriser l'intégration, le bien-être et le sentiment d'appartenance des étudiantes et étudiants à leur milieu d'accueil. Les sorties découvertes, les activités culturelles, les ateliers thématiques ainsi que les ententes avec des partenaires régionaux ont permis aux personnes étudiantes de découvrir le Saguenay-Lac-Saint-Jean et de développer un réseau social à l'extérieur du cadre académique. L'entente conclue avec le Parc Rivière-du-Moulin, qui a permis plus de 1 300 visites étudiantes, représente notamment une initiative marquante favorisant les saines habitudes de vie, l'activité physique et l'enracinement dans la communauté régionale. Les nombreuses activités d'intégration, de bénévolat, de mentorat et de découverte du territoire ont également contribué à enrichir l'expérience étudiante et à soutenir la réussite universitaire.

École-NAD-UQAC : campus de Montréal et de Sherbrooke
Les campus du NAD à Montréal et à Sherbrooke poursuivent le développement d'une offre de services adaptée à leur réalité particulière. Malgré une population étudiante dispersée géographiquement, plusieurs activités de vie étudiante ont été proposées, notamment les ZooAteliers, les cours de yoga et l'accès à des espaces créatifs favorisant le bien-être et les échanges entre étudiantes et étudiants. L'ajout de nouveaux équipements ludiques ainsi que les efforts déployés pour renforcer le sentiment d'appartenance démontrent la volonté de l'institution de maintenir une expérience étudiante de qualité, peu importe le lieu d'études.

Campus de Sept-Îles
Le Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord de Sept-Îles continue d'offrir un accompagnement de proximité adapté à la réalité nord-côtière. L'année a été marquée par des activités d'accueil et d'intégration particulièrement appréciées, des cafés-études favorisant la persévérance scolaire ainsi que plusieurs initiatives liées à la santé mentale, à la sécurisation culturelle et à la réussite éducative. Les collaborations avec les partenaires régionaux et les communautés autochtones ont également permis de renforcer le sentiment d'appartenance et l'accessibilité aux services dans un contexte d'éloignement géographique.

Nikanite
Le Centre des Premières Nations Nikanite a poursuivi son important travail d'accompagnement auprès des étudiantes et étudiants des Premiers Peuples en favorisant la sécurisation culturelle, la réussite scolaire et le développement du sentiment d'appartenance. Plusieurs activités culturelles, éducatives et communautaires ont été organisées tout au long de l'année, notamment dans le cadre de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation ainsi que des collaborations avec le Centre Mamik, la Boîte Rouge VIF et différents établissements partenaires. Le local étudiant, les activités sous le Shaputuan, les séances d'études et les projets de soutien à la réussite ont joué un rôle central dans la création d'un milieu accueillant, inclusif et respectueux des réalités autochtones.

Le Bureau de l'international

Le Bureau de l'international (BDI) représente quatre secteurs, soit le recrutement d'étudiants internationaux, la mobilité étudiante sortante, les relations partenariales et la délocalisation des programmes d'enseignement à l'international. Une équipe chevronnée s'affaire au quotidien à développer et renforcer les services offerts auprès des étudiantes et des étudiants ainsi que des différentes parties prenantes autant à l'interne qu'à l'externe.

Les activités de recrutement se traduisent par un accompagnement de proximité, multisectoriel, imbriqué dans un continuum, du premier contact jusqu'à l'arrivée des étudiantes et des étudiants. Afin d'offrir une expérience étudiante de qualité et durable, trois agentes de recrutement, dont l'une détient le titre de Conseillère réglementée en immigration pour étudiant étranger (CRIÉÉ) et une autre cumulant des fonctions de conseillère aux communications effectuent des présentations personnalisées chez nos partenaires et participent activement à des événements d'attractivité étudiante.

L'accompagnement est assuré par une conseillère aux étudiants internationaux (CRIÉÉ), une agente d'admission et d'inscription partenariale, une chargée de gestion aux partenariats internationaux, une chargée de gestion en développement international, une technicienne aux plateformes supportée par une personne au secrétariat.

L'UQAC a connu une légère diminution de son effectif international au cours de la dernière année, atteignant les quelques 2 000 étudiants internationaux inscrits. Ce nombre représente d'une part l'accueil d'étudiantes et d'étudiants en provenance des près de 300 partenaires actifs de l'UQAC et venant y effectuer une partie de leurs cursus d'études. La communauté étudiante internationale accueille également un nombre important d'étudiantes et d'étudiants en cheminement régulier en provenance, dans la grande majorité, de pays francophones ou de zones francophiles. L'évolution et la mouvance sur la scène internationale des dernières années avaient mené l'institution à développer une stratégie d'internationalisation dont les premières pierres commencent à se placer en termes de gouvernance, projets et mandats.

L'Université demeure en mode veille stratégique notamment concernant ses actions de recrutement, le développement de projets académiques porteurs, l'ajout de parcours en mobilité sortante, et ce, en effectuant des constats en continue de ses activités. C'est pourquoi, à l'heure d'une approche personnalisée, de proximité, d'utilisation des outils médias selon les besoins de nos futurs étudiants, nous adaptons nos présentations, nos contacts plus directs et nos rencontres de suivis avec les étudiantes et les étudiants en cours de dépôt d'admission. Ainsi, plusieurs semaines sont réservées à rencontrer les partenaires, les étudiants, parfois même les parents afin de partager notre programmation et l'expérience offerte par notre institution. Ces rencontres seront consolidées par une série de webinaires, de foires aux questions et de communication virtuelle afin de répondre aux questions et surtout de bonifier par un accompagnement complémentaire lié à l'immigration avec un soutien adapté et rigoureux.

La mobilité sortante étudiante connaît également une belle ascension par un nombre croissant de participantes et de participants intéressés à poursuivre leurs études à l'étranger, à participer à des stages outre-mer ou à s'impliquer dans des projets académiques renforçant leurs projets d'études pour un total de 128 mobilités, toutes catégories. Les présentations via certains cours ciblés, l'ajout d'information sur nos plateformes de programmes, le développement de doubles diplômes et le support des séjours de groupe sont des exemples d'interventions qui répondent bien aux besoins de nos étudiantes et de nos étudiants ainsi que du personnel enseignant.

En 2025-2026, ce sont quelques 300 ententes avec des partenaires internationaux qui ont été signées, soit pour un nouveau développement ou un renouvellement d'accord. Et ce sont 109 nouvelles ententes qui ont été proposées à des établissements d'enseignement supérieur visant un nouveau partenariat.

Formation continue

En 2025-2026, la Formation continue (FC) de l'UQAC a continué de faire évoluer son rôle afin de contribuer plus largement au développement de l'offre universitaire, à l'accessibilité de la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie. Le développement de formats courts, flexibles et adaptés aux personnes en emploi demeure au cœur de cette approche et permet de mieux répondre à l'évolution des besoins des individus, des organisations et des territoires.

Plusieurs initiatives structurantes ont marqué l'année. L'institutionnalisation de l'Université du troisième âge (UTA), accompagnée de son déploiement dans de nouveaux territoires, contribue à élargir l'accès à la mission universitaire à différentes étapes de la vie.

La FC a également renforcé sa contribution aux projets institutionnels et ses collaborations avec les programmes, les établissements collégiaux et les partenaires des milieux. Cette évolution favorise un meilleur arrimage entre l'expertise universitaire et les besoins émergents de formation et de développement des compétences, tout en consolidant le rôle de la Formation continue comme levier d'accessibilité et d'ancrage territorial de l'UQAC.

Centre d’études universitaires de l’est de la Côte-Nord – Sept-Îles

En 2025-2026, le développement du Centre d’études universitaires de l’est de la Côte-Nord – Sept-Îles s’est poursuivi autour de priorités visant à accroître l’accessibilité aux études universitaires, soutenir la réussite étudiante et consolider la présence de l’UQAC sur la Côte-Nord.

Une attention particulière a été accordée au développement d’un véritable milieu de vie universitaire et au renforcement des services de proximité. Le déploiement d’une nouvelle offre pour les étudiants en service de soins infirmiers et le projet de salle d’allaitement ont notamment contribué à offrir un environnement mieux adapté aux besoins de la communauté universitaire et aux réalités propres à un campus éloigné.

L’accompagnement des étudiantes et étudiants s’est également poursuivi dans une perspective de réussite et de persévérance. L’organisation des ressources a notamment été revue afin de renforcer le soutien de première ligne offert directement sur le campus, tout en maintenant l'accès à certains services spécialisés à distance. Cette approche vise à adapter les services aux besoins observés sur le terrain et à favoriser la persévérance, l’adaptation, le bien-être des personnes étudiantes et par ricochet, la réussite académique!

Programme Explore

En 2025-2026, le programme Explore a accueilli 334 participants en immersion française et a ainsi poursuivi sa contribution à l'apprentissage du français, à la découverte de la culture francophone et au rayonnement de l'UQAC auprès d'une population étudiante provenant de différentes provinces du Canada.

Au-delà de l'expérience d'immersion linguistique, une attention accrue a été portée aux conditions favorisant la réussite et la qualité de l'expérience étudiante. L'accompagnement des participantes et participants, le soutien psychosocial et la collaboration entre les différents services universitaires ont occupé une place importante dans l'organisation du programme, permettant de mieux tenir compte de la diversité des profils et des besoins des personnes accueillies.

Les sessions de 2026 ont également permis d'identifier des pistes d'amélioration en matière d'accompagnement, d'encadrement et d'hébergement. Ces apprentissages permettront de poursuivre l'évolution des pratiques et des mécanismes de soutien afin de maintenir une expérience d'immersion de qualité, inclusive et favorable à la réussite des participantes et participants.

Centre des Premières Nations Nikanite / campus de Chicoutimi et de Sept-Îles

Le Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) offre des services de soutien pédagogique à l'ensemble des étudiantes et étudiants autochtones. L'objectif de ces services a toujours été de favoriser la diplomation par un encadrement personnalisé et des modes d'intervention soucieux des cultures, des visions du monde et des aspirations des étudiantes et étudiants. Notre prestation de services est flexible : les rencontres peuvent avoir lieu en ligne, en présentiel et même en dehors des heures d'ouverture. En 2025-2026, le CPNN a offert du soutien pédagogique à travers trois services principaux : l'accompagnement par deux conseillères, les services d'une conseillère d'orientation et le soutien en travail social.

Soucieuse d'offrir des parcours de formation accessibles et ancrés dans les réalités du territoire, l'équipe administrative ne ménage pas ses efforts quant au déploiement de programmes autochtones, tant au campus de Sept-Îles que directement dans les communautés. La concertation récente avec plusieurs directions a permis de préciser les besoins et de consolider nos partenariats. Nous sommes particulièrement fiers d'annoncer que ces travaux mèneront très prochainement au démarrage de deux nouvelles cohortes formées au cœur même des milieux autochtones.

Le Centre offre également un service de soutien au personnel enseignant qui souhaite valoriser les perspectives autochtones. En effet, plusieurs personnes conférencières et spécialistes des réalités autochtones sont mobilisées pour partager leurs expertises, leurs récits et leurs visions du monde au cœur même des espaces de formation. Ce soutien permet au personnel enseignant de développer des pratiques réflexives, de déconstruire certains angles morts et de créer des environnements d'apprentissage plus inclusifs et respectueux des réalités autochtones.

Sur le plan événementiel, la volonté de faire rayonner les cultures autochtones s'est concrétisée dès le début de l'année scolaire : le CPNN s'inscrit maintenant de façon permanente dans la programmation de la rentrée universitaire. Fruit d'une belle collaboration avec le service des événements institutionnels, la rentrée a été marquée par des prestations d'artistes autochtones. Cet élan communautaire s'est poursuivi lors de la Journée du chandail orange (Journée nationale de la vérité et de la réconciliation) du 30 septembre, qui a permis une magnifique mobilisation de la communauté universitaire. Par ailleurs, la cérémonie des diplômés a constitué un moment fort en émotions, dédié à la célébration de la réussite et de la persévérance. L'année s'est conclue par un engagement événementiel d'envergure : la tenue de la 10e édition du Forum national sur la vérité et la réconciliation, un rendez-vous phare au cours duquel l'équipe s'est pleinement investie. Afin d'ancrer cet événement dans la durée, les engagements qui y ont été annoncés seront directement réinvestis dans l'élaboration d'un plan d'action structurant.

Programmes d’activités de recherche

Principales orientations de l’UQAC en matière de recherche, de création et d’innovation

Une vision ambitieuse au service de l'excellence et de l'impact en recherche, en création et en innovation

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) inscrit son action dans une volonté de renforcer l'excellence, le rayonnement et l'impact de la recherche et de la création. En cohérence avec les orientations institutionnelles, elle vise à développer un environnement reconnu pour la qualité de ses réalisations, sa capacité d'innovation et sa contribution au développement durable des collectivités et des territoires.

Cette ambition repose sur une vision intégrée de la recherche et de la création, mobilisant l'ensemble des acteurs de l'écosystème universitaire autour d'objectifs communs. L'UQAC entend ainsi consolider son positionnement comme établissement de référence, reconnu tant pour la qualité de ses travaux que pour sa capacité à répondre aux enjeux scientifiques, sociaux, culturels, environnementaux et économiques contemporains.

Affirmer une identité forte en recherche et en création

Le développement d'une identité institutionnelle forte constitue un axe central des orientations de l'UQAC. Elle souhaite mettre en valeur ses expertises distinctives, ses infrastructures stratégiques et les contributions remarquables de sa communauté de recherche et de création. Cette orientation s'appuie sur une culture fondée sur l'excellence, la rigueur, la collaboration et l'innovation.

L'accroissement du rayonnement des réalisations scientifiques, artistiques et intellectuelles représente également une priorité. En valorisant davantage les succès de sa communauté universitaire, l'UQAC renforce ainsi sa visibilité et sa reconnaissance aux échelles régionale, nationale et internationale.

Soutenir la relève et attirer les talents

Le soutien à la relève constitue une condition essentielle à la pérennité et au renouvellement des expertises institutionnelles. L'UQAC poursuivra ses efforts par des moyens concrets afin d'offrir aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs émergents, un environnement propice à leur réussite, à leur développement professionnel et à leur intégration au sein de la communauté scientifique.

L'Université compte également consolider son attractivité comme milieu de recherche et de création en favorisant le recrutement, l'accueil, l'accompagnement et la rétention des talents. Cette approche vise à assurer le développement continu du potentiel scientifique et créatif de notre institution.

Développer les secteurs d'excellence et l'innovation

L'UQAC entend poursuivre le développement des secteurs de recherche d'excellence qui la distinguent et définis dans le Plan stratégique de la recherche et de la création 2024-2029 tout en favorisant l'émergence de nouveaux créneaux porteurs. Le soutien à des projets structurants, l'encouragement des approches interdisciplinaires et le rapprochement entre les différents secteurs de recherche contribueront à accroître la capacité d'innovation de l'institution et à répondre aux grands défis de société.

Cette orientation vise également à renforcer la contribution de l'Université au développement des connaissances, au transfert des savoirs et à l'élaboration de solutions novatrices répondant aux besoins des milieux partenaires et des collectivités.

Faire de la santé un secteur stratégique de développement

En cohérence avec l'évolution de son offre de formation et avec les besoins grandissants des populations, l'UQAC entend renforcer son leadership dans le domaine de la santé. Le développement d'initiatives structurantes en santé durable, le soutien à la relève scientifique, la consolidation des infrastructures de recherche et le renforcement des collaborations avec les partenaires du réseau de la santé constituent des priorités importantes pour les prochaines années.

Par cette orientation, l'Université souhaite accroître sa capacité à générer des retombées concrètes pour les communautés et à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie, particulièrement dans les régions.

Renforcer les partenariats et l'ouverture internationale

Ancrée dans son milieu, l'UQAC accorde une importance particulière au développement de partenariats durables avec les organisations, les collectivités et les Premiers Peuples. Elle souhaite soutenir une recherche et une création réalisées en dialogue avec les communautés et sensibles aux réalités territoriales. Cette approche favorise la production de connaissances utiles, mobilisatrices et génératrices de retombées partagées.

Parallèlement, l'Université a comme objectif d'accroître l'internationalisation de ses activités de recherche grâce au développement de collaborations avec des établissements et réseaux de recherche du monde entier. Cette ouverture favorise le rayonnement de l'institution, la mobilité des personnes étudiantes et chercheuses ainsi que l'attraction de talents et partenaires stratégiques.

Optimiser les infrastructures et la capacité institutionnelle

Le développement de la recherche et de la création repose sur des infrastructures performantes et un soutien institutionnel efficace. À cet égard, l'UQAC poursuit ses efforts visant l'accessibilité, la mutualisation et la pérennité des ressources stratégiques. Le partage des équipements, des plateformes de recherche et des expertises permet de maximiser les investissements institutionnels et de favoriser les collaborations entre les équipes.

Cette approche contribue à renforcer la capacité institutionnelle de recherche tout en soutenant la croissance et la compétitivité des activités scientifiques et créatives.

Promouvoir une culture de responsabilité, d'intégrité et de reconnaissance

L'UQAC réaffirme son engagement envers une culture de recherche et de création responsable fondée sur les principes d'intégrité, de rigueur, de transparence et de respect des exigences éthiques et réglementaires. La modernisation des processus, le renforcement des mécanismes de gouvernance et le développement d'outils de gestion performants contribueront à maintenir les plus hauts standards de qualité.

L'UQAC souhaite également promouvoir davantage la reconnaissance du mérite scientifique et créatif. Par diverses initiatives de valorisation, de diffusion et de communication, elle cherche à renforcer la visibilité des réalisations de la communauté universitaire et à consolider le sentiment d'appartenance envers notre institution.

La recherche et la création au service de la société

À travers ces orientations, l'UQAC affirme donc sa volonté de créer un environnement de recherche et de création dynamique, inclusif et performant. En misant sur l'excellence, le développement des talents, l'innovation, les partenariats, l'ouverture internationale et la responsabilité scientifique, l'UQAC entend ainsi renforcer sa contribution à l'avancement des connaissances, au mieux-être des populations et au développement durable des territoires du Québec par ses actions directes au Saguenay, au Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord, à Sherbrooke et enfin à Montréal, territoires où elle est implantée et qu'elle dessert.

Réalisations en recherche et en création

Nouvelles unités de recherche et de création

Deux nouvelles unités de recherche ont été accréditées au cours de la période : le laboratoire Multi-utilisateur Interaction Expérience Lab (MIEL) et la Chaire de recherche sur l'exploitation sexuelle et la traite des personnes IMPACT -Intervenir, Mobiliser, Prévenir, Accompagner, Comprendre, Transformer.

Laboratoire MIEL

Le laboratoire MIEL, rattaché au Département d'informatique et de mathématique, s'inscrit dans le domaine multidisciplinaire de l'Interaction Humain Machine (IHM) consistant à étudier une boucle de dialogue entre des personnes utilisatrice et un système informatique dans le secteur des jeux vidéo.

Le laboratoire compte se concentrer sur les trois axes de recherche suivants : 1) Systèmes et expériences multi-utilisateurs; 2) Conception et évaluation de techniques d'interaction multimodales, spatiales et adaptatives et 3) Étude de l'expérience utilisateur.

Chaire IMPACT

La Chaire IMPACT, rattachée au Département des sciences de la santé, s'appuie sur un modèle collaboratif et flexible, qui permet de constituer des équipes adaptées à la nature de chaque projet et aux besoins des milieux.

La mission de la Chaire IMPACT est de produire des connaissances scientifiques rigoureuses et applicables pour mieux comprendre, prévenir et contrer l'exploitation sexuelle et la traite des personnes. Elle agit comme un carrefour interdisciplinaire et intersectoriel, réunissant chercheurs, praticiens, décideurs, institutions et communautés afin de développer des solutions novatrices, ancrées dans la réalité des milieux, alignées sur les avancées scientifiques et en dialogue avec les orientations législatives et politiques.

Elle s'inscrit dans une approche de transformation sociale durable, en favorisant le maillage entre la recherche, la pratique, la formation et le transfert de connaissances. Elle contribue à faire évoluer les pratiques, les politiques publiques et les systèmes de soutien, en s'appuyant sur les besoins des milieux, l'expertise des partenaires et les données probantes, pour renforcer la protection, l'accompagnement et les droits des personnes concernées par l'exploitation sexuelle et la traite.

Quatrième édition des Rendez-vous de la recherche et de la création

De retour pour une quatrième année, les Rendez-vous de la recherche et de la création ont pris de l'ampleur et se sont étendus sur une semaine entière, afin de mieux refléter la richesse, la diversité et l'effervescence qui animent notre communauté universitaire. Lors de cette édition, toutes les formes de création : scientifique, littéraire, artistique et numérique se sont rencontrées et déployées au cœur d'une programmation foisonnante qui invitait à la découverte, à la réflexion et à l'échange.

Chaque journée des Rendez-vous a proposé son lot de moments forts : concours de vulgarisation, panels interdisciplinaires, discussions sur l'innovation, la santé, la persévérance en recherche et la médiation des savoirs, sans oublier des espaces dédiés aux expositions d'œuvres, à la création numérique et aux pratiques artistiques.

Les festivités se sont conclues par une journée Portes ouvertes, offrant un accès privilégié à nos infrastructures de recherche et de création, ainsi qu'une occasion unique d'échanger directement avec celles et ceux qui façonnent les projets d'aujourd'hui et de demain.

Par son approche accessible et dynamique, l'événement a favorisé le partage des connaissances, le dialogue entre les milieux universitaire et socioéconomique, ainsi que le rayonnement des travaux de recherche et de création auprès de la collectivité.

PLAN STRATÉGIQUE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION 2024-2029

PLAN STRATÉGIQUE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI



2024
2029

UQAC

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU VICE-RECTEUR À LA RECHERCHE, À LA CRÉATION, À L'INNOVATION ET AUX PARTENARIATS

PRÉSENTATION

POSITIONNEMENT RELATIF DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION DÉCOULANT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE INSTITUTIONNELLE (PSI)

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS

- Considérations générales
- Importance du partenariat et du milieu régional
- Interdisciplinarité, multidisciplinarité et intersectorialité
- Rayonnement de la recherche et de la création
- Enjeux et défis
- Orientations générales

AXES DE RECHERCHE

- Axe 1
- Axe 2
- Axe 3
- Axe 4
- Axe 5

MOT DU VICE-RECTEUR À LA RECHERCHE, À LA CRÉATION, À L'INNOVATION ET AUX PARTENARIATS

En tant qu'université du réseau public, l'UQAC assure sa mission de développement scientifique du Québec et contribue au développement des territoires qu'elle dessert au Saguenay–Lac-Saint-Jean (Centres d'études hors campus à Alma et à Saint-Félicien), sur la Côte-Nord (Centre d'études universitaires au Pavillon Alouette à Sept-Îles) et à Montréal (École des arts numériques, de l'animation et du design à Montréal).

J'aimerais rappeler que depuis sa création en 2020, le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation a la responsabilité stratégique du développement de la recherche et de la création à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il veille au déploiement structuré des créneaux d'expertise, ainsi qu'à celui des infrastructures et des installations requises pour la réalisation de travaux scientifiques de haut niveau tant sur le campus de Chicoutimi que sur les campus externes.

Afin d'offrir un environnement de recherche performant propice à la créativité, à l'excellence, à la réussite et à l'innovation, l'UQAC a mis en œuvre un nouveau service dénommé « Mutualisation des infrastructures majeures de recherche (MIRE-UQAC) » dans le but d'opérer, d'actualiser, d'entretenir et d'implanter certaines infrastructures majeures de recherche au bénéfice du corps professoral, des étudiantes et étudiants ainsi que des partenaires de notre université. Ces infrastructures majeures répondent aux besoins de toutes les disciplines scientifiques. Elles sont accessibles, fiables, pérennes, sécuritaires et stables. Elles atteignent des standards élevés et représentent un gage de réussite de l'atteinte des objectifs du présent plan stratégique de la recherche et de la création.

De plus, le soutien à l'innovation incarne désormais une orientation énoncée dans le titre du vice-rectorat avec la volonté de mieux accompagner le corps professoral et les personnes étudiantes dans leurs initiatives en matière d'entrepreneuriat scientifique, technologique ou social ainsi que dans la gestion et la valorisation de la propriété intellectuelle associée aux résultats de leurs recherches. Notre partenariat avec Axelys, nouvelle société de valorisation du gouvernement du Québec, va dans ce sens.

Soulignons que, depuis le mois de janvier 2023, le volet « partenariat » s'ajoute officiellement au mandat du Vice-rectorat. L'UQAC assume ainsi pleinement le troisième pilier de sa mission d'université publique en région, une mission de services aux collectivités. À cet effet, nous accompagnons la communauté universitaire œuvrant en recherche dans ses relations avec les différents acteurs du milieu (entreprises et organisations, villes et municipalités, ministères et organismes gouvernementaux) et de la société civile, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et ailleurs au Québec. L'objectif est simple : développer des projets et des partenariats en recherche, en création et en innovation qui permettront la production, la diffusion et le transfert des savoirs développés à l'UQAC au bénéfice de nos partenaires et de nos collectivités.

Le plan stratégique de la recherche et de la création 2024-2029 appuie cette vision et s'inscrit dans la continuité des orientations et des axes stratégiques développés dans le précédent exercice de planification couvrant la période 2019-2023. En effet, dans un contexte où les universités doivent se conformer à de nouvelles exigences gouvernementales, notamment en provenance des programmes stratégiques des organismes de financement externes, nous continuerons, d'une part, de faire évoluer les politiques et les procédures relatives à la recherche, à la création et à l'innovation et, d'autre part, nous viserons à renforcer les ressources et les mesures de soutien pour accompagner les professeures et professeurs et les étudiantes et étudiantes tout au long de leur carrière et de leur cheminement au sein de notre établissement. Par ailleurs, nous poursuivrons nos objectifs visant à solliciter et à encourager l'interdisciplinarité, la multidisciplinarité et l'intersectorialité au sein des équipes de recherche et de création. Enfin, nous veillerons à améliorer le positionnement, le rayonnement et la valorisation des fruits issus de la recherche et de la création à l'UQAC.

En terminant, j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont participé à l'exercice de mise à jour du présent plan et particulièrement le personnel du Décanat de la recherche, de la création et de l'innovation (DRCI) pour son engagement indéfectible envers le soutien et le développement de la recherche, de la création et de l'innovation de notre établissement.

Mohamed Bouazara, ing. Ph. D.

Vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats

PRÉSENTATION

La recherche et la création font partie de l'ADN de l'UQAC. Depuis la création de l'Université, les chercheuses, chercheurs, créatrices et créateurs œuvrent à l'avancement de la science et des connaissances. Ce plan stratégique de la recherche et de la création (ci-après, PSRC 2024-2029) se veut le reflet de cet engagement profond de la communauté universitaire de l'UQAC en la matière. Le présent plan est tributaire de la planification stratégique institutionnelle (PSI), il précise les orientations en recherche et en création à l'UQAC pour les cinq prochaines années, soit de 2024 à 2029.

Le plan comporte cinq axes transversaux qui, en plus de refléter les activités qui ont lieu à l'Université, s'inscrivent dans la réalité du monde contemporain et englobent plusieurs questions de recherche actuelles. Ces axes sont suffisamment inclusifs pour favoriser autant la recherche et la création organisées qu'individuelles, dans les créneaux actuels et futurs. Le plan sert de base pour aiguiller les actions visant à soutenir le développement de la recherche et de la création à l'UQAC. En outre, il oriente les décisions, tant à ce qui a trait à l'organisation et au développement qu'au financement de la recherche et de la création.

Bien que la présentation des axes n'en fasse pas mention, la recherche et la création à l'UQAC impliquent également les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI). En effet, notre établissement s'assure de la représentativité des personnes provenant des cinq groupes désignés en enseignement supérieur et en recherche (femmes et groupes en quête d'équité de genre selon le programme des chaires de recherche du Canada, autochtones, personnes en situation de handicap, personnes racisées et personnes de la diversité sexuelle et de genre). Notons qu'à l'UQAC, cette intégration s'effectue dans l'ensemble de la communauté universitaire. Le plan d'action en matière d'ÉDI dans l'institution est accessible en cliquant sur le lien suivant : https://www.uqac.ca/edi/plan-daction/. Ce plan d'action ÉDI est un complément au PSRC 2024-2029.

Le présent plan est une à mise à jour du plan stratégique de la recherche 2019-2023 (ci-après, PSRC 2019-2023). Cette mise à jour a été possible grâce à la généreuse contribution des membres de la Table de la recherche et de la création (TRC), incluant les membres du Comité conseil de la recherche et de la création (CCRC). De plus, le personnel du Décanat de la recherche, de la création et de l'innovation (DRCI) et du Service des communications et des relations publiques (SCRP) a apporté un soutien appréciable. Toutes ces personnes méritent des remerciements bien sentis.

POSITIONNEMENT RELATIF DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION DÉCOULANT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE INSTITUTIONNELLE (PSI)

La recherche et la création s'inscrivent directement dans le cadre de l'enjeu 2 de la planification stratégique institutionnelle, soit le positionnement de l'UQAC en recherche et en création. Une orientation est liée à cet enjeu : **soutenir l'excellence dans la production, la diffusion et le transfert de la recherche et de la création**. À cette orientation sont liés trois objectifs :

- Augmenter le financement de recherche provenant des conseils et fonds subventionnaires publics.
- Améliorer le positionnement en production/diffusion scientifique.
- Consolider et accroître, selon les secteurs, le nombre d'activités de recherche et de création interdisciplinaire et le nombre d'activités de recherche en partenariat avec le milieu.

Chacun des objectifs est associé à des cibles, comme celle d'augmenter les taux de financement et de publication. Deux autres enjeux ont aussi un impact sur la recherche et la création : il s'agit de l'enjeu 3, relatif au rayonnement de l'UQAC auprès des communautés et des partenaires, les activités de recherche et de création pouvant grandement y contribuer, et de l'enjeu 4, portant sur le développement organisationnel basé sur de meilleures pratiques de gestion. Dans ce dernier cas, l'une des orientations concerne l'adaptation de la gouvernance et des processus administratifs, notamment en ce qui concerne l'amélioration, le développement et la gestion des infrastructures et des espaces de recherche. Il est donc naturel que ces deux enjeux soient inclus dans ce plan, compte tenu du fait qu'ils représentent des éléments constitutifs de la recherche et de la création.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Le PSRC 2019-2023 était issu d'une large consultation institutionnelle ayant permis de cibler cinq (5) axes transversaux incluant des orientations stratégiques; il était étroitement arrimé à celui de la PSI.

La mise à jour du PSRC 2024-2029 a été réalisée au terme d'un processus consultatif auprès des membres de la Table de la recherche et de la création (TRC) et du Comité conseil de la recherche de la création (CCRC). Ces deux entités sont sous la responsabilité de la personne doyenne de la recherche, de la création et de l'innovation. Se joignent au CCRC une professeure ou un professeur par département, qui aura été nommé par ses pairs. La TRC, quant à elle, est composée de chaque responsable d'unité de recherche accréditée de l'UQAC.

L'ensemble des personnes consultées ont reçu le lien d'accès au plan stratégique de la recherche et de la création 2019-2023, un rappel des cinq axes ainsi qu'un bref questionnaire. Les questions portaient sur l'insertion ou non des travaux des chercheuses, chercheurs, créatrices et créateurs dans un ou plusieurs des axes (et orientations) du PSRC 2019-2023. Les suggestions et les commentaires quant à divers aspects du PSRC 2019-2023 et de celui de 2024-2029 ont été recueillis chez les personnes consultées. De même, ces dernières ont été interrogées sur leur intérêt et leur disponibilité à relire la dernière version du PSRC 2024-2029. Après avoir pris connaissance des résultats de la consultation, le DRCI a procédé à l'analyse et à la formulation des éléments soulevés durant la consultation et les a intégrés au plan. Un comité de révision du plan 2024-2029 constitué de professeures et professeurs intéressés à relire la dernière version du PSRC 2024-2029 a ensuite été formé.

La section suivante brosse un portrait plus détaillé de la consultation et de ses résultats.

SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS

La consultation menée du 18 août au 14 octobre 2023 a démontré que les différentes considérations en lien avec la recherche et la création inscrites au PSRC 2019-2023 demeuraient d'actualité. Toutefois, les « orientations générales » ont été bonifiées par l'intégration, notamment, de la recherche interétablissements, du soutien aux regroupements stratégiques et du soutien à l'innovation technologique, sociale et culturelle.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Ce deuxième exercice de consultation en lien avec la planification stratégique institutionnelle fait encore ressortir l'attachement sincère de tous les participants envers l'Université et sa mission fondamentale en recherche et en création. Bien que plusieurs questions de fond demeurent, en plus d'enjeux et de défis auxquels l'institution doit faire face, les forces de l'UQAC doivent être prises en considération. En effet, la taille de l'Université et des équipes professorales sont, sans conteste, des atouts importants. La proximité et l'accessibilité des personnes et des services représentent également un avantage non négligeable. Cependant, la taille de l'UQAC est également à l'origine de défis, soit entre autres la rétention du corps professoral, le recrutement d'étudiants en région, que vivent les petites universités face aux plus grandes, d'où l'importance pour l'université de conserver sa place malgré un environnement compétitif.

IMPORTANCE DU PARTENARIAT ET DU MILIEU RÉGIONAL

L'UQAC est reconnue pour le volume et la qualité de la recherche en partenariat s'y déroulant. Consolider et développer les collaborations et les partenariats avec les organisations publiques et privées permet à l'UQAC de se développer et de se démarquer, d'où l'importance de poursuivre dans ce sens. De plus, les collaborations avec les autres organisations sont porteuses de la vitalité de la recherche qu'il faut soutenir. Dans cette optique, on peut affirmer que l'UQAC est un pilier régional voué à la transmission et à l'avancement des savoirs, lesquels se doivent d'être en lien avec les parties prenantes régionales. Sans être limitatif, l'ancrage en région fait partie des gènes de l'institution, comme l'ont remarqué à plusieurs reprises les personnes consultées. Toutefois, les nombreuses collaborations internationales impliquant le corps professoral démontrent également que la recherche et la création issues de l'institution sont sans frontières.

INTERDISCIPLINARITÉ, MULTIDISCIPLINARITÉ ET INTERSECTORIALITÉ

Le cloisonnement de la recherche peut devenir un frein à son développement. À la lumière des résultats obtenus, la recherche interdisciplinaire/multidisciplinaire s'avère être un vecteur à maintenir et à renforcer à l'avenir. L'intersectorialité fait aussi partie des approches à privilégier à l'UQAC tout comme le fait d'encourager la recherche interétablissements. Ainsi, un des défis est d'augmenter la synergie menant à ces divers types de projets, dans lesquels des chercheuses et chercheurs de plusieurs secteurs, départements et établissements réunissent efficacement leurs efforts. Ces approches peuvent être profitables dans plusieurs domaines de recherche, tels que la recherche en contexte autochtone, en éducation, en santé durable ou encore sur les changements climatiques, pour ne citer que quelques exemples.

RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

Le rayonnement de la recherche et de la création est au cœur des préoccupations de la grande majorité des membres de la communauté. Ainsi, plusieurs idées porteuses émises lors de l'exercice de planification de 2019-2023 demeurent actuelles et doivent encore guider les actions à entreprendre dans le cadre du plan stratégique de la recherche et de la création 2024-2029. On retient ici :

- L'actualisation de notre présence sur le Web.
- L'accentuation de la présence des chercheuses, chercheurs, créatrices et créateurs de l'UQAC dans les médias régionaux et nationaux.
- La valorisation de l'expertise dans l'ensemble des secteurs de l'Université autant à l'interne qu'à l'externe.
- Le rapprochement que génèrent la recherche et la création entre la population des secteurs desservis par l'UQAC (du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Montréal, de la Côte-Nord, etc.).

Voici les idées réitérées lors de la consultation pour améliorer le positionnement de l'UQAC, autant en ce qui a trait au financement par des fonds subventionnaires publics qu'en matière de productivité scientifique :

- La mise en place d'un service de mentorat.
- Le partage de ressources professionnelles et techniques entre les unités de recherche.
- Le soutien direct aux chercheuses, chercheurs, créatrices et créateurs, incluant les étudiantes ou étudiants en recherche. Cet élément est un facteur déterminant de la performance. La mise en œuvre du PSRC 2024-2029 devra inévitablement

tenir compte de cette question.

- La sensibilisation auprès des départements, des décanats et des autres services concernés par l'adoption de stratégies d'embauche favorisant l'essor de la recherche.
- La reconnaissance et la valorisation comme facteurs de motivation pour les chercheuses, chercheurs, créatrices et créateurs (professeures ou professeurs et étudiantes ou étudiants).
- La mise en place d'un soutien relatif aux stratégies de publication; autrement dit la communication du savoir sous toutes ses formes.

ENJEUX ET DÉFIS

Enracinée dans un monde en perpétuelle transition, l'UQAC fait face à de nombreux enjeux et défis. Certains de ces défis sont inhérents au fait que l'Université est ancrée en région. Dans ce contexte, la question de l'attractivité a été signalée à plusieurs reprises lors de l'exercice de la consultation. Ce facteur a un impact direct sur le recrutement professoral et estudiantin. La rétention des talents est un des éléments à considérer dans l'optique d'améliorer la performance en recherche et en création de l'institution. Sur un autre plan, plusieurs personnes ont relevé que la consolidation de domaines de recherche dans lesquels nous excellons ainsi que le maintien d'une recherche compétitive font partie des défis que nous devons relever. Plus spécifiquement, le développement de la recherche dans son ensemble a été identifié comme priorité pour les prochaines années.

Les opinions et les idées recueillies dans le cadre de l'exercice de consultation ont mis en lumière des pistes à exploiter pour que le Vice-rectorat à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats (VRRCIP) et le DRCI soient en mesure d'orienter leurs actions afin d'atteindre les cibles fixées par la PSI. En outre, les consultations effectuées dans le cadre de la mise à jour du PSRC nous ont permis de recueillir une panoplie d'idées qui nous mèneront à l'élaboration de plans d'action dans le cadre de cette planification.

Il reste bien entendu que l'accomplissement de la recherche et de la création passe avant tout par les personnes qui le portent. C'est donc grâce aux efforts soutenus de toutes les parties prenantes à la recherche et à la création que nous atteindrons collectivement les objectifs que nous nous sommes fixés.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

L'exercice de consultation a permis de réitérer et de bonifier les thèmes identifiés dans le PSRC 2019-2023 qui concernent l'ensemble des parties prenantes de l'UQAC et qui se rattachent directement à la PSI. Puisqu'ils touchent l'ensemble des axes thématiques, nous en faisons des orientations générales pour la recherche et la création. Ces dernières visent l'atteinte des cibles identifiées dans la PSI :

- Améliorer le soutien et l'accompagnement des chercheuses, chercheurs, créatrices et créateurs (professeures ou professeurs et étudiantes ou étudiants).
- Consolider les créneaux en place et appuyer l'émergence de nouveaux secteurs de recherche et de création.
- Contribuer à la mise en place d'outils visant la valorisation, le rayonnement et la visibilité de la recherche et de la création.
- Soutenir la recherche intersectorielle, interdisciplinaire et interétablissements.
- Encourager la participation des chercheuses, chercheurs, créatrices et créateurs aux regroupements stratégiques.
- Consolider la recherche et la création en partenariat.
- Valoriser et promouvoir l'innovation technologique, culturelle et sociale.
- Soutenir les revues produites à l'UQAC.
- Contribuer au recrutement et à la rétention des chercheuses, chercheurs, créatrices et créateurs.

AXES DE RECHERCHE

Le plan met en évidence l'importance que doivent prendre la recherche et la création interdisciplinaires, intersectorielles et interétablissements. À cet effet, les conseils et les fonds subventionnaires offrent plusieurs programmes de financement partenarial pour soutenir les initiatives de rapprocher la science et les acteurs et actrices du milieu dans les domaines de la santé, des sciences humaines et sociales ainsi que des sciences naturelles et du génie.

Une telle approche intégrée de la recherche favorise la créativité et est appropriée pour résoudre des problèmes complexes relevant de plusieurs domaines de connaissance. À l'UQAC, une partie importante de la recherche s'organise effectivement autour de certains projets porteurs faisant intervenir des disciplines variées. Il va sans dire que les recherches plus fondamentales et monodisciplinaires occupent également une grande importance dans la programmation scientifique de l'Université. Bref, la recherche et la création se déploient selon des modalités variées, tout en respectant la liberté académique du corps professoral.

C'est dans cette optique que le PSRC 2024-2029 prend ses assises sur des axes transversaux qui se veulent représentatifs de la recherche et de la création en cours, offrant des perspectives de développement propices pour répondre aux enjeux et aux défis que la société de demain nous réserve. Présenter les stratégies sous l'angle d'axes transversaux se veut une posture inclusive donnant la chance à tout type de recherche d'émerger et de se déployer. Ces axes constituent la base permettant d'orienter les actions à mettre en œuvre pour le développement de la recherche et de la création à l'UQAC, au cours des cinq prochaines années. Dans la présentation, sauf exception, nous avons choisi d'intégrer les unités de recherche dans l'axe correspondant à la majeure partie de leur programme scientifique. L'ensemble des unités de recherche de l'UQAC peut être consulté en cliquant sur le lien suivant : https://recherche.uqac.ca/unites-de-recherche.

Bien que la recherche structurée sous la forme d'unités de recherche accréditées prenne une place importante à l'UQAC, la recherche effectuée sur une base individuelle est, elle aussi, très vivante. Nous croyons que les axes de recherche identifiés sont suffisamment inclusifs pour englober les projets de recherche de cette nature.

Les pages qui suivent présentent cinq axes qui ont été identifiés au terme d'exercices de consultation, ainsi que les orientations relatives à chacun des axes. Toutes les orientations présentées font écho à la PSI. Elles se concrétiseront en actions visant à atteindre les cibles fixées par cette planification. Les cinq axes identifiés sont les suivants :

INNOVER

LE POSITIONNEMENT DE L'UQAC EN recherche et en CRÉATION

- Écosystèmes numériques
- Personnes, groupes, organisations et territoires en transition
- Santé durable
- Ressources naturelles, énergie et matériaux innovants
- Environnement et changements climatiques

AXE 1

ÉCOSYSTÈMES NUMÉRIQUES

Le virage numérique a un effet profond sur le monde dans son ensemble et ses répercussions se font sentir de manière tangible à plusieurs égards dans la société. Par exemple, l'industrie vit une mutation majeure dont on ne mesure pas encore complètement les impacts sur le marché du travail. Les conséquences de cette transformation sur le tissu social nous obligent à repenser nos pratiques. L'espace numérique s'introduit aussi sous diverses formes dans le domaine de la culture et des arts. Le cas des jeux vidéo représente un bon exemple où l'art numérique trouve une application directe. Le domaine des arts numériques en lui-même constitue l'une des facettes de cette réalité.

Les applications des technologies numériques sont nombreuses et touchent pratiquement toutes les sphères de la société. Ces nouvelles réalités représentent un terrain fertile pour la recherche et la création qui font face à plusieurs défis, qui vont de questions concernant la gestion des données de masse et la cybersécurité, en passant par l'intelligence artificielle, l'analyse des impacts sociaux ou encore les interactions humain-machine.

L'UQAC a la volonté de s'inscrire dans ce virage numérique par le développement de la recherche et de la création actives en lien avec cet axe.

Compte tenu de l'importance que prend le numérique dans différents secteurs de l'UQAC, un grand nombre d'unités de recherche accréditées de notre établissement œuvrent de près ou de loin dans cet axe :

- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 2 sur la spécification, le test et la vérification de systèmes informatiques** concentre ses travaux sur la vérification automatique. Les projets actuels de cette Chaire couvrent le « runtime monitoring » dans les jeux vidéo, la détection d'erreurs de configuration dans les équipements réseau et l'application de séquences de navigation au Web. Le titulaire s'intéresse également aux bases de données et à la sécurité informatique.
- La Chaire de Recherche du Canada de niveau 2 en intelligence ambiante et capteurs portatifs pour l'assistance technologique en santé mène principalement des travaux sur le développement de technologies d'assistance efficaces afin de pallier les incapacités cognitives et/ou physiques vécues par des personnes âgées ou atteintes de différents types de maladie.
- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en technologie, durabilité, et société** vise à mieux comprendre le champ émergent du numérique responsable en étudiant comment les nouvelles solutions technologiques peuvent

accompagner la transition durable afin de répondre adéquatement aux besoins humains.

- La **Chaire de recherche en économie créative et mieux-être**, financée par le FRQSC, s'insère dans un riche écosystème de recherche-création et vise à fédérer ses forces vives tout en soutenant de nouvelles initiatives autour du thème du mieux-être.
- La **Chaire de recherche institutionnelle sur la Cyberdéfense et la protection des données personnelles (CybPro)** a pour but de structurer la recherche en cybersécurité afin de trouver des solutions technologiques.
- Le Laboratoire de recherche sur l'intelligence ambiante pour la reconnaissance d'activité (LIARA) étudie des thèmes de recherche portant essentiellement sur les habitats intelligents.
- Le Laboratoire d'informatique formelle (LIF) propose des activités en recherche sur le développement et l'application de méthodes formelles pour les systèmes informatiques.
- Le Laboratoire de et sur les pratiques d'art et de design liées au développement de jeu vidéo (LAB PRAXIS), de l'École des arts numériques, de l'animation et du design (NAD), établit sa recherche sur les problématiques des pratiques d'art et de design dans le développement de jeu vidéo.
- Le **Laboratoire d'automatique et de robotique interactive (LAR.i)** propose d'étudier les technologies de la prochaine révolution industrielle, soit le passage du 4.0 vers le 5.0. La recherche au LAR.i couvre, entre autres, l'interaction humain-robot, la conception de cellules de travail hybride, la robotisation, l'haptique, la réalité augmentée et les capteurs intelligents (microélectronique, micrologiciel).
- Le **Laboratoire Mimesis** vise à explorer le design expérientiel centré sur l'être humain.
- Le **Groupe de recherche en informatique (GRI)** mène des activités qui sont liées à l'optimisation et à l'informatique industrielle.

ORIENTATIONS

- Accentuer la recherche portant sur l'étude de l'impact du numérique sur la santé, les organisations et la société
- Intensifier la recherche dans le domaine du cinéma, du jeu vidéo et des nouveaux médias

- Soutenir les projets de recherche portant sur les données massives (Big Data) ainsi que sur le partage, l'analyse et la sécurité des données
- Soutenir la recherche reliée à l'industrie 4.0
- Développer des applications sociales et en santé impliquant la recherche en intelligence artificielle

AXE 2

PERSONNES, GROUPES, ORGANISATIONS ET TERRITOIRES EN TRANSITION

La complexité du monde dans lequel nous vivons suscite une multitude de questionnements sur plusieurs plans. Les recherches en sciences humaines et sociales, en arts, en littérature, en sciences du langage ainsi qu'en sciences de la gestion répondent à des problèmes sociétaux dans le but d'améliorer continuellement les conditions de vie des individus, des communautés et des organisations. La question de la valorisation des perspectives autochtones, les enjeux linguistiques ou encore l'utilisation des nouvelles technologies, par exemple, soulèvent de nombreux débats dans nos sociétés, sur lesquels la communauté de la recherche et de la création de l'UQAC peut apporter un éclairage avisé. En somme, l'avancement des connaissances pour mieux comprendre les différents acteurs de la société ainsi que leurs interactions mutuelles et avec leur environnement nous outillent pour faire face aux défis et aux enjeux auxquels nous sommes confrontés.

La recherche autour de cet axe s'articule au sein de plusieurs départements avec un grand nombre d'unités de recherche :

- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 2 sur la communication interculturelle et les technologies de gestion en contexte pluraliste (CRC-CITG)** analyse les articulations entre les éléments qui régissent une société et les interactions entre individus et groupes sous l'angle de la communication interculturelle.
- La **Chaire UNESCO sur la transmission culturelle chez les Premiers peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment**; première chaire à gouvernance autochtone de tout le réseau des chaires de l'UNESCO a pour mission de promouvoir et de participer à un système intégré de recherche, de formation, de transfert de connaissances et de documentation dans les domaines de l'éducation, du mieux-être et de la culture chez les Premières Nations et les Inuit.
- La **Chaire de recherche institutionnelle d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels** s'intéresse aux processus d'intégration et de cohabitation interethniques et interculturels au Québec.
- La **Chaire de recherche institutionnelle multidisciplinaire de formation et de recherche dans un contexte de valorisation des perspectives autochtones dans l'enseignement** s'intéresse aux processus harmonieux d'intégration et de cohabitation des différentes communautés vivant sur le territoire national. Elle vise

à favoriser l'accès des membres des Premières Nations aux études de deuxième et de troisième cycles dans le cadre de projets de recherches issus des communautés autochtones.

- Le **Laboratoire d'études multidisciplinaires en gestion de projet (LemGP)** s'occupe de la gestion des parties prenantes, du leadership, de l'étude des compétences, ainsi que de la gestion des ressources humaines.
- Le **Laboratoire d'expertise et de recherche Carrefour d'analyse des innovations et de soutien aux entreprises (CAISEN)**, quant à lui, centre ses activités de recherche sur le management et le comportement humain.
- Le **Laboratoire de recherche et d'interventions sur les incidents critiques en milieu de travail (ICMT)** s'intéresse principalement à la santé mentale des travailleurs.
- Le **Laboratoire de recherche et d'intervention en gouvernance des organisations (LARIGO)** place la gouvernance au cœur de ses études.
- Le **Laboratoire de recherche sur les Nouvelles Formes de Consommation (LaboNFC)** mène des activités de recherche qui s'articulent autour de l'évolution de la consommation et des modèles d'affaires.
- Le **Laboratoire Autodéterminations/Gouvernementalités et ontologies politiques extractives/Démarches enracinées (LAGOPÈDE)** s'intéresse à l'exploitation des ressources naturelles, aux enjeux d'autochtonie et au champ de recherche « entreprises et droits humains », tout en approfondissant la réflexion sur les méthodes de recherche enracinées dans leur environnement social, comme la recherche-action participative.
- Le **Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée (LERGA)** regroupe des chercheurs et des chercheuses qui travaillent sur les aspects sociogéographiques de l'aménagement et du développement territorial.
- Le **Laboratoire d'expertise et de recherche en anthropologie rituelle et symbolique (LERARS)** mène des activités de recherche sur les processus de deuil et de guérison ainsi que sur les enjeux liés à la naissance d'un enfant.
- Le **Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP)** se situe à la frontière des sciences humaines et de la santé durable en traitant des questions relatives à l'éthique au sein des organisations.
- Le **Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air (LERPA)** vise le développement de connaissances par la conduite de projets d'études dans le domaine du plein air.

- Le **Laboratoire de formation et de recherche sur la littératie numérique** a comme programmation scientifique les savoirs et les compétences permettant d'exploiter les outils numériques de manière efficace et critique.
- Le **Laboratoire de recherche sur les réalités masculines au Saguenay-Lac-St-Jean (LRRM-SLSJ)** s'intéresse au développement d'activités de recherche pour mieux comprendre les réalités masculines.
- Le **Laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental (LHASO)** s'intéresse à la recherche archéologique et historique régionale et québécoise.
- Le **Laboratoire collectif de recherche en enseignement des arts (CRÉA)** axe ses travaux sur l'enseignement des arts au regard des plus récentes recherches en art, en neuropédagogie et en pédagogie artistique.
- Le **Laboratoire d'études multidisciplinaires sur la co-construction (LemCC)** se veut un lieu de théorisation sur le concept et la mise en œuvre de la co-construction.
- Le **Laboratoire multi et interdisciplinaire de recherche sur les enjeux éthiques et sociaux du développement des nanotechnologies (N.B.É)** porte sur les difficultés dialogiques propres aux enjeux éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies.
- Le **Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR)** s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.
- La **Galerie « L'Œuvre de l'Autre »** présente des projets de recherche artistique de l'UQAC ainsi que ceux de chercheurs créateurs ou de chercheuses créatrices de renom depuis 1987. Ce secteur offre une grande diversité en matière d'activités de recherche et de création.
- L'**Observatoire de la liberté d'expression (LibObs)** met en œuvre la capacité de fédérer la recherche et d'assurer un dialogue science/société.
- L'**Observatoire de l'aménagement et du développement durables des territoires** de l'UQAC a pour mandat de répondre au besoin d'expertises dans et pour les régions. Il accompagne les acteurs du milieu en fournissant des diagnostics solides, appuyés sur des données probantes en matière d'aménagement et de développement du territoire. Espace de partage d'informations et de mobilisation des savoirs et des pratiques, l'observatoire est une unité de transfert des connaissances.
- La **Revue Organisations et territoires** se spécialise dans les sciences de

l'organisation, notamment l'organisation des territoires infranationaux du Québec et du Canada.

- La **Revue hybride de l'éducation** propose de faire le pont entre la recherche et la pratique, en plus de procurer une plus grande visibilité aux recherches participatives en éducation.
- La **Revue Ad machina** est une publication scientifique pluridisciplinaire ayant pour objet d'étude l'être humain au travail.
- La **Revue La Bonante** a pour créneau la création littéraire.

Plusieurs autres thèmes de recherche sont abordés sous cet axe 2. Voici quelques exemples :

- En arts, la recherche et la création prennent racine dans des pratiques créatives interdisciplinaires : la sculpture, le dessin, le modelage, la peinture, la photographie, les arts d'impression, le cinéma et le théâtre.
- Les travaux des professeures et professeurs de littérature française et québécoise portent sur le roman, la poésie, l'essai et les pratiques autobiographiques, en recherche comme en création. Ces études examinent les imaginaires subjectifs, sociaux, institutionnels, culturels, pour voir comment la littérature parvient à donner sens à l'expérience humaine individuelle ou communautaire d'hier et d'aujourd'hui. La littérature est ainsi un lieu de réflexion sur le monde, depuis les singularités subjectives jusqu'aux enjeux politiques de notre temps : imaginaires du territoire, rhétorique épistolaire, pratiques essayistiques, histoire littéraire du XX^{e} siècle, performativité de la création littéraire, expérience intime et affects, sororité et filiation, complexité de l'agir humain sont autant de domaines de recherche et de création explorés par les professeures et professeurs de littérature française et québécoise.
- En sciences du langage, nos chercheurs et chercheuses couvrent les principales dimensions du champ (phonétique, phonologie, syntaxe, morphologie, sémantique et analyse du discours). Leurs travaux se concentrent aussi sur l'acquisition des langues secondes, les humanités numériques, la bioacoustique et sur différents aspects sociaux et historiques des langues, en particulier du français québécois et des langues algonquiennes.
- On pourrait aussi citer les activités de recherche sur la Paléohistoire des Premières Nations ainsi que sur la période du Contact entre ces dernières et les populations européennes.

ORIENTATIONS

- Encourager la recherche interdisciplinaire
- Développer la recherche et la création dans le domaine des arts et de la littérature
- Soutenir la recherche en sciences du langage
- Intensifier la recherche avec les Premiers peuples
- Poursuivre le partenariat avec les institutions de tous les ordres d'enseignement
- Soutenir le développement d'activités de recherche en sciences économiques et administratives
- Accentuer la recherche en sciences humaines et sociales
- Favoriser la recherche visant à contribuer à l'essor des entreprises et des industries de demain

AXE 3

SANTÉ DURABLE

Les enjeux de la santé et des services sociaux sont nombreux dans nos sociétés occidentales et en particulier au Québec. En fait, les études montrent que l'accès aux services de santé est l'une des principales préoccupations des Québécois, si ce n'est la première. Pour se convaincre de la complexité des enjeux liés à la santé, il suffit de consulter le site du Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) où l'on retrouve un nombre important de plans d'action sur une panoplie de thèmes, parmi lesquels le vieillissement de la population. Au Québec, le nombre de personnes de 65 ans et plus constituait 5,8 % de la population en 1961. Ce nombre a atteint 17 % en 2015 et devrait passer à 25 % en 2030. Les problématiques sont nombreuses et variées : les problèmes de santé liés aux iniquités sociales; la santé physique et psychologique des jeunes; les maladies émergentes et les pandémies prennent une place de plus en plus importante en société. Elles touchent toutes les strates de la population et font appel à l'expertise d'un large spectre de secteurs, qui vont du travail social à la nutrition en passant par la réadaptation et la génétique. Les recherches clinique et fondamentale y trouvent place et la recherche en lien avec la technologie fait aussi partie, de près ou de loin, de la programmation de plusieurs projets en santé. Ce secteur n'échappe pas à l'omniprésence des dispositifs liés au numérique.

La recherche associée à cet axe s'articule autour d'un centre de recherche, de plusieurs chaires et laboratoires de recherche :

- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 1 en génomique de l'asthme et des maladies allergiques** vise à mieux comprendre les bases biologiques de l'asthme et des maladies allergiques afin de mieux les prédire, les diagnostiquer ou les traiter.
- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en génétique et généalogie** vise à élucider l'impact de la structure des populations sur les analyses génétiques portant sur des traits complexes et des maladies rares.
- La **Chaire de recherche en santé durable du FRQS** contribue, par l'entremise de l'un de ses objectifs, à la refondation du système de santé et de services sociaux en incorporant des approches de prévention et de promotion de la santé qui ciblent les saines habitudes de vie dans l'offre de services de santé de proximité.
- La **Chaire de recherche institutionnelle sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus** a pour but principal d'outiller, de

soutenir et d'accompagner les parties prenantes dans le soutien aux personnes vulnérables confrontées à divers types d'événements traumatisants.

- La **Chaire de recherche institutionnelle sur la vie et la santé des jeunes (VISAJ)** est la première chaire de recherche au Québec qui soit conjointe avec un cégep, soit celui de Jonquière. Les activités de la chaire portent sur le développement et la mobilisation des connaissances sur les jeunes.
- Le **Centre intersectoriel en santé durable (CISD)** est un centre de recherche regroupant des chercheuses et chercheurs dont l'expertise va de la génétique à la psychologie, ou encore des sciences sociales à l'informatique. Les deux thématiques de recherche caractérisant le CISD sont les déterminants génétiques de la santé et la santé de proximité. L'amalgame de ces forces variées décuple les opportunités de créer des projets innovants et ainsi de tendre vers l'objectif de la santé durable. On vise ici une compréhension globale de la santé en vue d'apporter de nouvelles connaissances sur les enjeux de santé des populations.
- Le **Laboratoire de recherche biomécanique et neurophysiologique en réadaptation neuro-musculo-squelettique (Lab BioNR)** oriente ses activités de recherche sur le thème de la réadaptation physique et fonctionnelle chez des personnes avec des troubles neuromusculosquelettiques.
- L'**Observatoire du développement moteur et psychomoteur des 0-18 ans** est un réseau de partenaires contribuant à la progression et au partage de connaissances et de pratiques liées au développement moteur et psychomoteur.

L'UQAC a également développé un important domaine de recherche en études des populations. Notamment, deux infrastructures de recherche d'importance soutiennent ce domaine :

- **BALSAC** correspond à un fichier de population construit à partir des actes de l'état civil du Québec (actes de mariage, de décès et de naissance). Ces actes ont été informatisés et reliés entre eux grâce à une méthodologie de jumelage des données nominatives permettant la reconstitution automatique des liens généalogiques et de parenté au Québec sur plus de quatre siècles.
- **Une infrastructure majeure de recherche** vise la mise en œuvre d'un écosystème numérique ayant pour objectif d'héberger et de centraliser des données environnementales et cliniques devrait entrer en opération en 2025 afin de permettre une approche globale dans l'étude des enjeux de santé durable.

Plusieurs autres thèmes de recherche sont également abordés sous cet axe; tels que les facteurs de risque et les besoins pour mieux prévenir et intervenir dans le contexte de la prostitution, l'influence de la famille sur le développement des personnes ou encore la violence conjugale. Des recherches ont aussi lieu dans le domaine des sciences infirmières.

Mentionnons enfin un partenaire de premier plan relativement à la recherche en santé à l'UQAC, soit le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CIUSSS-SLSJ).

ORIENTATIONS

- Soutenir la recherche interétablissements, intersectorielle et multidisciplinaire
- Accentuer la recherche en santé de proximité
- Soutenir les structures valorisant la pérennité et l'utilisation des données de recherche
- Maintenir le développement de la recherche en génétique des populations
- Accentuer la recherche sur les maladies rares en adéquation avec le Plan d'action québécois sur les maladies rares 2023-2027 du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Gouvernement du Québec
- Appuyer et multiplier les collaborations en recherche avec le CIUSSS-SLSJ

AXE 4

RESSOURCES NATURELLES, ÉNERGIE ET MATÉRIAUX INNOVANTS

La question des ressources naturelles couvre un vaste éventail de secteurs d'activités scientifiques. Une grande partie de l'économie mondiale repose sur l'exploitation de technologies favorisant une révolution industrielle dans un continuum allant de la transformation à la gestion durable de ces ressources. Les matières comme l'eau, les minéraux et les métaux, ainsi que le matériau bois et la forêt boréale, sont des ressources naturelles essentielles à un grand nombre d'activités humaines. Cependant, le spectre des ressources naturelles est beaucoup plus large compte tenu de l'ensemble des composés que l'on retrouve dans la nature. La complexité des procédés et l'énergie nécessaire pour extraire ces composés peuvent être variables selon leur type. L'extraction de l'aluminium à partir de la bauxite est l'objet d'une industrie complexe où la recherche est florissante. Fait à noter, l'aluminium est un métal dont le recyclage demande 95 % moins d'énergie que l'extraction, ce qui en fait une matière de premier choix dans un contexte de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

On retrouve aussi du côté des produits d'origine végétale une grande étendue de possibilités relatives à l'extraction de substances. Celles-ci peuvent être utilisées dans plusieurs domaines tels que l'industrie pharmaceutique ou encore la cosmétologie. En ce qui concerne le monde animal, l'étude des ressources halieutiques a un impact social indéniable si on considère les besoins en alimentation.

La science des matériaux tire en partie sa matière première des ressources naturelles. Cependant, les matériaux sont aussi obtenus par synthèse, comme c'est le cas pour les polymères. Plusieurs enjeux sont liés à la recherche de matériaux innovants ayant des propriétés physico-chimiques particulières. On pourrait donner l'exemple de la recherche sur les matériaux servant à concevoir des revêtements glaciophobes qui s'effectue à l'UQAC, dont les applications aux réseaux de production hydroélectrique sont cruciales dans un climat nordique, ou encore l'introduction de méthodes de production de bioproduits innovants à partir du bois.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se pose historiquement comme figure clé relativement à deux types de ressources que sont la forêt boréale, ressource renouvelable, et l'aluminium, ressource recyclable. Il est donc naturel de retrouver des unités de recherche dont les thèmes de recherche gravitent autour des secteurs économiques liés à ces ressources. On reconnait dans cet axe plusieurs chaires de recherche :

- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 1 en vieillissement de**

l'appareillage rempli d'huile installé sur les lignes à haute tension (ViAHT) s'intéresse au problème de vieillissement de l'appareillage électrique installé sur les réseaux d'énergie.

- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en géochimie appliquées aux gisements métalliques** d'origine magmatique s'inscrit en géochimie et participe au développement de nouveaux outils d'exploration minière visant à développer des méthodologies innovantes en matière d'indicateurs de minéralisation pour une variété de gisements abritant des minerais critiques et stratégiques.
- La **Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en prévision et en prévention des risques liés aux aléas hydrogéotechniques** vise le développement des outils permettant une analyse pour la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles (séismes, inondations, glissements de terrain et autres) et la prise de décisions face à ces risques.
- La **Chaire de recherche institutionnelle sur les espèces aquatiques exploitées (CREAE)** souhaite parfaire les connaissances en matière de gestion des ressources halieutiques.
- La **Chaire de recherche institutionnelle sur les matériaux industriels (CHIMI)** travaille sur divers matériaux industriels comme l'aluminium, l'acier, le bois ou le biocharbon. Ce dernier, par exemple, est un produit privilégié par l'industrie du bois et par l'industrie de l'aluminium, où il contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- La **Chaire de recherche institutionnelle en matériaux antigivre innovants (**CiMAGI**)** s'oriente vers des recherches dans le secteur des revêtements glaciophobes et des traitements de surface.
- La **Chaire de recherche institutionnelle en métallurgie de la transformation de l'aluminium (CIMTAL)** centre ses recherches sur la métallurgie des matériaux de pointe et des technologies novatrices de transformation.

L'axe ressources naturelles, énergie et matériaux innovants est structuré autour de quatre centres de recherche reconnus à l'UQAC :

- Le **Centre de recherche sur la boréalie (CREB)** encadre des activités portant principalement sur les ressources renouvelables de la forêt boréale.
- Le **Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL)** dirige des recherches qui vont de l'étude de méthodes de traitement des matières premières, aux procédés de transformation, en passant par la production de

l'aluminium. Le **CURAL** se positionne actuellement pour jouer un rôle majeur dans le projet de zone d'innovation en aluminium (**ZIAL**).

- **Le Centre International d'Ingénierie Nordique (CIIN)** mène des activités de recherche portant sur des problématiques liées au givrage dans le secteur de la haute tension, sur le vieillissement de l'appareillage électrique installé sur les réseaux électriques et sur le développement de nouveaux matériaux possédant diverses propriétés physiques, dont la glaciophobie et l'hydrophobie.
- Le **Centre d'études sur les ressources minérales (CERM)** concentre ses recherches autour de deux axes principaux, soit d'une part l'exploration minérale et le développement des ressources minérales et, d'autre part, les eaux souterraines, l'hydrogéomécanique et le risque géologique.

Également, plusieurs laboratoires et autres unités font partie de l'axe, parmi lesquels :

- Le **Laboratoire de modélisation et diagnostic des équipements des lignes électriques (MODELE)** oriente ses activités sur l'analyse et le développement de nouvelles méthodes pour le diagnostic de l'état de dégradation des équipements présents sur les réseaux électriques.
- Le **Laboratoire international des matériaux antigivre (LIMA)**, dont l'expertise est unique, spécialise ses recherches sur les fluides antigivrages pour l'aviation et d'autres applications.
- Le **Laboratoire de métallogénie et d'hydrogéochimie expérimentale et quantitative (LAMHEQ)** concentre ses travaux sur la modélisation des gisements métalliques d'origine hydrothermale.
- Le **Laboratoire des matériaux terrestres (LabMaTer)** est un laboratoire où s'effectuent des travaux qui portent sur l'analyse des éléments du groupe du platine et les autres éléments chalcophiles.
- Le **Laboratoire d'analyse et de séparation des essences végétales (LASEVE)** offre des services de consultation auprès d'entreprises en matière d'analyse, de séparation et d'extraction d'huiles essentielles, plus généralement d'extraction de produits naturels à partir de plantes.
- Le **Laboratoire des sciences aquatiques (LASA)** a comme objectif scientifique de comprendre la structure et le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.
- Le **Laboratoire sur les écosystèmes terrestres boréaux (EcoTer)** regroupe l'écologie forestière, l'écologie animale, l'écologie industrielle et la physiologie végétale comme créneaux de recherche.

- Le **Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS)** englobe les procédés thermiques industriels, principalement dans les secteurs de l'aluminium et de l'énergétique.

ORIENTATIONS

- Développer les connaissances scientifiques pour un aménagement durable des forêts
- Miser sur la recherche de nouveaux matériaux compatibles avec le développement durable
- Accentuer la recherche portant sur le matériau bois
- Assurer la pérennité des infrastructures de recherche
- Soutenir la recherche portant sur la gestion de l'énergie (production, emmagasinement, transport, gestion et optimisation)
- Soutenir la recherche réservée aux applications de l'intelligence artificielle; notamment l'automatisation partielle des objets ou la robotisation
- Contribuer à la formation de la relève scientifique dans cet axe de recherche

AXE 5

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Vaste champ de recherche, cet axe est au cœur des préoccupations de notre société. Les connaissances qui y sont générées relèvent autant des sciences naturelles et du génie, des sciences sociales et humaines que de la santé. La possibilité de mener des travaux de recherche intersectoriels vient concrétiser la transversalité de cet axe de recherche avec ceux présentés précédemment. Pour cette raison, les programmations scientifiques de plusieurs centres et unités de recherche se retrouvent dans plus d'un axe et nous les avons identifiées à nouveau.

Cet axe de recherche revêt un caractère intrinsèquement transversal. L'impact des changements climatiques sur l'ensemble des activités humaines est majeur. Il entraine des questions qui couvrent un large éventail de disciplines, dont plusieurs sont présentes à l'UQAC. Plusieurs unités de recherche interpellées par les problèmes liés à l'environnement et aux changements climatiques se retrouvent dans les autres axes. Cependant, les unités suivantes sont plus directement touchées par la question :

- La **Chaire en éco-conseil; chaire de recherche institutionnelle** œuvre à développer des méthodes efficaces dans la gestion des gaz à effet de serre, l'atténuation des changements climatiques, la gestion des matières résiduelles et le développement d'outils d'analyse du développement durable. La programmation de recherche de la Chaire porte essentiellement sur la pratique en éco- conseil et le développement durable.
- La **Chaire de recherche institutionnelle sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus** se penche depuis 1996 sur les conséquences de catastrophes et d'événements traumatiques sur la santé des victimes et des intervenants. De la crise du verglas en passant par l'étude des inondations et des glissements de terrain majeurs jusqu'au drame de Lac-Mégantic, la Chaire souhaite mieux documenter les stratégies d'adaptation et de résilience individuelle afin de développer des outils d'intervention qui répondent aux besoins des victimes directes et indirectes.
- Le **Centre de recherche sur la boréalie (CREB)** dirige des activités portant principalement sur les ressources renouvelables de la forêt boréale. Les membres de ce centre mènent notamment des travaux de pointe sur l'impact des changements globaux sur la dynamique future des écosystèmes aquatiques et terrestres de la forêt boréale afin d'en assurer une gestion durable.

- Le **Centre International d'Ingénierie Nordique (CIIN)**, même si l'environnement et les changements climatiques ne constituent pas exactement son objet de recherche, mène des activités qui contribuent à atténuer les effets des changements climatiques sur les installations électriques. La tempête de verglas qu'a vécue le sud du Québec en 1998 est un exemple probant de l'utilité de la recherche sur le givrage réalisée à l'UQAC.
- Le **Centre d'études sur les ressources minérales** (**CERM)**, comme c'est le cas pour le CIIN, oriente ses travaux avec la recherche relative aux changements climatiques. De plus, le CERM réalise des travaux sur la séquestration minérale du carbone.
- Le **Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée (LERGA)** possède un programme scientifique qui s'inscrit également dans l'axe 5. Ses membres comptent stimuler le développement de l'expertise et des recherches dans le champ de la science géographique appliquée, notamment en intégrant davantage le volet environnemental de la discipline et par ricochet, favoriser le rayonnement de la géographie comme source d'informations environnementales et territoriales appuyant la prise de décision dans le contexte des changements climatiques.
- Le **Laboratoire sur les écosystèmes terrestres boréaux (EcoTer)** regroupe l'écologie forestière, l'écologie animale, l'écologie industrielle et la physiologie végétale comme créneaux de recherche.
- Le **Laboratoire des sciences aquatiques (LASA)** étudie la structure et le fonctionnement des écosystèmes aquatiques de la boréalie.
- Le **Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R^2Eau)** s'intéresse aux domaines de l'hydrogéologie, de l'hydrologie, de la géomécanique et de l'analyse des risques naturels, dont ceux liés aux changements climatiques.
- **Carbone boréal,** dirigée par la Chaire en Éco-Conseil, est à la fois une infrastructure de recherche de l'UQAC et un programme de compensation de gaz à effet de serre par la plantation d'arbres.
- La **Bleuetière d'enseignement et de recherche (BER)** est une infrastructure unique au Québec destinée à la recherche et à l'enseignement sur le bleuet sauvage et son environnement.

Orientations

- Maintenir la recherche de haut calibre dans les secteurs concernés
- Favoriser la recherche intersectorielle en sciences de l'environnement
- Appuyer la recherche portant sur les impacts des changements climatiques
- Soutenir la recherche portant sur la captation du carbone

Finalement, au-delà des unités de recherches accréditées mentionnées sous les cinq axes de ce plan, notons la recherche autonome et le fait que les chercheuses et chercheurs de l'UQAC appartiennent à plusieurs regroupements interétablissements à l'échelle de la province; à l'exemple du **Consortium de recherche en exploration minérale (CONSOREM)** hébergé dans nos murs; un consortium industrie-universités, dont la mission consiste à contribuer au succès de l'exploration minérale par des projets de recherche à fortes incidences économiques. C'est aussi le cas du **Consortium régional de recherche en éducation (CRRE),** comptant sur une masse critique de chercheuses et de chercheurs en éducation de l'UQAC, dont la mission est de soutenir le développement, la réalisation, la diffusion et la mobilisation de projets de recherche partenariale en éducation. Le **Centre de recherche sur l'aluminium** (**REGAL)** en est un autre exemple; il s'agit d'un regroupement stratégique qui s'intéresse au matériau aluminium, depuis sa production primaire, au développement de procédés de mise en forme et de design, jusqu'à la conception de nouveaux alliages. Le REGAL compte dans ses rangs une foule de chercheuses et chercheurs du **Centre universitaire de recherche sur l'aluminium** de l'UQAC **(CURAL).** Il y a aussi le **Centre d'étude sur la forêt (CEF)**, qui se spécialise en biologie forestière, en écologie forestière et en aménagement forestier et dont la mission centrale est la formation avancée et la recherche sur la forêt. Le **Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)** regroupe des chercheuses et chercheurs qui souhaitent renforcer leurs capacités à déployer des stratégies de circularité dans des secteurs industriels et sur le territoire. Le **Centre interdisciplinaire de recherche sur l'opérationnalisation du développement durable (CIRODD)** est un autre exemple de regroupement dont la mission est d'accélérer la transformation de la société afin de soutenir la transition socio-écologique par l'innovation durable et la transdisciplinarité. Enfin, le **Réseau Ressources Aquatiques Québec (RAQ)** réunit des chercheuses et chercheurs dont les intérêts de recherche tournent autour du développement durable de l'industrie aquacole et des pêches au Québec.

SECTION 4

Rapport sur les perspectives de développement

- Priorités de développement
- Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités
- Planification stratégique 2025-2030 de l'UQAC



Priorités de développement pour la prochaine année

Rapport sur les perspectives de développement

Planification stratégique institutionnelle (PSI) de l'UQAC 2025-2030

Le plan stratégique 2025-2030 de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) est le fruit d'une démarche rigoureuse, concertée et inclusive, portée par la richesse des savoirs issus de notre communauté. Ancré dans les forces distinctives de l'UQAC, il reflète notre volonté de répondre aux grandes transformations de la société, tout en demeurant fidèle à notre culture de proximité, à notre enracinement boréal et à notre mission publique.

Structuré autour d'une mission renouvelée, d'une vision affirmée, de valeurs partagées et de trois enjeux stratégiques, ce plan oriente notre action collective, au service d'une université humaine, collaborative et tournée vers l'avenir. Il valorise l'engagement des personnes, la diversité des savoirs et la capacité collective d'agir dans le monde.

Plan d'évaluation et de suivi de la PSI

L'appréciation de gestion de la planification stratégique institutionnelle (suivi de la PSI) s'échelonne sur l'ensemble de la période 2025-2030. Il repose sur la définition d'objectifs stratégiques propres au Rectorat et aux trois Vice-rectorats, en cohérence avec les orientations institutionnelles. Cette démarche vise à assurer un suivi structuré et harmonisé de la mise en œuvre de la PSI, tout en tenant compte des responsabilités et des réalités propres à chaque unité.

Le principe proposé repose sur une logique de suivi de l'avancement par rapport à la situation souhaitée, plutôt que sur une simple mesure de l'effort consenti. Dans cette perspective, la mesure retenue constitue une appréciation composite de l'avancement. Elle intègre implicitement les efforts réalisés, sans s'y limiter, et met en relation le « réalisé » avec la trajectoire prévue. Il soutient une lecture consolidée de l'avancement stratégique à l'échelle institutionnelle, tout en respectant le principe de subsidiarité, selon lequel les unités les plus près de l'action demeurent responsables de l'appréciation de leur propre progression. Il offre ainsi un cadre commun d'interprétation, malgré la diversité des réalités, des modes d'action et des pratiques de gestion des différents Vice-rectorats et du Rectorat.

Priorités de développement

Les trois priorités suivantes ont été identifiées pour l'année à venir :

1. Actualiser, développer et consolider une offre de formation de qualité, attractive, diversifiée et pertinente
2. Accroître et valoriser la recherche, la création et l'innovation ancrées sur les enjeux et défis de nos territoires et communautés afin de contribuer activement aux transformations sociales, écologiques, culturelles et numériques.
3. Développement des infrastructures et des services à Saguenay et sur les campus de Montréal, de Sherbrooke et de Sept-Îles

1. Actualiser, développer et consolider une offre de formation de qualité, attractive, diversifiée et pertinente

L'UQAC met le pied sur l'accélérateur pour s'assurer que l'actualisation, le développement et la consolidation de son offre de formation se fasse en continu. Le déploiement de plusieurs outils et un travail soutenu d'un point de vue institutionnel mène à différentes actions plus ciblées, notamment :

Renforcer l'offre de formation avec les nouveaux programmes de santé et de droit.

Dans une perspective de réponse proactive aux besoins émergents en main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs des soins et des services sociaux, l'UQAC maintient des liens étroits avec les établissements de santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Ces partenariats permettent non seulement de renforcer la pertinence de l'offre de formation, mais aussi d'ancrer l'université dans les dynamiques de développement régional durable.

Dans la continuité de cette démarche, et afin de répondre aux besoins croissants de la région en matière de formation et de main-d'œuvre qualifiée dans un contexte de vieillissement de la population et de défis d'accessibilité propres aux régions comme la nôtre, l'UQAC poursuit le développement de son offre en santé. En s'appuyant sur des études de marché régionales réalisées en collaboration avec les principaux partenaires du réseau de la santé, l'Université travaille au déploiement de cinq programmes répondant aux besoins exprimés par le milieu. Une entente est notamment en cours avec l'UQTR afin de permettre l'offre de la maîtrise en orthophonie. Des démarches progressent également avec différentes universités partenaires en vue de rendre accessibles des programmes en psychoéducation, en sexologie et en ergothérapie. Parallèlement, l'UQAC développe une offre distinctive en nutrition, comprenant des microprogrammes ainsi que des formations créditées et non créditées adaptées aux besoins des organisations et des professionnels de la région.

Dans la même perspective d'amélioration de l'accès à la formation universitaire en région, une entente d'extension avec l'UQAM est également en cours afin d'offrir le baccalauréat en droit au campus de Saguenay. Ce projet suscite un intérêt marqué. Les partenaires de Santé Québec Saguenay se sont montrés enthousiaste à l'offre en droit en offrant des milieux de stage.

Chaires de leadership en enseignement

Fort du déploiement des premières Chaires de leadership en enseignement, l'UQAC prévoit lancer en 2026-2027 une nouvelle édition de ce programme afin de poursuivre le développement et la valorisation de pratiques pédagogiques innovantes. Cette initiative vise à mobiliser l'expertise de la communauté universitaire autour d'enjeux émergents en enseignement supérieur, à favoriser l'expérimentation et le partage de pratiques porteuses ainsi qu'à soutenir leur intégration dans les activités de formation. Par cette nouvelle édition, l'UQAC réaffirme son engagement envers la réussite étudiante, l'innovation pédagogique et l'amélioration continue de l'expérience d'apprentissage.

Développement durable et milieu de vie

Fonctionnement et progression du développement durable
L'UQAC poursuit ses efforts en matière de développement durable, notamment par la consolidation des travaux de son Comité institutionnel du développement durable (CIDD) et la mise en œuvre d'initiatives concrètes visant à favoriser un milieu de vie durable et mobilisateur.

Au cours de la dernière année, plusieurs chantiers ont été menés à terme et sont désormais opérationnels. Parmi les principales réalisations figurent la mise en place d'une certification pour les événements écoresponsables, la valorisation des biens excédentaires, la réalisation de fresques murales ainsi que l'élaboration d'un plan de gestion des déplacements. Ces initiatives témoignent de la volonté de l'UQAC d'intégrer progressivement les principes du développement durable à ses activités et à ses pratiques institutionnelles.

Le site Web « **Vers un campus durable** » a également connu une évolution importante au cours de la dernière année. Véritable vitrine des engagements de l'Université, cette plateforme constitue un outil privilégié de sensibilisation, de mobilisation et de diffusion des initiatives en matière de durabilité. Son développement se poursuivra au cours des prochains mois afin de mettre davantage en valeur les réalisations de la communauté universitaire et de soutenir l'adoption de pratiques responsables

VISION 2026-2031 : Plan d'action de développement durable
La Vision 2026-2031 vise à ancrer durablement l'UQAC dans une approche globale et intégrée du développement durable, où les dimensions environnementale, sociale, économique, culturelle, éthique et de gouvernance sont étroitement liées. En cohérence avec le Plan stratégique institutionnel 2025-2030 et la Politique de développement durable, elle définit un cadre d'action commun pour orienter les initiatives de l'Université et renforcer sa contribution à la transition socioécologique.

Cinq engagements qui orientent la vision :

1. Milieu de vie - Améliorer durablement le milieu de vie et le bien-être collectif.
2. Empreinte écologique - Réduire l'empreinte écologique de nos activités.
3. Santé, équité et inclusion - Favoriser la santé durable, l'équité, la diversité et l'inclusion.
4. Innovation responsable - Soutenir le développement économique responsable et l'innovation.
5. Culture et gouvernance - Valoriser la culture, l'éthique et une gouvernance responsable.

Une architecture en quatre axes interdépendants :
Afin de traduire ces engagements en actions concrètes, le Plan d'action de développement durable 2026-2031 s'organise autour de quatre axes complémentaires et interdépendants. Ceux-ci permettent d'intégrer le développement durable à l'ensemble des missions et des activités de l'Université.

1. Les activités institutionnelles - Faire évoluer la gouvernance, les opérations, les infrastructures et les pratiques pour réduire l'empreinte de l'UQAC.
2. L'enseignement et la formation - Développer les compétences en DD et intégrer des résultats d'apprentissage dans les cours et programmes.
3. La recherche, la création et l'innovation - Accroître la recherche responsable, l'innovation durable et les retombées scientifiques et territoriales.
4. La communauté, le milieu de vie et la culture - Mobiliser la communauté autour d'un milieu de vie durable, inclusif, résilient et culturellement vivant.

La rentrée automnale de 2026 sous le signe du DD et des Premiers Peuples





Voici quelques-unes des actions mises en place dans le cadre de la Rentrée afin de réduire l'impact environnemental de l'événement et de soutenir des pratiques responsables.

Développement durable – Rentrée au campus de Chicoutimi

La Rentrée au campus de Chicoutimi a été évaluée à l'aide de la nouvelle grille de certification des événements écoresponsables de l'UQAC.
- Note globale obtenue : 89,3 % - Niveau : Pleine floraison.

Mobilité durable



Du 10 août au 4 septembre, déplacez-vous gratuitement à bord des autobus de la STS! Présentez simplement la vignette temporaire, que vous pouvez vous procurer auprès des Services aux étudiants (local P1-1040).



Tout au long du trimestre d'automne 2026, la navette proposera un aller-retour quotidien, du lundi au vendredi.
Gratuit pour les étudiantes et étudiants
Prix modique pour le personnel

- Gratuité du transport en commun avec la STS afin d'encourager l'utilisation du transport collectif.
- Promotion de la navette Alma–UQAC auprès de la communauté universitaire.

Réduction des déchets et consommation responsable

- Réduction des déchets à la source et mise en place de bacs identifiés pour le tri : déchets, recyclage et compostage.
- Utilisation de documents numériques et de codes QR afin de limiter les impressions.
- Accompagnement des fournisseurs et responsables de kiosques par le valoriste de l'UQAC pour assurer une meilleure gestion des matières résiduelles.

Réutilisation et achats responsables

- Achat de mobilier réutilisable pour les événements de l'UQAC, permettant de réduire le recours à la location externe et au transport de matériel.
- Mobilier acheté au Québec et destiné à être utilisé lors de plusieurs événements.
- Réutilisation des affiches de signalisation afin de réduire les impressions.
- Cadeau remis aux participants : des bas de « Robin des Bas », une entreprise dont la mission comprend le soutien aux personnes en situation d'itinérance ou dans le besoin par le don de chaussettes neuves et chaudes.

Alimentation responsable

- Priorité accordée aux fournisseurs et produits locaux, notamment le maïs provenant de la ferme locale.
- Recours aux employés des SAE pour la cuisson des aliments afin de réduire les coûts relatifs à l'activité.
- Quantités de nourriture planifiées en fonction des besoins afin de limiter les pertes.
- Collaboration avec un camion de rue pour contribuer à réduire le gaspillage alimentaire.
- Encouragement à l'utilisation de gourdes personnelles et accès à la machine à eau de l'UQAC directement sur le site.

Diversité culturelle, inclusion et réconciliation

- Organisation d'un midi rassembleur dans l'esprit de la réconciliation, dans la continuité du Forum national sur la vérité et la réconciliation tenu à l'UQAC en juin.
- Activités culturelles, échanges, animation et occasions de découvrir et de mieux connaître les cultures des Premières Nations.
- Participation du centre NIKANITE à la Station-Service SAE afin de permettre un accueil plus personnalisé à nos étudiants des Premières Nations.

Réduction de la consommation énergétique

- Activités principalement organisées à l'extérieur, ce qui permet de limiter certains besoins énergétiques liés aux espaces intérieurs.
- Utilisation d'équipements d'éclairage à DEL.
- Plantation annuelle d'au moins 200 arbres et arbustes sur le campus de l'UQAC.
- Promotion auprès des étudiants afin de pouvoir faire fabriquer les cartes accès en ligne afin de réduire les déplacements

Santé, bien-être et activité physique

- Défi Inuk permettant à la communauté de bouger et de se mesurer amicalement aux athlètes des équipes de volleyball, de hockey et de cross-country de l'UQAC.
- Activité accessible et rassembleuse favorisant la découverte de l'activité physique et des équipes sportives de l'Université.

- Tournoi de disc golf organisé en collaboration avec le MAGE UQAC afin de faire découvrir le sport et faire bouger la communauté.

Développement durable – Rentrée à Sept-Îles

Réduction des déchets

- Programmation principalement diffusée en format numérique.

Alimentation responsable

- Dîner de la rentrée : potentiel important pour les produits locaux, options végétariennes, réduction du gaspillage et vaisselle réutilisable ou compostable.
- Utilisation de boites à lunch réutilisables de la Coop de solidarité
- Les boîtes à lunch restantes ont été redistribuées à la communauté étudiante par l'intermédiaire du frigo communautaire.

Inclusion et dimension sociale

- Activités favorisant l'accueil et l'intégration des nouvelles personnes étudiantes.
- Activités favorisant les rencontres, les échanges et le sentiment d'appartenance.
- Programmation diversifiée et accessible à la communauté étudiante.

Ancrage dans le milieu

- Activités adaptées à la réalité du campus de Sept-Îles.
- Création de liens entre la communauté étudiante, l'UQAC et le milieu.

Bien-être et vie étudiante

- Activités sociales et rassembleuses contribuant au bien-être et à la qualité de vie étudiante.

Réutilisation et achats responsables

- Cadeau remis aux participants : des bas de « Robin des Bas », une entreprise dont la mission comprend le soutien aux personnes en situation d'itinérance ou dans le besoin par le don de chaussettes neuves et chaudes.

Développement durable – Rentrée au NAD-UQAC (Montréal et Sherbrooke)

Culture et inclusion

- Activités qui favorisent les rencontres, les échanges et le sentiment d'appartenance à la communauté NAD.

Diversité culturelle et réconciliation

- Le **Ciné NAD**, lancé en septembre 2026 en collaboration avec l'ONF, constitue notamment une initiative favorisant la diffusion culturelle et la diversité des perspectives.
- **Le Ciné NAD – Voix autochtones en animation** met en valeur des œuvres d'artistes issus des Premières Nations.
- Programmation diversifiée et accessible à la communauté étudiante.

Réutilisation et achats responsables

- Cadeau remis aux participants : des bas de Robin des Bas, une entreprise dont la mission comprend le soutien aux personnes en situation d'itinérance ou dans le besoin par le don de chaussettes neuves et chaudes.
- Organisation d'une grande friperie aux deux campus : Les personnes étudiantes ont eu l'occasion de se procurer à moindre coût des vêtements de deuxième main. Cela donnait l'occasion de donner une deuxième vie aux vêtements et de promouvoir la mode durable au lieu du *fast fashion* auprès des personnes étudiantes.

Bien-être et vie étudiante

- Activités sociales et rassembleuses organisées par l'équipe des **SAÉ** contribuant au bien-être et à la qualité de vie étudiante.
- Activité de groupe de discussion afin de prendre le pouls des étudiants du NAD
- Activités favorisant l'accueil et l'intégration des nouvelles personnes étudiantes.
- Activités favorisant les rencontres, les échanges et le sentiment d'appartenance.
- Une marche du Quartier des spectacles a été organisée, faisant la promotion du bien-être et de la santé.

Alimentation responsable

- Quantités de nourriture planifiées en fonction des besoins afin de limiter les pertes.
- Le popcorn était préparé en temps réel pour éviter le gaspillage
- Les bonbons étaient disposés dans des bols pour que les personnes étudiantes se servent et ainsi éviter le gaspillage.

Adoption de la stratégie d'internationalisation

À la suite de l'adoption de sa stratégie d'internationalisation en juin 2025, l'UQAC franchira en 2026-2027 une nouvelle étape avec la mise en œuvre du Comité institutionnel d'internationalisation. L'un des premiers mandats de ce comité sera de recenser les initiatives existantes et les projets potentiels dans les différents secteurs académiques et administratifs de l'établissement afin de dégager les priorités et de soutenir l'élaboration d'un plan d'action institutionnel. Les travaux s'inscriront dans les principaux axes de la stratégie, notamment le développement de partenariats à dimension humaine, le recrutement de proximité d'étudiantes et d'étudiants internationaux, la mobilité étudiante ainsi que le développement et la gestion efficiente des formations délocalisées.

Sport universitaire à l'UQAC : avancement et perspectives

Le développement du sport universitaire à l'UQAC s'affirme progressivement comme un levier stratégique de recrutement, de rétention et de réussite étudiante. Les consultations présentées dans le Rapport de développement vertical - final - août 2025 démontrent une forte mobilisation des entraîneurs, des étudiants-athlètes et des partenaires du milieu autour du développement des INUK et de leur rayonnement régional.

Parmi les avancées observées, l'UQAC travaille à renforcer le sentiment d'appartenance envers les INUK par une plus grande visibilité sur le campus, le développement de l'identité de marque sportive et la création d'un environnement favorisant l'engagement des étudiants-athlètes. Le rapport met également en lumière la volonté d'accroître les liens entre l'UQAC, les écoles secondaires et les cégeps afin de créer une trajectoire sportive cohérente permettant de retenir davantage d'étudiants-athlètes dans la région. À compter de l'automne 2027, l'équipe masculine de hockey sur glace évoluera au sein de la Division 1.

À moyen et long terme, plusieurs pistes de développement ont été identifiées, notamment l'ajout de disciplines en forte croissance telles que le flag football (équipe féminine), le soccer et le cheerleading, ainsi que la création d'espaces dédiés aux étudiants-athlètes favorisant à la fois la performance sportive, le bien-être et la réussite académique

Ces orientations s'inscrivent directement dans les objectifs du Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur. Le sport universitaire contribue à l'intégration des étudiants à leur milieu de vie, au développement du sentiment d'appartenance, à la persévérance scolaire et au bien-être psychologique. Le rapport souligne d'ailleurs que la pratique sportive favorise la résilience, la gestion du temps, le travail d'équipe et l'équilibre de vie, des compétences reconnues comme des facteurs importants de réussite aux études.

Ainsi, au-delà de la performance sportive, les investissements dans le développement des INUK représentent une occasion de soutenir la réussite étudiante, d'améliorer l'expérience universitaire et de renforcer l'attractivité de l'UQAC auprès des étudiants de la région et de l'extérieur.

2. Accroître et valoriser la recherche, la création et l'innovation ancrées sur les enjeux et défis de nos territoires et communautés afin de contribuer activement aux transformations sociales, écologiques, culturelles et numériques.

Renforcer l'attractivité et la rétention des talents en recherche et en création

Pour demeurer compétitive et pertinente, l'UQAC doit créer des conditions favorables à l'accueil, à l'intégration et à la rétention des talents en recherche et en création. Cela passe par un soutien personnalisé aux personnes professeures et à la relève professorale, la reconnaissance de la diversité disciplinaire et l'adaptation aux spécificités régionales.

Accroître la visibilité et le rayonnement des expertises scientifiques et créatives de l'UQAC

Le rayonnement de l'UQAC repose sur la reconnaissance de ses expertises distinctives. Pour affirmer son rôle comme université de recherche et de création, il est essentiel de mettre en valeur les réalisations scientifiques, artistiques et intellectuelles, localement et à l'international.

Par ailleurs, le soutien à l'innovation, la valorisation et l'entrepreneuriat scientifique incarnent désormais une orientation assumée avec la volonté de mieux accompagner le corps professoral et les personnes étudiantes dans leurs initiatives en matière d'entrepreneuriat scientifique, technologique ou social ainsi que dans la gestion et la valorisation de la propriété intellectuelle associée aux résultats de leurs recherches. Notre partenariat avec Axelys et nos collaborations soutenues avec le Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage (CEE-UQAC) vont dans ce sens.

Consolider les partenariats avec les milieux et soutenir la recherche en contexte autochtone et territorial

L'UQAC développe des liens durables avec les communautés, les Premiers Peuples et les partenaires socioéconomiques. Consolider ces relations est essentiel pour répondre aux besoins du territoire et reconnaître les savoirs autochtones.

À cet effet, nous accentuons l'accompagnement de la communauté universitaire œuvrant en recherche dans ses relations avec les différents acteurs du milieu (entreprises et organisations, villes et municipalités, ministères et organismes gouvernementaux) et de la société civile, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et ailleurs au Québec. L'objectif est simple : développer des projets et des partenariats en recherche, en création et en innovation qui permettront la production, la diffusion et le transfert des savoirs développés à l'UQAC en réponse aux problématiques et défis de nos partenaires et de nos collectivités.

Une nouvelle orientation stratégique s'est poursuivie au cours de la période soit le développement de collaborations et de partenariats internationaux en recherche dans le but d'accroître la portée et la qualité des découvertes scientifiques et d'augmenter l'attractivité de l'établissement aux yeux de la communauté scientifique internationale, tant pour le corps professoral que pour les personnes étudiantes.

En intensifiant ses associations avec des chercheurs et chercheuses et des institutions du monde entier, l'UQAC bénéficie de nouvelles perspectives de financement, accède à des expertises diverses et complémentaires en plus des infrastructures avancées permettant ainsi d'unir ses forces à celles d'autres établissements. Les collaborations internationales à l'UQAC permettent non seulement de répondre de manière efficace aux enjeux globaux, mais elles renforcent également la compétitivité des projets de recherche. Pour l'UQAC, établir de tels partenariats est une orientation stratégique afin de favoriser l'innovation, le transfert de connaissances et l'enrichissement des expériences de recherche de la communauté universitaires, tout en augmentant sa visibilité, son attractivité et son influence à l'échelle mondiale.

Stimuler l'innovation interdisciplinaire, intersectorielle et inter établissements

Face aux enjeux complexes de société, l'UQAC doit favoriser les approches collaboratives qui transcendent les disciplines, les secteurs et les établissements. Cela permet de générer des innovations porteuses et de mobiliser les expertises complémentaires.

Dans un contexte où les universités doivent se conformer à de nouvelles exigences gouvernementales, notamment en provenance des programmes stratégiques des organismes de financement externes, nous continuerons, d'une part, à faire évoluer les politiques et les procédures relatives à la recherche, à la création et à l'innovation et, d'autre part, nous viserons à renforcer les ressources et les mesures de soutien pour accompagner les professeures et professeurs ainsi que les étudiantes et étudiantes tout au long de leur carrière et de leur cheminement au sein de notre établissement. Par ailleurs, nous poursuivrons nos objectifs visant à solliciter et à encourager l'interdisciplinarité, la multidisciplinarité et l'intersectorialité au sein des équipes de recherche et de création. Enfin, nous veillerons à améliorer le positionnement, le rayonnement et la valorisation des résultats issus de la recherche et de la création.

Optimiser les infrastructures et les ressources de recherche pour en assurer l'accessibilité, la durabilité et la performance

Gestion et mutualisation des infrastructures majeures

Les organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux, et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) ont formulé des recommandations formelles quant à la nécessité d'assurer une saine gestion du parc d'équipements de recherche des universités par la voie, entre autres, d'initiatives visant leur mutualisation.

C'est pourquoi des infrastructures performantes, accessibles et mutualisées sont essentielles pour soutenir l'excellence en recherche. La pérennité de ces ressources requiert une gouvernance claire, des investissements ciblés, notamment dans leur entretien, leur renouvellement et leur développement, ainsi qu'un accompagnement technique et professionnel adapté grâce au maintien et à la pérennisation d'un personnel hautement qualifié.

L'UQAC poursuivra le déploiement de son service de « Mutualisation des infrastructures majeures de recherche (MIRE-UQAC) » dans le but d'opérer, d'actualiser, d'entretenir et d'implanter certaines infrastructures majeures de recherche au bénéfice du corps professoral, des étudiantes et étudiants ainsi que des partenaires de notre université.

Favoriser une culture de recherche et de création inclusive, collaborative et valorisante

Pour nourrir une recherche vivante et durable, l'UQAC doit favoriser, plus que jamais, un climat de collaboration, de reconnaissance et d'inclusion. Cela implique de soutenir l'engagement des chercheuses et chercheurs, la diversité des profils et l'adoption de pratiques équitables et de déployer des initiatives favorisant le sentiment d'appartenance, la participation active de la communauté de la recherche, la qualité de vie au sein de l'université dans des milieux propices à l'équilibre, la santé globale et à la résilience.

3. Développement des infrastructures et des services à Saguenay et sur les campus de Montréal, de Sherbrooke et de Sept-Îles

Au cours des dernières années, l'Université du Québec à Chicoutimi a réalisé plusieurs projets d'aménagement, de rénovation et de mise aux normes visant à soutenir son développement et à répondre aux besoins évolutifs de sa communauté universitaire. Ces interventions s'inscrivent dans une volonté de maintenir des infrastructures de qualité, de valoriser les actifs existants et de créer des milieux de vie favorisant l'apprentissage, la collaboration et l'innovation.

Parmi les projets réalisés au cours de la dernière année, on peut notamment souligner l'aménagement de nouveaux espaces au NAD Montréal, incluant le déménagement de la bibliothèque, plusieurs phases de mise aux normes et de rénovation au Pavillon principal à Chicoutimi ainsi que l'aménagement d'une salle d'apaisement en collaboration avec les Services aux étudiants au campus de Sherbrooke.

Les travaux réalisés au Pavillon principal s'inscrivent notamment dans une démarche de revalorisation des espaces et des matériaux issus de la déconstruction, en cohérence avec les orientations de la Politique de développement durable de l'Université. Cette approche permet de conjuguer le maintien des actifs avec les principes de développement durable et d'optimisation des ressources.

Plusieurs projets sont également en cours et prévus au cours de la prochaine année afin de poursuivre cette démarche. Ceux-ci comprennent notamment la poursuite des travaux de mise aux normes du Pavillon principal, l'amélioration de l'affichage sur le campus, l'aménagement du laboratoire MAC et de salles de montage vidéo, la création d'un salon pour la FUQAC et d'un espace café au Pavillon des humanités, ainsi que l'aménagement d'une salle des marchés. Des interventions visant l'amélioration de plusieurs salles de classe et l'aménagement de l'esplanade sont également prévues. Enfin, l'agrandissement du Pavillon CURAL constitue un projet structurant qui permettra de répondre aux besoins liés au développement des activités de recherche et d'innovation de l'Université.

L'ensemble de ces interventions vise à offrir des espaces de qualité, fonctionnels et adaptés aux besoins actuels et futurs de la communauté universitaire, tout en agissant à la fois sur la qualité des espaces, le maintien des actifs, la mise aux normes des bâtiments et la création de nouveaux environnements collaboratifs, l'Université contribue directement à l'amélioration du milieu de vie et de l'expérience universitaire de sa communauté.

Modernisation du système de gestion des études et transformation organisationnelle

La modernisation du système de gestion des études (SGDÉ) constitue une priorité importante pour l'UQAC au cours des prochaines années. Elle s'inscrit dans une volonté institutionnelle d'améliorer continuellement les pratiques, d'enrichir l'expérience étudiante, mais également de soutenir une expérience de travail plus fluide et plus efficiente pour le personnel administratif. Au-delà du remplacement d'un système technologique, cette initiative représente une occasion de revoir certains processus, de mieux intégrer les outils et les données et de simplifier plusieurs façons de faire qui se sont complexifiées au fil du temps.

La dernière année a été marquée par un important travail de recherche, d'analyse et de discussion dans le cadre de la préparation du dossier d'affaires. La solution qui sera recommandée aura ainsi fait l'objet d'un examen approfondi, tant au regard des besoins de l'institution que des possibilités offertes et de leur capacité à soutenir la transformation souhaitée. Elle devra également être en phase avec des valeurs auxquelles l'UQAC accorde une grande importance, notamment la force du collectif, le partage des expertises et la mutualisation de pratiques gagnantes au sein du réseau de l'Université du Québec.

Cette démarche a déjà permis de mobiliser de nombreuses parties prenantes provenant de différents secteurs de l'Université. Leurs connaissances des processus, des réalités opérationnelles et des besoins des personnes étudiantes ont été mises à contribution afin de construire une vision commune de la situation souhaitée. Cette implication constitue déjà une assise importante pour la suite du projet.

La réussite d'une transformation de cette ampleur repose toutefois autant sur les personnes et les pratiques que sur la technologie. L'UQAC entend donc y consacrer une équipe de travail structurée et maintenir une implication soutenue des parties prenantes concernées tout au long du projet. La transformation des processus, des règles d'affaires, des rôles et des responsabilités devra se faire avec les personnes qui auront à les mettre en œuvre au quotidien.

La gestion du changement, la communication, la formation et l'accompagnement constitueront ainsi des dimensions centrales du projet. L'objectif est de permettre une appropriation progressive des nouvelles façons de travailler, de soutenir les équipes dans cette transition et de faire en sorte que les bénéfices attendus se traduisent concrètement, tant pour les personnes étudiantes que pour le personnel administratif et, plus largement, pour l'ensemble de l'institution.

ORIENTATIONS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

1. Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines

Cette orientation est à la base même de la fondation du réseau des universités du Québec, et est donc directement lié à la mission de l'UQAC qui en est une d'accessibilité aux études. En effet, depuis 1971, l'UQAC permet notamment aux populations d'Alma, de Saint-Félicien et de Sept-Îles d'étudier dans leur région respective. Ces centres d'études, conçus afin de faciliter l'accès aux études universitaires, offrent des programmes dans des domaines diversifiés selon des modalités favorisant les études à temps partiel. Grâce à des salles multimédias, les étudiants peuvent suivre des formations à distance, du personnel enseignant se rend également sur place pour offrir de la formation en présentiel.

Soucieuse d'être à la fine pointe des savoirs et des pratiques dans tous les domaines où elle excelle, l'UQAC offre plus de 200 programmes d'études afin de former des générations de talents hautement qualifiés, polyvalents et préparés à intégrer un marché du travail en pleine transformation, et ce, avec les aptitudes les plus recherchées par les organisations d'aujourd'hui. Annuellement, l'UQAC accueille entre 6 200 et 7 000 étudiantes et étudiants, principalement à Chicoutimi.

Toutes nos actions institutionnelles sont donc alignées avec cet objectif qui est de rehausser le taux de diplomation de la population québécoise et voici plus concrètement certaines de celles-ci.

Table hors campus

Afin de poursuivre notre mission de proximité et d'accessibilité, tout en améliorant la qualité de notre offre de formation et son adéquation avec les besoins exprimés par les collectivités et les partenaires des territoires que nous desservons, nous avons mis sur pied la Table hors campus. Réunissant les directions de programmes, la direction des études hors campus, le Décanat des études ainsi que le Vice-rectorat aux études, à la formation et à la réussite, cette instance vise à instaurer une démarche concertée, structurée et pérenne de planification des cohortes et de l'offre de formation sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Lac-Saint-Jean. Par cette démarche, l'UQAC souhaite renforcer son positionnement dans ces milieux et offrir aux communautés une plus grande prévisibilité quant à l'offre de formation disponible.

À l'automne 2026, de nouvelles cohortes de la maîtrise en gestion de projet et du baccalauréat en travail social ont été lancées au campus de Sept-Îles. Une nouvelle cohorte du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire est prévue à l'automne 2027. L'implantation du certificat en génie est également envisagée à cette même période afin de répondre aux besoins importants de main-d'œuvre qualifiée dans la région et de permettre aux étudiantes et étudiants d'amorcer leur formation en génie près de leur milieu de vie. Enfin, le démarrage d'une cohorte de la maîtrise en administration des affaires (MBA) est également à l'étude pour l'automne 2028.

L'offre du programme de baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire dans le haut du Lac-Saint-Jean est le parfait exemple de l'impact significatif de l'UQAC dans les milieux qu'elle dessert. Le programme est offert en collaboration avec le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets afin de pallier la pénurie de personnes enseignantes qualifiées et en toujours en cours. Une nouvelle cohorte est prévue à l'automne 2028 et le comité discute présentement le démarrage d'un certificat en administration.

Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES)

Le comité d'orientation sur la persévérance et la réussite qui a été mis sur pied en 2023 poursuivra ses démarches dans la prochaine année afin de mettre en œuvre les pistes d'actions répondants aux enjeux de réussite identifiés comme prioritaires, le tout en adéquation avec les objectifs du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur. Dans la dernière année, nous avons notamment travaillé sur l'écriture d'une politique relative aux parents aux études ainsi que sur la mise à jour de la politique des personne étudiantes en situation de handicap. Plusieurs actions ont également eu lieu concernant le soutien personnalisé à la réussite, le rayonnement de nos diplômés. À titre d'exemple, un appel de projets de soutien à la réussite, les programmes de mentorat, le soutien au développement des compétences numérique ou le développement de l'outil d'autoréflexion « t'en es où ».

La prochaine année sera également une année de transition dû à la fin du PARES et au réajustement du plan d'action dans notre institution.

Plan d'action pour la santé mentale étudiante (PASME)

Piloté par le recteur, le comité institutionnel en santé mentale poursuit ses actions et sa concertation autour du bien-être des étudiant(e)s et des employé(e)s, appuyé notamment par le Plan d'action sur la santé mentale étudiante et la politique institutionnelle sur la santé mentale. Différents ateliers sont offerts au cours de l'année, des activités sont organisées et du soutien psychosocial est aussi disponible autant pour les personnes étudiantes que l'ensemble du personnel.

Bien que le PASMÉ exige la mobilisation de l'ensemble de la communauté universitaire, nous pouvons compter sur la direction des services aux étudiants assure l'ensemble des services destinée spécifiquement à la communauté étudiante.

Mise en œuvre et amélioration continue de la Politique relative aux modalités d'enseignement

En tant qu'établissement universitaire misant sur la proximité, l'Université priorise la formation en présence comme modalité d'enseignement principale pour la majorité de ses programmes d'études. Afin d'encadrer cette orientation institutionnelle, la Politique relative aux modalités d'enseignement a été adoptée en mars 2025 et sa mise en œuvre se poursuit de façon progressive.

Depuis son adoption, plusieurs étapes importantes ont été franchies. La modalité principale de chaque programme d'études a été déterminée par les unités pédagogiques responsables, selon le processus prévu à la politique. Cet exercice a permis de confirmer que la formation en présence demeure la modalité principale pour la très grande majorité des programmes offerts, reflétant ainsi la vision institutionnelle et les pratiques réelles observées dans les programmes d'études.

La politique a contribué à une meilleure structuration institutionnelle, à une clarification des modalités d'enseignement ainsi qu'à une plus grande transparence de l'offre de formation. Les travaux réalisés à ce jour permettent aux personnes étudiantes de mieux connaître les modalités associées à leur programme d'études et aux activités pédagogiques qui leur sont offertes.

Bien que la politique ait permis d'atteindre plusieurs des objectifs visés, sa mise en œuvre a aussi fait émerger certaines situations particulières qui méritent une réflexion supplémentaire afin de mieux refléter la réalité de divers programmes. À titre d'exemple, certains programmes sont principalement offerts à distance tout en comprenant des activités cliniques, pratiques ou obligatoires en présence. Ces situations soulèvent des enjeux de classification et de communication de l'information auprès des personnes étudiantes.

Dans une perspective d'amélioration continue, l'Université poursuit donc ses travaux de réflexion afin de s'assurer que le cadre institutionnel demeure cohérent avec les réalités pédagogiques observées sur le terrain, qu'il favorise une information claire et prévisible pour les personnes étudiantes et qu'il soutienne une application durable de la politique. Parmi les pistes actuellement à l'étude figure notamment la possibilité de mieux reconnaître certaines réalités hybrides observées dans l'offre de formation. Ces réflexions sont toujours en cours et aucune modification n'a été entérinée à ce stade.

Ainsi, tout en maintenant la présence comme modalité privilégiée pour la majorité de ses programmes, l'Université poursuit l'évolution de ses pratiques afin d'assurer un équilibre entre la qualité de l'expérience étudiante, l'accessibilité aux études et l'adaptation aux réalités pédagogiques émergentes.

Pôle régional sur les transitions en enseignement supérieur au Saguenay–Lac-Saint-Jean

L'UQAC participe activement au Pôle régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui regroupe les cinq établissements d'enseignement supérieur de la région (Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Cégep de Chicoutimi, Cégep de Jonquière, Cégep de Saint-Félicien et Collège d'Alma) dans le but de mettre en place des conditions qui favorisent les différentes transitions reliées à l'enseignement supérieur. Notons les cinq chantiers du Pôle : transitions vers le retour aux études; transitions interordres et intercycles; transition des Premiers Peuples; transition socioprofessionnelle des étudiantes et étudiants provenant de l'international, et enfin, transition vers les programmes STIAM (Sciences, technologie, ingénierie, arts et mathématiques). Pour la prochaine année, le Pôle va légèrement faire évoluer quelques thématiques, notamment en intégrant le soutien au développement des compétences numériques ainsi que les transitions au regard de la santé mentale.

Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord, campus de Sept-Îles

L'UQAC compte désormais trois (3) personnes professeures régulières au Centre d'études universitaires de l'Est de la Côte-Nord dans les domaines des sciences de l'éducation, des sciences de l'administration ainsi que du travail social. Cette présence professorale permanente contribue à consolider l'ancrage de l'Université sur le territoire, à soutenir le recrutement et l'accompagnement des personnes étudiantes ainsi qu'à favoriser le développement d'activités de recherche, notamment en partenariat avec les acteurs du milieu.

L'UQAC entretient également de relations étroites avec plusieurs partenaires du milieu, notamment les centres de services scolaires et Santé Québec – Côte-Nord, afin de favoriser l'accès aux études universitaires pour leurs employés actuels et futurs. Dans cette perspective, des discussions sont notamment en cours avec Santé Québec – Côte-Nord en vue de la conclusion d'un contrat d'affiliation visant à encadrer et à soutenir cette collaboration.

Inauguré en mai 2025, le Dispensaire urbain pour l'enseignement clinique (DUEC) est issu d'un partenariat entre l'UQAC, le Cégep de Sept-Îles et Santé Québec Côte-Nord. Cette initiative permet d'offrir gratuitement des soins de santé ponctuels et accessibles à la population, tout en constituant un milieu de formation pratique pour les personnes étudiantes en sciences infirmières, dans un environnement professionnel et supervisé. Par son approche misant sur la proximité, la prévention et l'apprentissage clinique, le DUEC contribue à améliorer l'accès aux soins et à répondre aux besoins et aux enjeux de santé propres au territoire de la Côte-Nord.

Pôle d'enseignement supérieur de la Côte-Nord

L'UQAC participe activement au Pôle d'enseignement supérieur de la Côte-Nord (PESCN), qui réunit les quatre établissements d'enseignement supérieur desservant la région, soit l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), le Cégep de Sept-Îles et le Cégep de Baie-Comeau. Cette concertation interétablissements vise à accroître l'accessibilité et la visibilité de l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire nord-côtier, à favoriser la réussite éducative et à développer des initiatives adaptées aux réalités et aux besoins de la région. En collaboration avec les partenaires du milieu, le PESCN travaille notamment à la mise en œuvre de projets et de chantiers dans des secteurs stratégiques tels que la santé, l'éducation et le génie. Ces actions contribuent à la valoriser les études supérieures, à soutenir des parcours de formation répondant aux besoins régionaux et, plus largement à renforcer la contribution de l'enseignement supérieur à la vitalité sociale et économique de la Côte-Nord.

2. Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

L'UQAC entretient des relations étroites avec son milieu, ce qui fait en sorte de la rendre réactive aux besoins exprimés par différents secteurs, notamment les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise.

Différentes instances de concertation permettent à l'UQAC de coordonner ses actions avec les partenaires du milieu. L'Université est notamment liée à Santé Québec Saguenay–Lac-Saint-Jean par un contrat d'affiliation, dans le cadre duquel des rencontres sont tenues plusieurs fois par année afin d'assurer le suivi des collaborations et des enjeux communs. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec Santé Québec Côte-Nord en vue de conclure un contrat d'affiliation similaire et de renforcer ainsi les mécanismes de collaboration sur le territoire nord-côtier.

Voici brièvement quelques exemples des projets en cours :

Programme de baccalauréat en travail social

- L'UQAC poursuit ses efforts afin de favoriser la fluidité des parcours entre les ordres d'enseignement et de faciliter l'accès aux études universitaires. Depuis l'automne 2024, une passerelle DEC-BAC développée avec le Cégep de Jonquière permet aux personnes diplômées de la Technique de travail social de bénéficier d'une reconnaissance de leurs acquis et de réduire la durée de leur parcours universitaire. Cette initiative s'est récemment élargie à la Côte-Nord avec la mise en place d'une nouvelle passerelle DEC-BAC avec le Cégep de Sept-Îles.

Combinée au démarrage, à l'automne 2026, d'une cohorte du baccalauréat en travail social au Centre d'études universitaires de l'Est de la Côte-Nord, cette nouvelle entente permet de renforcer le continuum de formation en travail social directement sur le territoire. Elle offre ainsi aux personnes diplômées du collégial la possibilité de poursuivre leur formation universitaire dans la région, tout en contribuant à répondre aux besoins de main-d'œuvre dans le domaine des services sociaux sur la Côte-Nord.

Pôle sur les transitions en enseignement supérieur - Chantier lié à la transition de l'insertion socioprofessionnelle des étudiants internationaux

Au sein du Pôle régional sur les transitions en enseignement supérieur, un chantier est consacré aux défis liés à la transition de l'insertion socioprofessionnelle des étudiantes et étudiants internationaux au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans une approche d'établissement durable. Avec le contexte géopolitique et les changements importants dans les règles d'immigration, ce genre de démarche est d'autant plus pertinente.

Depuis ses débuts, le Chantier sur la transition socioprofessionnelle des étudiantes et étudiants internationaux s'est développé selon une approche de laboratoire vivant, réunissant des établissements d'enseignement et des partenaires de la région autour d'un objectif commun : mieux comprendre les enjeux vécus sur le terrain et cocréer, expérimenter et faire évoluer des solutions adaptées aux réalités du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Au cours des dernières années, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre afin de mieux comprendre et soutenir la transition vers l'insertion socioprofessionnelle des étudiantes et étudiants internationaux.

Fort des apprentissages réalisés et des expérimentations menées, le Pôle sur les transitions en enseignement supérieur travaille actuellement à transformer collectivement les pistes d'action les plus porteuses en projets concrets. Considérant que près du tiers des personnes étudiantes de l'UQAC sont en provenance de l'international, cela s'adresse directement au besoin de favoriser leur insertion socioprofessionnelle pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre.

3. Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

En mars 2024, l'UQAC a inauguré son Centre de valorisation du français (CVF) qui regroupe toute l'offre de services institutionnels en termes de soutien et de valorisation de la langue française. À l'aide de ses activités de rayonnement et de son offre de services, le CVF a pour mission de favoriser l'acquisition, la consolidation et l'amélioration des compétences en français.

Une attention particulière est portée aux conditions d'admissions en lien avec le français pour les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français afin qu'elles disposent d'un niveau suffisant pour poursuivre des études universitaires à l'UQAC.

Sur le terrain, la promotion et la valorisation du français se concrétise de différentes manières, notamment :

- des activités de vulgarisation scientifique, d'art oratoire en français, de rédaction ont lieu tout au long de l'année (Ma thèse en 180 secondes, Délies ta langue, etc.);
- le personnel enseignant et les services de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet ont comme ligne directrice de valider si les ressources pédagogiques sont d'abord disponibles en français avant de se tourner vers l'anglais;
- L'offre d'activités diverses lors de la journée de la francophonie;
- un service de consultation linguistique destiné aux membres du personnel de l'université.

L'UQAC publie plusieurs revues scientifiques en français dont :

1. Revue hybride de l'éducation

La Revue hybride de l'éducation (RHÉ) est une revue scientifique en libre accès se proposant de faire le pont entre la recherche et la pratique, de donner une plus grande visibilité aux recherches participatives en éducation et de permettre aux participantes et participants (personnels chercheurs et praticiens) de regarder ensemble autrement la pratique. Une pratique, selon le cas, qu'on explicite, qu'on questionne, qu'on revisite, qu'on fait évoluer, qu'on bonifie, qu'on complexifie, qu'on développe, qu'on change, qu'on transforme.

2. Revue Organisations & territoires

Organisations & territoires se veut une revue de réflexion sur la gestion, l'innovation et le développement, principalement dans le contexte québécois et canadien, mais avec une fenêtre ouverte sur le monde.

3. Ad Machina

La revue en ligne Ad machina est une publication scientifique pluridisciplinaire en libre accès ayant pour objet d'étude : l'humain au travail. Dans une perspective d'accélération des progrès techniques et des transformations de la société, la revue publie des articles originaux provenant de divers domaines pertinents à l'étude du travail humain. Citons, sans s'y limiter, la gestion des ressources humaines, la psychologie, l'ergonomie, la santé et la sécurité, l'éducation, la sociologie, le management, l'économie et les technologies de l'information.

4. Revue Bonante

La revue « La Bonante » traite de création littéraire et est rattachée au Département des arts, des lettres et du langage, Depuis plus de 50 ans, elle s'impose comme un outil incontournable pour promouvoir la créativité de ses étudiantes et étudiants.

Forte du riche passé de la revue, la nouvelle équipe éditoriale a développé une vision ambitieuse visant à valoriser les travaux de recherche-création menés par les étudiantes et étudiants et les chercheuses et chercheurs de l'UQAC, mais aussi ceux de chercheuses et chercheurs provenant d'autres universités québécoises, canadiennes et du reste de la francophonie. La nouvelle mouture de la revue contribuera en particulier aux orientations de l'Axe 2 du Plan stratégique de la recherche et de la création 2024-2029 (« Personnes, groupes, organisations et territoires en transition »).

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2025-2030
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Université du Québec à Chicoutimi

PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030

UQAC



« Nos actions sont guidées et valorisées par l'efficacité, l'efficience, la transparence, la responsabilité, l'imputabilité et le rayonnement de l'établissement. »

Mot de la présidente du Conseil d'administration

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons aujourd'hui notre Plan stratégique 2025-2030.

Ce plan émane d'une large consultation amorcée au printemps 2024. Fortifié par les idées et les recommandations pertinentes de notre communauté universitaire, il prend appui sur un socle d'analyses de même que sur l'engagement des équipes des vice-rectorats et des décanats. Soulignons à gros traits la qualité du processus consultatif ainsi que les discussions stimulantes que nous avons eues.

Le Plan stratégique 2025-2030, qui sert de balise indispensable pour nous guider vers l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés, met en évidence notre rôle crucial en matière d'enseignement, de recherche et de création. Il permet de nous réinventer et de nous adapter aux défis qui nous attendent.

Bien sûr, une telle planification prend toute sa mesure si nous la portons solidairement. Elle étale les orientations précises et les cibles ambitieuses qui nous motivent : proposer des cursus universitaires accessibles et pertinents, et se distinguer en recherche afin d'avoir un impact concret au sein de notre société.

Nos actions sont guidées et valorisées par l'efficacité, l'efficience, la transparence, la responsabilité, l'imputabilité et le rayonnement de l'établissement. Ces valeurs sont nos piliers! Au cours de ces dernières années riches en enseignements et en rebondissements, nous avons usé de créativité pour répondre à de multiples enjeux grâce à nos champs d'expertise. D'ici 2030, notre sentier sera assurément sinueux et jonché de défis. Nous marcherons avec conviction en nous abreuvant de cette mission fondamentale qui façonne notre société. Nous protégerons les grands objectifs au cœur de notre raison d'être : l'enseignement, la recherche et les services à la communauté. Ensemble, nous bâtirons un avenir prometteur.

Solidairement,

Guylaine Simard
Présidente sortante
Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi

Mot du recteur

Depuis mon arrivée à l'UQAC, j'ai découvert une communauté profondément engagée, fière de ses racines et tournée vers l'avenir. Une communauté où les liens humains comptent, où les idées circulent librement, et où la volonté de faire une différence, ici comme ailleurs, est palpable. Ce plan stratégique 2025-2030 porte l'empreinte de cet esprit collectif qui nous distingue.

Ce plan, c'est bien plus qu'un document d'orientation. C'est une déclaration de ce que nous sommes : une université à dimension humaine, boréale, inclusive et audacieuse. Il prend appui sur quatre valeurs fortes — l'engagement, l'intégrité, la considération et l'audace — qui traversent notre façon d'innover en recherche et en enseignement, de créer et de collaborer. Ces valeurs guident nos actions, éclairent nos choix et nourrissent notre manière d'être ensemble.

À travers les trois grands enjeux — s'affirmer, s'engager et se transformer — nous réitérons, plus que jamais, notre volonté de renforcer notre impact dans la société, de mettre nos savoirs en mouvement avec nos partenaires, et de faire évoluer notre université pour mieux répondre aux défis contemporains. Ce plan reflète également notre désir profond de continuer à apprendre, à bâtir des ponts et à faire place à la diversité des voix, notamment celles des Premières Nations avec qui nous tissons des liens durables et respectueux.

Je vous invite à porter ce plan stratégique avec fierté et conviction. Ensemble, faisons vivre ces orientations dans nos milieux, avec courage et créativité dans un esprit d'ouverture et de collaboration. C'est ainsi que nous continuerons de transformer le savoir en avenir.

Ghislain Samson, Ph. D.
Recteur
Université du Québec à Chicoutimi

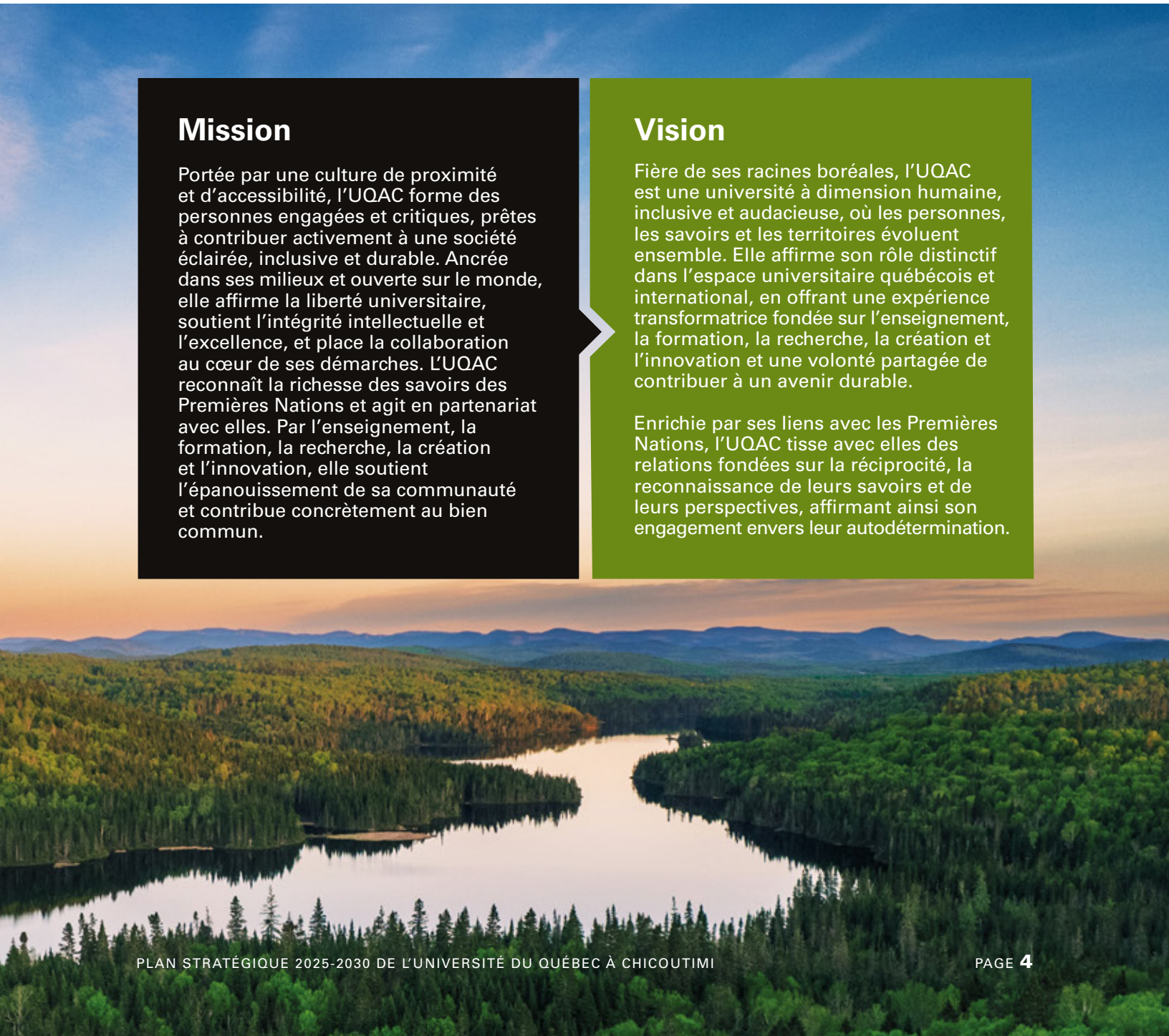


Ce plan, c'est bien plus qu'un document d'orientation. C'est une déclaration de ce que nous sommes : une université à dimension humaine, boréale, inclusive et audacieuse.

Introduction

Le plan stratégique 2025-2030 de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) est le fruit d'une démarche rigoureuse, concertée et inclusive, portée par la richesse des savoirs issus de notre communauté. Ancré dans les forces distinctives de l'UQAC, il reflète notre volonté de répondre aux grandes transformations de la société, tout en demeurant fidèle à notre culture de proximité, à notre enracinement boréal et à notre mission publique.

Structuré autour d'une mission renouvelée, d'une vision affirmée, de valeurs partagées et de trois enjeux stratégiques, ce plan oriente notre action collective, au service d'une université humaine, collaborative et tournée vers l'avenir. Il valorise l'engagement des personnes, la diversité des savoirs et la capacité collective d'agir dans le monde.



Mission

Portée par une culture de proximité et d'accessibilité, l'UQAC forme des personnes engagées et critiques, prêtes à contribuer activement à une société éclairée, inclusive et durable. Ancrée dans ses milieux et ouverte sur le monde, elle affirme la liberté universitaire, soutient l'intégrité intellectuelle et l'excellence, et place la collaboration au cœur de ses démarches. L'UQAC reconnaît la richesse des savoirs des Premières Nations et agit en partenariat avec elles. Par l'enseignement, la formation, la recherche, la création et l'innovation, elle soutient l'épanouissement de sa communauté et contribue concrètement au bien commun.

Vision

Fière de ses racines boréales, l'UQAC est une université à dimension humaine, inclusive et audacieuse, où les personnes, les savoirs et les territoires évoluent ensemble. Elle affirme son rôle distinctif dans l'espace universitaire québécois et international, en offrant une expérience transformatrice fondée sur l'enseignement, la formation, la recherche, la création et l'innovation et une volonté partagée de contribuer à un avenir durable.

Enrichie par ses liens avec les Premières Nations, l'UQAC tisse avec elles des relations fondées sur la réciprocité, la reconnaissance de leurs savoirs et de leurs perspectives, affirmant ainsi son engagement envers leur autodétermination.



Valeurs

Les valeurs de l'UQAC expriment les principes qui guident nos actions collectives et notre façon d'habiter l'université. Elles traduisent notre identité et soutiennent la mise en œuvre de notre mission.



ENGAGEMENT
TAPUEIENITAMUN

Contribuer activement à la mission universitaire, en cultivant des liens humains authentiques, un ancrage territorial fort et une responsabilité sociale partagée.

INTÉGRITÉ
KUISHKUSHIUN

Agir avec rigueur, honnêteté et transparence, en plaçant les principes éthiques, scientifiques et professionnels au cœur de nos décisions et de nos interactions.

AUDACE
SHUTSHENITAMUN

Relever les défis contemporains avec pertinence et originalité, en encourageant la créativité et l'innovationdans la recherche, l'enseignement et la gestion.

CONSIDÉRATION
ISHPITENITAMUN

Accorder une réelle attention aux personnes, aux traditions, aux savoirs et aux cultures dans leur diversité, en valorisant chaque contribution dans un climat de respect mutuel, de dialogue et d'appartenance partagée.

Enjeux



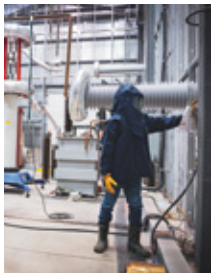


Plan stratégique

L'UQAC évolue dans un monde en transformation en s'appuyant sur ses forces distinctives : la proximité humaine, l'enracinement régional, l'ouverture sur le monde et à la diversité de même qu'une responsabilité collective affirmée. Ce plan stratégique vise à mobiliser l'ensemble de notre communauté universitaire autour de trois grands enjeux, énoncés avec ouverture et ambition.

L'application de ce plan fera l'objet d'un suivi rigoureux et transparent, fondé sur des indicateurs partagés et des bilans réguliers.

Enjeux et orientations stratégiques






S'AFFIRMER

Être fières et fiers de ce que nous sommes et de nos contributions

Orientations stratégiques

- Incarner notre identité pionnière, endosser notre rôle social et notre engagement civique.
- Affirmer notre fierté d'être partenaire avec les Premières Nations depuis plus de 50 ans.
- Valoriser nos forces distinctives en enseignement, en formation, en recherche et en création, notamment dans une perspective collaborative, régionale et francophone.
- Faire découvrir l'expérience UQAC : une université fondée sur la proximité, la responsabilité sociale, l'accessibilité et l'excellence.
- Assumer un leadership actif en matière de transition écologique, de partenariat avec les Premières Nations, de responsabilité sociale et d'engagements durables.
- Affirmer notre positionnement international en intégrant pleinement cette dimension à l'ensemble de nos missions à travers une stratégie d'internationalisation cohérente et évolutive.

SE TRANSFORMER

Faire évoluer notre université pour mieux répondre aux défis d'un monde en mutation

Orientations stratégiques

- Offrir un accompagnement adapté et des services accessibles favorisant la réussite, la persévérance et le plein développement des talents tout au long de la vie.
- Déployer des initiatives qui favorisent le sentiment d'appartenance, la reconnaissance, la participation active et la qualité de vie au sein de l'Université, dans des milieux propices à l'équilibre, à la santé globale et à la résilience.
- Faire évoluer l'enseignement, l'apprentissage et la formation continue par des approches pédagogiques actives, inclusives, innovantes et adaptées aux trajectoires diversifiées de notre communauté et aux groupes ayant des besoins spécifiques.
- Poursuivre la recherche et la création transdisciplinaires partenariales et leur partage à travers différentes formes de diffusion et de médiation des savoirs.
- Adapter notre offre de formation afin de répondre à la diversité des parcours et aux besoins émergents des personnes et des populations autochtones, locales, nationales et internationales.
- Renforcer une culture de gouvernance et de gestion guidée par la rigueur, la transparence et l'intelligence collective.

S'ENGAGER

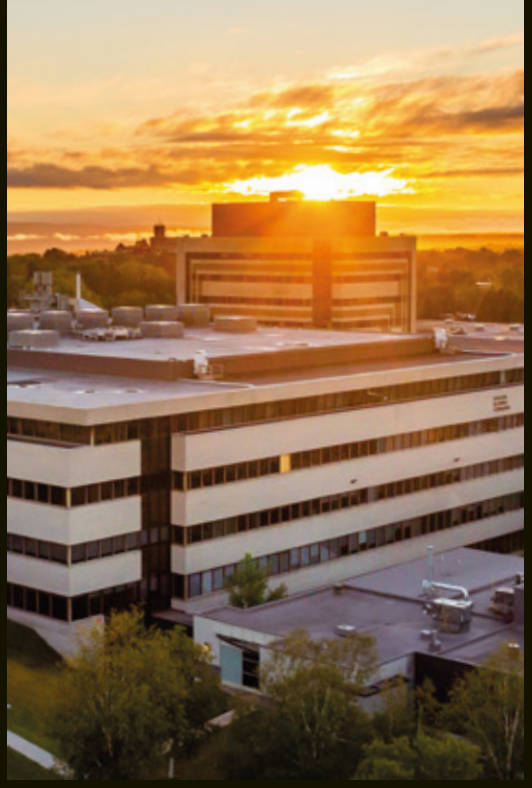
Mettre nos savoirs en action pour transformer nos milieux

Orientations stratégiques

- Mettre à contribution l'expertise des membres de la communauté universitaire pour contribuer activement aux transformations sociales, écologiques, culturelles et numériques.
- Renforcer des partenariats durables avec les milieux professionnels, les actrices et acteurs clés du développement régional et les communautés.
- Soutenir la recherche et la création ancrées dans les territoires et ouvertes au dialogue avec les milieux, qui contribuent à l'avancement des savoirs et à des retombées concrètes, partagées et durables.
- Assumer notre rôle public, scientifique et culturel, en participant aux débats de société et en valorisant les acquis qui font la richesse et la singularité de l'UQAC, afin d'en assurer la transmission et la pérennité.
- Mobiliser les membres de la communauté universitaire à contribuer activement à la mission de l'UQAC, en valorisant leur rôle d'ambassadrices et d'ambassadeurs auprès des milieux, des partenaires et de la société.
- Poursuivre, avec les Premières Nations, une relation durable fondée sur la réciprocité, la reconnaissance des savoirs autochtones, le respect des démarches d'autodétermination et une volonté partagée de transformation de l'Université dans l'esprit de la réconciliation.
- Répondre aux besoins en santé par une offre bonifiée de formation et de recherche qui améliore l'accès aux services, stimule l'innovation intersectorielle et soutient durablement le mieux-être collectif, notamment en région.

BORÉALE
ENGAGÉE
HUMAINE
AUDACIEUSE

L'UQAC TRANSFORME LE SAVOIR EN AVENIR


S’AFFIRMER
S’ENGAGER
SE TRANSFORMER

Ce plan stratégique 2025-2030 vise à mobiliser la communauté universitaire autour d’une vision concertée, humaine et ambitieuse. Il réaffirme le rôle essentiel de l’UQAC dans la société québécoise et dans le monde, en misant sur son histoire, ses forces, ses partenariats et sa capacité d’adaptation. C’est un cadre évolutif, au service d’une transformation durable, inclusive et partagée.

UQAC